



Souvenirs d'Emigration

Lettres à Madame de Montijo en 1801 et 1803

Texte établi et commenté par
Rosena Davison

SOUVENIRS D'ÉMIGRATION

Lettres à Madame de Montijo en 1801 et 1803

Texte établi et commenté par
Rosena Davison

ISBN: 978-1-77287-057-2

© Rosena Davison, 2018

Available from: <http://monographs.lib.sfu.ca/>

Published by SFU Library
Simon Fraser University
8888 University Drive
Burnaby, BC V5A 1S6
Canada



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	iv
<i>L'importance de ces Mémoires.....</i>	iv
<i>Rédaction des Souvenirs d'Émigration.....</i>	ix
<i>Contexte social.....</i>	xi
<i>L'émigration.....</i>	xiii
<i>Après 1794.....</i>	xv
<i>Quelques points de repère politiques et biographiques.....</i>	25
<i>Protocole d'édition.....</i>	26
SOUVENIRS D'ÉMIGRATION.....	27
BIBLIOGRAPHIE CHOISIE.....	155
INDEX.....	157

INTRODUCTION

Dès la première page de ses *Mémoires*, publiés en 1830, M^{me} de Fars Fausselandry déclare : « Nous sommes dans un siècle de mémoires et [...] chacun livre à la mode présente des réflexions sur les événements qu'il a vus de près ou de loin¹ ». En effet, on compte plus de mille mémorialistes qui ont décidé de faire publier leurs souvenirs de la Révolution française. De ces écrits, environ quatre-vingts sont dûs à des femmes dont deux tiers étaient des aristocrates². Le texte que nous éditons ici est l'œuvre de M^{me} la marquise de Lage de Volude, témoin privilégié et parfois acteur de l'Histoire. Proche de la famille royale, cette femme cultivée manie la plume avec aisance et, du fait de sa position dans la société, a subi tous les excès de la Terreur et tous les malheurs de l'Émigration.

L'IMPORTANCE DE CES MÉMOIRES

On peut pourtant se poser d'abord une question fondamentale, à savoir quelle est la valeur intrinsèque d'un journal ou de Mémoires personnels ? Rédigés une dizaine d'années à peine après les événements qu'ils racontent, il va sans dire que les *Souvenirs* de M^{me} de Lage constituent un document historique d'un intérêt incontestable. La précision chronologique, les réactions presque naïves de l'auteur notées au fil des événements et, par-dessus tout, l'ignorance totale de l'avenir, ces aspects constituant tous l'essence même du moment historique vécu, distinguent ce texte de la majorité des autres Mémoires. C'est pour ces raisons que nous considérons ces Mémoires, parmi tant d'autres, comme particulièrement dignes d'intérêt pour le lecteur du XXI^e siècle.

C'est en 1869 que le baron de la Morinerie décide de publier les *Souvenirs d'Émigration* de M^{me} de Lage de Volude, c'est-à-dire vingt-sept ans après la mort de la marquise. Il explique à cette occasion la façon

¹ M^{me} de Fars Fausselandry, *Mémoires*, 1830, p. 1.

² Marilyn Yalom, *Blood Sisters*, 1993, p. 2.

dont il eut accès à ces documents: « Je ne possède point la première partie des *Souvenirs*; M^{me} de Lage avait négligé d'en prendre copie, et il est probable qu'elle est perdue. Le manuscrit de la seconde partie, qui commence au 14 juillet 1792 et va jusqu'au 20 mars 1794, m'a été donné par ma parente M^{me} la comtesse d'Isle » (*Souvenirs*, clxxi). Selon la comtesse de Reinach- Foussemagne, « l'auteur, avec un zèle très pieux, a dépouillé les quelques lettres de famille qui lui ont été communiquées par M^{me} Binda³ ». La comtesse d'Isle est Stéphanie, la deuxième fille de M^{me} de Lage, née le 26 décembre 1787. M^{me} Binda, également appelée Stéphanie, est sa nièce, née en 1805. À l'époque de la publication des *Souvenirs*, on n'avait certainement pas oublié M^{me} de Lage, dont la renommée devait encore retentir dans la mémoire de certains Français, même au-delà du cercle familial.

Or, on sait très peu de choses sur la marquise. Joseph Turquan consacre une trentaine de pages dans *Les femmes de l'émigration* (1911) à celle qui mérite, selon lui, « une niche privilégiée » (141). La même année, Alfred Mézières inclut un chapitre sur elle dans ses *Pages d'automne*, de même qu'Arthur Chuquet dans *Épisodes et portraits* (1909). C'est à la comtesse de Reinach-Foussemagne que nous devons la plupart des renseignements dont nous disposons sur M^{me} de Lage et, surtout, ce que nous savons du manuscrit. Voici ce qu'elle écrit dans *Une fidèle* (1908):

Il n'a été publié, jusqu'à ce jour, sur la marquise de Lage de Volude qu'un seul travail intéressant, mais très incomplet, c'est celui du baron de la Morinerie, intitulé: *Souvenirs d'Émigration*. L'auteur [Reinach] [...] a sous les yeux la copie d'un manuscrit dont le comte de Sèze m'a prêté l'original et dont j'ai vu un autre exemplaire chez le duc d'Albe, arrière-petit-fils de la comtesse de Montijo, au palais de Liria, à Madrid.

Ces pages, dictées à Barcelone en 1803, à la prière instante de la comtesse de Montijo, contiennent des révélations extrêmement importantes sur les hommes et les événements, de 1792 à 1794. Elles forment une suite de cahiers, dont la première partie semblait perdue. M^{me} de Lage atteste elle-même qu'elle n'avait pas pris la copie des premiers feuillets écrits à l'intention de son amie en 1801, et se rapportant à tout ce qui s'était passé sous ses yeux entre le 10 juillet 1789 et le 14 juillet 1792. (xiv)

Ce que nous reproduisons ici n'est donc qu'une partie des Mémoires, l'autre étant perdue. Depuis l'édition établie en 1869 par le

³ Comtesse H. de Reinach-Foussemagne, *Une fidèle*, 1908, p. xiv.

baron de la Morinerie, les *Souvenirs* n'ont fait l'objet d'aucune réédition malgré leur intérêt historique.

Pour nous, lecteurs du XXI^e siècle, quel intérêt peuvent susciter de tels Mémoires, incomplets de surcroît? Leur valeur en tant que document historique authentique écrit à l'époque de la Révolution et des années de la Terreur est indiscutable: non seulement la marquise fait-elle entrer instantanément son lecteur dans l'esprit de l'époque et le fait participer à tous les dangers qu'il fallait affronter, mais en racontant ses aventures elle l'amène aussi à revivre des situations parfois rocambolesques, souvent effrayantes, qu'elle a vécues tout au long de son émigration. Le résultat est un amalgame captivant de faits historiques, de descriptions de personnages influents qu'elle a connus, et d'épisodes dignes d'un roman d'aventures. Si nous considérons la valeur littéraire de ce document, il faut reconnaître que nous sommes en présence d'une conteuse habile qui sait ménager les effets de suspense et multiplier les anecdotes de manière à ce que le lecteur soit captivé et tourne rapidement les pages (surtout vers la fin), le tout exécuté avec en toile de fond la Révolution et la Terreur qui demeurent des points de référence dans la mémoire collective des Français. Nous éprouvons même de la difficulté à prendre assez de recul pour nous demander si M^{me} de Lage est, en effet, une narratrice fiable (Turquan parle de « son esprit bien original » (141)). D'ailleurs, dès la première page de son texte, M^{me} de Lage avoue: « Au milieu de tant d'événemens, dans ce renversement général, je doute que ma mémoire puisse me rappeler avec netteté les événemens qui ne m'ont pas été d'un rapport direct [...]; je doute également du courage et des moyens qu'il me faudroit pour entrer dans le détail de ceux dont l'impression est si profonde. » Heureusement, il y a suffisamment de témoins contemporains pour corroborer son histoire et pour nous assurer de son authenticité.

L'édition des *Souvenirs* publiée en 1869 est presque introuvable: il existe une copie à la British Library à Londres et à la Bibliothèque nationale de France. À la faveur d'une recherche récente dans les catalogues de bibliothèques universitaires, nous n'avons pu repérer que sept exemplaires aux États-Unis et deux en Angleterre. Il nous a donc paru important de rééditer ce texte si intéressant pour permettre aux lecteurs modernes de connaître non seulement l'auteur et sa vie mais aussi son ouvrage, d'autant plus qu'il s'agit d'un document historique de

valeur et d'un témoignage sur des événements historiques souvent dépeints par les révolutionnaires, mais trop rarement par les émigrés.

M^{me} de Lage écrit dans un style direct, même familier, et parfois enjoué, qui invite le lecteur à participer pleinement à ses aventures. N'oublions pas qu'elle a rédigé ses *Souvenirs* sous forme de lettres adressées à sa chère amie, M^{me} de Montijo, qui l'a hébergée lors de son séjour à Madrid et à laquelle elle est restée fortement attachée; M^{me} de Montijo est, du reste, la grand- mère d'Eugénie de Montijo, épouse de Napoléon III. Reconnaissons aussi qu'il s'agit d'un travail en cours sur lequel elle pensait revenir plus tard car, de temps en temps, elle écrit: « Placer ici l'anecdote [...] ». Elle est également consciente de ses lacunes en tant qu'écrivain. Elle écrit: « Quoique je ne sois pas bien vieille, puisqu'il n'y a que dix ans de tout cela, je me sens cependant beaucoup moins de moyens: tant de secousses m'ont écrasée! Et la maladie que je viens d'éprouver m'a fait baisser horriblement » (143-44). Vers la fin du texte, nous trouvons une autre allusion au peu de satisfaction que lui inspirait son style: « il y a un diffus, une longueur, un traîné, qui fatiguent » (204), ce qui indique qu'elle comptait sinon modifier son texte, du moins corriger ses défauts.

Ce que nous apprécions pourtant aujourd'hui, c'est précisément cette franchise totale de l'auteur qui reconnaît, d'une part, ses préventions contre les « bonnets rouges » et, d'autre part, la situation privilégiée de sa famille. Choyée dans sa jeunesse, elle découvre, adulte, la douleur d'appartenir à une élite devenue impuissante et privée de liberté. Tout en exposant les difficultés de la vie sous la Terreur, elle décrit ce qui lui arrive avec humour et ironie. Le recul de dix ans lui permet de sourire de ses déguisements, de ses subterfuges et de ses ruses. Elle a même un petit côté balzacien lorsqu'elle analyse la signification culturelle ou sociale d'un événement historique en retraçant les détails quotidiens les plus saillants: tout comme Balzac, elle ne manque pas de remarquer les habillements et, comme lui, elle n'oublie pas de bien nous faire sentir l'importance de l'argent. Pour présenter les personnages qui peuplent ses pages, M^{me} de Lage fait ressortir en peu de mots les traits frappants qui les caractérisent et cite quelques bribes de conversation. Cette simplicité, ce manque d'affectation sont liés à son souci de vérité et de vraisemblance. La scène de la chambre à l'auberge de Bellevue, d'une qualité toute

cinématographique, en est un bel exemple:

Nous trouvâmes les salles d'en bas pleines de bonnets rouges. On nous mena dans une chambre au-dessus qui contenoit deux grabats infects et dont le plancher étoit à jour et les portes sans serrures [...] Nous nous mîmes à écouter et à regarder par les crevasses les scélérats qui buvoient dans la salle d'en bas. Il n'est pas possible de répéter les horreurs qu'ils prononçoient contre ce qu'il y avoit de plus sacré, la joie qu'ils témoignaient dans l'espérance de tenir dans leurs mains les Princes, les prêtres et la noblesse qu'ils projetoient de crucifier, d'écorcher, parlant de se faire des cocardes avec leurs entrailles. (*Souvenirs*, p. 16)

Elle reconnaît pourtant qu'il y a quelques événements qu'elle ne saurait décrire, par exemple, l'horreur des massacres du 20 août 1792 aux Tuileries qui, selon elle, « demandent une autre plume que la mienne, de bien autres connoissances et un développement dont je suis incapable » (83). Plus loin, elle retrace les pires moments de la Terreur à Bordeaux: « J'entendois tous les soirs à minuit sur les allées de la Municipalité le chariot qui portait les corps des victimes, accompagné des gens qu'on appelloit alors *Sans Culottes* et qui chantoient la *Carmagnole* et mille horreurs » (157-8). Sa description de la famine à Bordeaux révèle des détails choquants: « On ne pouvait plus avoir de pain que quelques morceaux donnés par les autorités; on alloit à la queue à sa section recevoir par personne, chaque jour, ou six pommes de terre, ou douze noix, ou une poignée de riz qu'on payoit fort cher » (189).

Il est remarquable que son sens de l'humour ne soit jamais longtemps absent pendant la description de tant d'atrocités. Par exemple, lorsqu'elle évoque les péripéties de sa prétendue grossesse, précaution indispensable pour assurer sa sécurité à Bordeaux, elle conclut: « Nous pensions souvent à ce que cette position avoit d'extraordinaire; car il s'est bien trouvé de malheureuses femmes embarrassées d'être grosses, et moi, au contraire, j'étois fort embarrassée de ne l'être pas » (155).

Il est difficile de faire une comparaison valable entre les *Souvenirs* de M^{me} de Lage et les Mémoires de ses contemporains, puisque la période qu'elle dépeint est beaucoup plus courte que celle décrite par M^{me} de La Tour du Pin, la baronne d'Oberkirch, M^{me} de Boigne ou la marquise de La Rochejaquelein qui, toutes les quatre, remontent aux années d'avant la Révolution. C'est peut-être en cela que réside la singularité de l'ouvrage de M^{me} de Lage: son récit se concentre sur deux années extrêmement mouvementées et nous offrent des scènes inoubliables où

priment le danger, la nécessité de fuir et la peur, résultats de la tourmente révolutionnaire.

Pour établir cette édition, nous avons cru bon de respecter intégralement le style de M^{me} de Lage, y compris la ponctuation et l'orthographe (elle s'obstine, par exemple, à écrire « Roberspierre »), la longueur de quelques phrases et l'accumulation de verbes dans une seule phrase. L'important est de se rappeler, en lisant ce texte, que M^{me} de Lage s'adresse directement à son amie, la destinataire étant d'ailleurs souvent évoquée. L'auteur écrit, par exemple: « Vous vous souvenez [...] », et à la fin, elle s'excuse auprès M^{me} de Montijo pour ce qu'elle va écrire sur les inepties des autorités espagnoles au moment de son arrivée à La Corogne. Nous avons aussi conservé intégralement les notes de l'édition de 1869.

RÉDACTION DES SOUVENIRS D'ÉMIGRATION

Les circonstances de la rédaction des *Souvenirs* par M^{me} de Lage n'étaient pas des plus heureuses. À la différence des mémorialistes contemporaines, telles que M^{me} de Boigne, M^{me} de Fars Fausselandry, M^{me} de La Tour du Pin et bien d'autres encore, qui ont cru bon différer pendant des décennies la publication de leurs souvenirs d'exil, M^{me} de Lage n'avait pas attendu la fin de son émigration pour rédiger ses Mémoires à tête reposée, dans le confort de sa propre maison. En effet, c'est à Barcelone qu'elle commence son travail de rédactrice. Ce qu'écrivit Ghislain de Diesbach à propos de Madrid s'applique tout aussi bien à Barcelone en 1803:

Lors du séjour qu'elle fait à Madrid pendant l'année 1798, la marquise de Lage de Volude partage l'existence morne et monotone de ces émigrés qui trompent leur nostalgie de Versailles en assistant à certaines cérémonies de cour, plus grotesques qu'impressionnantes mais dont l'appareille leur rappelle les fastes de la monarchie française [...] La société madrilène ne se met pas en frais pour accueillir les émigrés et il n'y a guère que la comtesse de Montijo, grand-mère de la future impératrice Eugénie, pour leur ouvrir sa maison et venir aux secours des plus démunis d'entre eux. (444)

Loin d'être parmi les plus démunis, M^{me} de Lage avait pourtant beaucoup apprécié l'accueil que lui avait réservé M^{me} de Montijo lors de son premier séjour à Madrid en 1794: « Leurs cœurs s'attirèrent et se comprimèrent, elles se lièrent d'une amitié qui durera autant que la vie⁴ ».

⁴ Reinach-Foussemagne, *Une fidèle*, p. 111.

M^{me} de Montijo devait être, on l'a vu, la destinataire des lettres écrites plus tard par M^{me} de Lage et qui constituent la première partie de ses Mémoires. La plupart des émigrées s'adressent à leurs enfants ou à leurs petits-enfants, afin qu'ils connaissent l'histoire de cette époque, justifiant ainsi, en quelque sorte, leurs Mémoires. Certains émigrés visent un autre but: « Au flot mouvant de l'histoire qui entraîne sur ses crêtes agitées les aristocrates errants et en proie au doute, l'écriture va apporter l'image rassurante de sa permanence, de sa fixité, de son immobilité⁵ ». Pour M^{me} de Lage, il s'agit de satisfaire à la requête de son amie.

En 1801, M^{me} de Lage fait parvenir à M^{me} de Montijo une série de cahiers qui racontent les événements qu'elle avait vécus entre juillet 1789 et juillet 1792. Terrassée en 1803 par une grave maladie à Barcelone, la marquise, à la demande de son amie, emploie les longues heures de sa convalescence à dicter la suite de ses souvenirs. Ce n'est pas une tâche facile, car sa maladie l'a beaucoup affaiblie et elle n'a pas l'habitude de dicter: elle avoue que « cela gêne et rétrécit [ses] idées » (*Souvenirs*, 144). Mais elle veut décrire pour son amie la période terrible allant de 1792 à 1794. Il s'agit de l'époque de son voyage effectué dans des conditions très difficiles, de Coblenz à Paris, puis de Paris à Bordeaux, et de son séjour dans cette ville sous la Terreur jusqu'à son embarquement tant espéré pour l'Amérique, mais qui aboutit à La Corogne et, enfin, à Madrid. Dans son lit, elle rassemble les notes accumulées au cours de ses voyages. Les associant à ses souvenirs, elle donne libre cours à son goût pour le roman d'aventures et construit son propre personnage qui se constitue d'un mélange de bravoure et de hardiesse, de bravade et de dévouement total à sa famille et à la monarchie.

Mais où se trouve le manuscrit de ce texte, absent des papiers de sa fille, Nathalie, à Stateburg en Caroline du Sud et qui, pourtant, aurait dû y figurer? En novembre 1828, celle-ci dresse, en effet, une liste, dans son journal, des documents qu'elle avait mis « in [my] box from China ». Sur cette liste figurent « my mother's letters to M^{me} Montijo inside of a Box, all my mother's letters from 1794 to 1823 ». Mais, plus tard, elle ajoute: « taken out & put in other places as seen in the other

⁵ François Jacob et Henri Rossi, *Mémorialistes de l'exil: émigrer, écrire, survivre*, Paris, 2003, p. 11.

Page ». À la page suivante, qui a été ajoutée plus tard et datée du 23 février 1830, on lit: «Trunk of my mothers papers under the sofa; all the papers my mother gave me & lent me⁶ ». Mais où sont-ils? Des recherches minutieuses dans les bibliothèques et les archives des villes de Columbia, Sumter et Charleston n'ont rien révélé. Pour sa part, M^{me} de Reinach explique, dans une note, que M^{me} de Lage avait légué le manuscrit au comte de Sèze, jeune homme qu'elle avait connu vers la fin de sa vie, et que « des copies ont été faites pour les petits-enfants; M^{me} Binda a donné la sienne au baron de la Morinerie qui l'a publiée intégralement dans les *Souvenirs d'émigration* en 1869 » (86).

CONTEXTE SOCIAL

Mais qui est M^{me} de Lage et quelles sont les circonstances qui l'ont poussée à émigrer? Pour documenter cette section sur la vie de la marquise, nous avons surtout consulté les lettres de M^{me} de Lage et sa biographie par M^{me} de Reinach-Foussemagne, intitulée *Une fidèle: la marquise de Lage de Volude 1764-1842*.

Née à Paris le 17 avril 1764, Béatrix-Étiennette Renart de Fuchsamberg d'Amblimont appartient à la grande aristocratie française du XVIII^e siècle. Le duc de Choiseul est son parrain et la duchesse de Gramont sa marraine.

M. d'Amblimont, son père, est amiral, chef d'escadre des armées navales et auteur d'un ouvrage intitulé *Tactique navale; ou Traité sur les évolutions, sur les signaux, et sur le mouvemens de guerre* (1788). Par sa mère, Marie- Anne de Chaumont-Quitry, « elle descendait en ligne directe du roi de France, Henri Ier et de son plus jeune fils Henri, comte de Chaumont, l'un des chefs de la première croisade⁷ ». Étiennette est éduquée à l'abbaye de Pentemont, prestigieux établissement où la plupart des filles de la grande noblesse recevaient leur éducation, au coût élevé de 600 livres par an⁸. À seize ans, elle est présentée à la princesse de Lamballe qu'elle suivra dans tous ses déplacements à titre de « dame pour accompagner ».

C'est M^{me} de Lamballe qui présente à Étiennette le comte de Lage de Volude. Mlle d'Amblimont va l'épouser en 1782: elle n'a que dix-

⁶ Natalie Delage Sumter, *Journal 1825-1838*, Charleston.

⁷ Reinach-Foussemagne, *Une fidèle*, 1908, p. 2

⁸ Guy Chaussinand-Nogaret, *La noblesse au XVIII^e siècle*, 1976, p. 69.

sept ans et son mari dix-neuf. Ainsi commence une agréable existence faite de bals, de dîners, de fêtes dans la haute société qui gravite autour de la famille royale à Versailles et à Paris jusqu'au moment où la Révolution y met un terme. Toute sa vie durant, elle reste très attachée au comte d'Artois, frère de Louis XVI. Sa première fille, Nathalie, naît le 28 octobre 1782, la deuxième, Stéphanie, le 26 décembre 1787 et la troisième, Calixte, le 19 février 1790.

Mais comment notre marquise passe-t-elle son temps lorsqu'elle est libérée de ses obligations sociales? Elle adore la lecture: elle prend des notes, elle fait des analyses et des commentaires sur ce qu'elle lit, des lectures sérieuses, généralement, telles que Fénelon et Rousseau. Elle aime aussi le dessin. Est-elle pour autant une jeune femme calme et sérieuse? Selon la princesse de Lamballe, elle est plutôt impétueuse, vive et passionnée. Ce sont ces mêmes traits de caractère qui lui permettront de survivre pendant les moments très durs de son émigration, de même que son grand amour pour sa mère, pour qui elle affrontera de grands dangers. Elle s'intéresse aussi vivement à la politique et achète régulièrement les gazettes et les brochures sur ce sujet.

Dans la préface à la biographie de M^{me} de Reinach-Foussemagne, on peut lire la description suivante de la personnalité de la marquise:

Stéphanie [*viz*] d'Amblimont, marquise de Lage, est, en effet, une femme de rare esprit, sûre de ses forces, brave jusqu'à la témérité, fière jusqu'au dédain, point dévote, mais croyante: type raffiné de l'émigrée sans peur et sans reproche, elle sent, comprend, devine tout. (ii-iii)

En outre, elle voue un véritable culte à la famille royale, ce qui lui fera haïr les ennemis de la monarchie:

Depuis la première chute de la monarchie légitime, en 1792, jusqu'à sa disparition définitive, en 1830, la marquise ne cessa, dans sa passion royaliste, toujours active, intrépide et même audacieuse, de braver tous les dangers, subissant tous les exils, acceptant tous les sacrifices, prouvant en toute circonstance son dévouement « à ses maîtres ». (xiii)

Sa place officielle à la cour est aux côtés de M^{me} de Lamballe qui, elle, accompagne souvent Marie-Antoinette. En 1789, peu avant la tourmente révolutionnaire, M^{me} de Lage et M^{me} de Lamballe partagent la douleur de cette reine: elles s'empressent de se rendre au chevet du Dauphin qui n'a plus que quelques jours à vivre. M^{me} de Lage écrit: « Il est déchirant, d'une souffrance, d'une raison, d'une patience qui va au cœur [...] tout ce que dit ce pauvre enfant est incroyable. Il fend le

cœur de la Reine⁹ ». La Révolution impose à M^{me} de Lage aussi des sacrifices d'ordre personnel: elle perd son beau-père, son beau-frère, son père, son mari et, ce qui est le pire de tous ses deuils, sa fille Calixte, qui meurt à Madrid à l'âge de dix ans. Sa douleur se double de culpabilité, puisque c'est à cause d'elle que son père, son mari et sa fille viennent en Espagne, où ils trouvent la mort.

L'ÉMIGRATION

Dès 1789, sa vie est bouleversée par les événements de la Révolution. La première émigration suit la prise de la Bastille. Comme presque tous ceux qui étaient à Versailles, M^{me} de Lage part le 17 juillet en compagnie de deux amies en direction de la Suisse. Son séjour à Bâle sera de courte durée car, dès le 6 août, elle prend le chemin du retour, en passant par Genève. Elle rentre chez elle en Saintonge, où le calme règne à ce moment-là.

La deuxième émigration, cette fois forcée et non pas volontaire, ne tarde pas. Dans la nuit du 20 juin 1791, la reine prévient M^{me} de Lamballe du projet de fuite, projet qui allait tourner si mal pour elle et pour le roi, et elle lui demande de la rejoindre le plus vite possible. Ainsi, M^{me} de Lamballe entraîne M^{me} de Ginestous, sa dame d'honneur, et M^{me} de Lage: ils sont six à bord d'une calèche avec le mari et la fille de M^{me} de Ginestous et M. de Lage. Le 23 juin, ils s'embarquent sur un navire anglais qui les amène à Douvres. Aussitôt les femmes repartent pour la Belgique où elles passent par Bruxelles et Liège avant de s'arrêter à Aix-la-Chapelle. Voilà donc le début de l'émigration de M^{me} de Lage qui tente, mais en vain, de persuader ses parents, surtout M^{me} d'Amblimont, sa mère, de la rejoindre. Louise de Polastron, amie d'Étiennette et maîtresse du comte d'Artois qu'elle avait suivi en Allemagne dès le début de la Révolution, les invite à Coblenz où s'est créée une petite société aimable d'émigrés français. M^{me} de Lamballe refuse l'invitation, mais laisse partir M^{me} de Lage qui est logée au couvent des Filles Sainte-Marie. Elle se plaint cependant de dépenser autant qu'à Paris et se voit obligée de faire vendre une partie de ses bijoux à Vienne. La société de Coblenz lui plaît: elle assiste aux bals, aux dîners et aux fêtes, comme elle le faisait à Paris. Or, tout cela exige l'achat de nouvelles robes et toilettes. De plus, cette « joueuse

⁹ Michel de Decker, *La princesse de Lamballe*, 1979, p. 183.

effrénée¹⁰ » passe de longues soirées au jeu où les enjeux sont considérables. Le comte de Contades, nommé aide de camp de Monsieur à Montaubaur, près de Coblençe, peut observer « le curieux spectacle de la petite cour émigrée », y compris les « femmes joueuses et intrigantes » telles que M^{mes} de Poulpry et de Lage: « Toutes les deux, l'œil étincelant, ardentes au jeu mais plus encore à l'intrigue, en étaient passionnées comme un cosaque de rapine¹¹ ». Le comte d'Artois arrive le 4 septembre et, avec lui, l'espoir que l'Allemagne combattrait pour sauver le roi et la France. Mais au bout de six semaines, M^{me} de Lage doit se rendre auprès de la princesse de Lamballe et retourner à Aix-la-Chapelle où la vie de château lui paraît bien monotone. Un mois plus tard, le 16 octobre, M^{me} de Lamballe décide de quitter Aix-la-Chapelle: la reine l'appelle. La princesse, saisie d'un pressentiment, ne veut pas qu'Étiennette l'accompagne, même si la mère de cette dernière, chargée du soin de ses petites-filles qu'elle avait gardées auprès d'elle, et souffrant d'une maladie nerveuse, désire son retour.

M^{me} de Lage passe ainsi l'hiver à Aix-la-Chapelle mais l'été suivant, elle apprend que sa mère est gravement malade. Que faire? Faut-il risquer la mort en traversant la frontière française? Elle n'hésite pas. Elle quitte Coblençe le 14 juillet 1792. Deux semaines plus tard, malgré les obstacles, elle est à Paris, en même temps que les Marseillais et le 4 août, auprès de sa mère à Bordeaux.

C'est entre le 28 mars et le 5 avril 1793 que sont adoptées par la Convention les lois concernant les émigrés. Ceux qui sont définis comme des émigrés deviennent l'objet de sanctions brutales: ils sont bannis à perpétuité du territoire français, ils sont considérés comme civilement morts et leurs biens sont confisqués par la République. Toute infraction à la loi est punie par la mort¹².

Le 27 septembre 1793, M^{me} de Lage est portée sur la liste des émigrés. Ses meubles sont saisis, elle est traquée par la police révolutionnaire et obligée de se cacher jusqu'à ce qu'elle arrive à obtenir un passage sur un navire suédois qui quitte Bordeaux pour New York où elle veut rejoindre sa fille aînée, Nathalie. À la différence de quelques autres émigrés attachés à leur fortune, elle est prête à tout abandonner

¹⁰ Ghislain de Diesbach, *Histoire de l'émigration 1789-1814*, 1975, p. 149.

¹¹ Gérard de Contades, *Souvenirs*, 1885, p. xvi, 25-26.

¹² Michel de Decker, *La princesse de Lamballe*, p. 61.

pour recouvrer sa liberté. Dans ses *Souvenirs*, nous lisons: « J'aspirois tellement au moindre grenier en pays étranger, et à la seule possibilité d'exister tranquillement de mon travail et de revoir des êtres chers, que je ne concevois pas qu'on pût attacher le moindre prix à la fortune en comparaison de l'existence » (182). Mais un autre sort l'attend. Le navire est pris par un corsaire anglais, avant d'être frappé par un orage violent et obligé de se rendre à La Corogne en Espagne. Ce sont ces années tumultueuses, entre 1792 et 1794, qui font l'objet de ses *Souvenirs d'émigration*.

APRÈS 1794

M^{me} de Lage interrompt ses Mémoires au moment où elle semble être à l'abri des dangers qui l'avaient assaillie en mer, mais elle laisse son lecteur en suspense en ce qui concerne sa sécurité à long terme. On l'a vue mettre pied à terre à La Corogne en Espagne, mais est-elle réellement à l'abri de tout danger? Elle part pour la capitale et, grâce au duc d'Havré, représentant des Princes en Espagne, elle fait la connaissance de la comtesse de Montijo qui deviendra son amie tout le reste de sa vie. Elle aurait aimé s'établir en Espagne et y faire venir sa famille, mais pour le moment, elle doit mettre de côté ces projets à cause de la lenteur de la bureaucratie espagnole. En février 1795, M^{me} de Lage part pour Londres en passant par le Portugal. Pourquoi Londres? Son père y réside, son mari va venir lui rendre visite et plusieurs amis font partie de la grande communauté d'émigrés établis à Londres. Mais un problème inhabituel (pour elle du moins) se pose: de quoi va-t-elle vivre, ses ressources financières étant épuisées? Comme d'autres émigrés à Londres qui se trouvent tout aussi démunis, elle est obligée de se mettre à travailler, d'abord comme couturière, puis elle vend des éventails peints qu'on envoie ensuite en Amérique. Pour augmenter ses revenus, elle accepte des pensionnaires. M^{me} de Falaiseau, émigrée comme elle à Londres, explique: « Partout les femmes de l'aristocratie, habituées aux délicatesses du monde et aux recherches du bien-être, font alors l'apprentissage de la pauvreté. Au milieu des privations, du dénuement, de la détresse, elles restent grandes dames par les manières, par l'esprit et par le cœur¹³ ».

¹³ Marquise de Falaiseau, *Dix ans de la vie d'une femme pendant l'émigration*, Paris, 1893, p. 266.

En 1797, M^{me} de Lage sera bientôt accablée par un événement imprévu: la mort de son père qui, alors chef d'escadre en Espagne, périt dans la bataille de Cap Saint-Vincent contre la flotte anglaise sous le commandement de l'amiral Jervis. En juin de cette même année, elle décide de quitter l'Angleterre pour retrouver son mari en Espagne où il s'emploie à obtenir la concession d'un terrain à Porto Rico promis par l'Espagne.

Dans l'espoir de revoir sa mère en passant par la France en route pour l'Espagne, M^{me} de Lage demande la permission auprès du Directoire à Paris de pouvoir traverser la France. Mais cette demande reste sans réponse. Elle doit donc faire un détour par la Suisse et l'Italie en passant par le Saint-Gothard: « Cinq jours à cheval sur une levée de glace, ayant la pluie et la neige sur le corps! Trente-huit lieues par les plus horribles descentes, au bord de précipices affreux, souvent la nuit » (Lettre du 9 décembre 1797 à M^{me} de Polastron¹⁴). Puis une traversée difficile de dix jours par mer l'amène de Gênes à Barcelone d'où elle poursuit son voyage jusqu'à Madrid. Son mari y prépare alors son départ pour Porto Rico, mais elle s'en console avec l'arrivée de sa fille Calixte, jusqu'à ce que celle-ci soit admise comme pensionnaire au couvent royal, au grand regret de M^{me} de Lage. Elle passe ses journées paisiblement en compagnie de M^{me} de Montijo, mais sous ce calme apparent, elle demeure en proie à l'inquiétude causée par les nouvelles politiques auxquelles elle s'intéresse vivement: elle comprend les conséquences du coup d'état du 18 brumaire¹⁵ pour le rétablissement de la monarchie.

Or, des nouvelles qui lui parviennent de personnes beaucoup plus proches d'elle vont bientôt l'abattre. Son mari est mort de la fièvre jaune à Porto Rico. Heureusement, en décembre 1799, sa deuxième fille, Stéphanie, née en 1787, arrive à Madrid. Mais le bonheur qu'elle apporte à sa mère est rapidement éteint par la nouvelle que Calixte est gravement malade. Le 12 août 1800, elle meurt d'une hydropisie dans les bras de sa mère.

Minée de chagrin, M^{me} de Lage éprouve le besoin de revoir la

¹⁴ Reinach-Foussemagne, *Une fidèle*, p. 154.

¹⁵ 9 novembre 1799, coup d'état par lequel Bonaparte remplace le régime du Directoire.

France malgré les transformations de la vie auxquelles elle et sa fille doivent faire face à tous les niveaux, politique, social, culturel ou personnel. Après Bayonne, elle gagne Saintes, au nord de Bordeaux, où sa mère s'était retirée et à qui elle fait une visite émouvante, mais brève. Elle doit reprendre le chemin de Paris pour solliciter la restitution de ses biens confisqués par la Révolution et accueillir sa fille Nathalie qui vient de rentrer d'Amérique.

Quelle est sa réaction en découvrant la capitale après une si longue absence (nous sommes en 1800)? Elle est bouleversée et choquée par le changement dans les mœurs de la société, et surtout par le règne de l'argent qui semble dominer tout le monde; elle se rend compte avec tristesse qu'elle ne pourrait pas y vivre. Entre-temps, sa fille Nathalie lui réserve une surprise: pendant son voyage de retour, elle est tombée amoureuse d'un jeune Américain, Thomas Sumter, nommé par le président américain Jefferson au poste de secrétaire de la légation américaine à Paris. Nathalie décide de l'épouser, et toutes les objections, tous les obstacles imaginables, toutes les bouderies de sa mère ne viennent pas à bout de sa détermination. À la suite de lettres de recommandation de la part de Robert B. Livingston, chef de la légation américaine, et même de sa propre mère, M^{me} d'Amblimont, M^{me} de Lage se voit obligée d'accepter, même de bénir, ce mariage qui a lieu le 20 mars 1802. Blessée et déçue, elle repart pour l'Angleterre et l'Écosse où elle rejoint le comte d'Artois. Mais, au bout de trois mois, elle doit se rendre à Barcelone afin de rappeler à la famille royale espagnole ses obligations envers son père, à savoir le versement d'une pension qu'on devait payer à la femme et à la fille de M. d'Amblimont. Or, dès qu'elle arrive en Espagne, elle tombe gravement malade et un voyage qui devait se faire en quelques jours, se prolonge de quelques mois, de sorte qu'elle ne rentre en France qu'au début de 1803. C'est lors de sa convalescence à Barcelone qu'elle dicte les Mémoires que nous éditons ici.

La maladie et la mort semblent la traquer, elle et ses proches. À la fin de 1803, elle apprend que sa meilleure amie, M^{me} de Polastron, maîtresse du comte d'Artois, est mourante. Un voyage difficile en plein hiver l'amène enfin à Londres, un mois après son départ; c'est là qu'elle séjourne pendant deux mois aux côtés de son amie jusqu'à ce que celle-ci meure. Un accident l'empêche de partir aussitôt, mais en juillet, elle

se sent assez forte pour entreprendre le long trajet jusqu'à Saintes et poursuivre ensuite vers l'Espagne.

C'est en visite chez des amis, exilés comme elle, que M^{me} de Lage passe les années 1805 et 1806; elle ne rentre à Saintes qu'au mois de juin 1807. En 1808, elle apprend que M^{me} de Montijo est morte le 13 avril: M^{me} de Lage ne reviendra en Espagne qu'en 1815. Sa fille, Stéphanie, se marie à Saintes en mars 1809: M^{me} de Lage, d'abord réticente, finit par approuver le choix de ce gendre.

Après tant de voyages, tant de séjours à l'étranger, sa région natale sera maintenant son lieu de prédilection; M^{me} de Lage y demeurera jusqu'en 1812. Sa joie d'être en Saintonge est contrariée seulement par certains rappels de la situation politique prévalant en France à cette époque-là: d'abord la présence d'autres émigrés comme elle, mais dont plusieurs se trouvent dépossédés de leurs biens, et surtout le passage des troupes françaises se dirigeant vers l'Espagne. Bonaparte lui-même, au grand dam de M^{me} de Lage, séjourne à Saintes, mais elle décide sa mère à lui interdire sa maison. Elle refuse aussi de se joindre aux dames qui vont saluer l'Empereur, expliquant « qu'elle a renoncé depuis longtemps à Satan et à ses pompes¹⁶ », et elle constate avec plaisir le mécontentement général dans le pays au sujet des guerres et des réquisitions. Peut-être est-ce en souvenir des années passées en Espagne et de l'hospitalité qu'elle y avait reçue, que M^{me} de Lage rejoint volontiers celles qui soignent les prisonniers espagnols à Saintes.

Pour M^{me} de Lage, l'année 1812 est l'une des plus difficiles: sa mère, après une vingtaine d'années marquées par une santé fragile et des épreuves particulièrement pénibles pour une dame de son âge, meurt en mai, âgée de soixante-seize ans. Écrasée par son deuil, M^{me} de Lage est fragilisée et a du mal à faire face aux revers de fortune qui viennent l'accabler: elle doit vendre la maison de sa mère et ses meubles, de sorte qu'elle accepte volontiers l'invitation de son oncle à s'installer chez lui, à Orléans. L'accueil paternel de ce vieux gentilhomme si poli et si charmant finit par dissiper un peu son chagrin.

C'est en 1814 que la situation politique évolue brusquement et que les espoirs d'un changement de régime se réalisent. L'arrivée des Alliés à Paris et l'abdication de Napoléon font ressurgir des sentiments enfouis

¹⁶ Reinach-Fousseumagne, *Une fidèle*, p. 269.

chez les royalistes depuis vingt-cinq ans. L'arrivée du comte d'Artois à Paris pousse M^{me} de Lage à partir pour la capitale: c'est là qu'elle assiste à l'entrée solennelle de Louis XVIII et qu'elle peut goûter et partager l'immense enthousiasme avec lequel on l'accueille. Mais cette joie ne devait pas durer. À peine installée à Paris, M^{me} de Lage apprend le retour de Napoléon le 20 mars 1815: c'est l'époque des Cent Jours. M^{me} de Lage doit de nouveau quitter Paris: elle se rend à Bordeaux et ensuite en Espagne où elle attend les nouvelles de la fin du régime impérial. Waterloo verra la défaite de Napoléon le 18 juin et, en décembre 1815, M^{me} de Lage regagne de nouveau la capitale française où elle va demeurer pendant quatorze années.

Cette époque de la vie de M^{me} de Lage est marquée par plusieurs événements heureux, à commencer par l'avènement de Louis XVIII. La restauration des Bourbons tant espérée par elle se réalise enfin, même si le roi actuel n'est pas celui qu'elle préfère entre les deux frères. Sa joie devant cette transformation de la situation politique n'est pas sans mélange, car elle se sent un peu à l'écart des activités de la famille royale auxquelles elle avait participé de si près autrefois. L'arrivée en 1823 de sa fille Nathalie, celle qui avait épousé l'Américain Thomas Sumter, accompagnée des enfants, fait disparaître ses regrets. Elle s'occupe dorénavant de l'éducation et du mariage de ses petits-enfants.

La mort de Louis XVIII en septembre 1824 est un choc pour M^{me} de Lage, mais elle ne peut pas dissimuler sa joie à l'idée que c'est le comte d'Artois qui va lui succéder. Elle assiste, ravie, au sacre de Charles X à Reims. Mis à part l'établissement de ses petites-filles, la préoccupation principale de la marquise est la mort de tant de ses anciens amis, que ce soit des membres de sa propre famille ou encore des gens qu'elle a connus ou qui l'ont aidée pendant les années difficiles de la Révolution. La perte la plus difficile à cette époque survient sans nul doute en 1828, avec la mort de sa petite-fille préférée, Marie, celle qui ressemble tant à Calixte, même jusque dans la mort. Ce qui achève d'accabler M^{me} de Lage est le décès de Charles de Damas, depuis longtemps son meilleur ami qu'elle aimait avec une tendresse particulière. C'est la foi qui l'aidera à accepter la disparition de tant d'êtres chers, mais qui ne pourra pas l'empêcher de sombrer dans la mélancolie. Peut-être ses nombreuses lectures (elle aime les livres d'histoire, les récits de voyage, les romans, et certains livres pieux

comme les *Confessions* de saint Augustin) lui ont-elles apporté quelque consolation dans ces moments difficiles.

Bien avant 1830, M^{me} de Lage pressentait la nouvelle Révolution: ses lettres en sont la preuve. Son attachement au roi et son approbation des mesures qu'il avait mises en place lui font espérer que sa fermeté saura vaincre les résistances malgré les expressions de mécontentement qu'elle avait entendues. Pourtant, il n'en est rien. C'est la Révolution de Juillet et Charles X est obligé d'abandonner son trône, ce qui contraint M^{me} de Lage à faire une nouvelle série de voyages, d'autant plus qu'on lui confisque la moitié de ses revenus. La vie à Paris est insoutenable; elle décide donc de se diriger vers l'Allemagne, à Karlsruhe, dans un premier temps, où elle arrive en septembre 1830. Cette ville n'étant pas à son goût, elle se fixe à Bade, ville de plaisir et de distractions. C'est là que M^{me} de Lage va passer les dernières années de sa vie, puisqu'il n'est pas question pour elle de rentrer en France sous le régime de Louis-Philippe. Grâce à l'intermédiaire d'amis qu'elle retrouve par hasard dans cette ville, elle va embaucher Mlle Henriette Dureteste comme intendante, dame de compagnie et « sa meilleure amie », quelqu'un à qui elle peut faire entière confiance. D'ailleurs, M^{me} de Lage écrit à sa fille Nathalie, le 21 janvier 1833: « J'ai pleine confiance en elle [...] pour la destination des papiers et de tout ce qui doit vous être remis¹⁷ ». Heureusement pour nous, Mlle Dureteste s'est parfaitement acquittée de sa tâche, car les lettres de M^{me} de Lage ont bien été confiées à sa fille Nathalie.

Comment M^{me} de Lage passe-t-elle les dernières années de sa vie en exil? Aucun changement ne semble avoir perturbé les habitudes de la marquise. Elle lit avidement toutes les nouvelles relatives au roi en exil, y compris les lettres qu'il lui écrit lui-même. Les soirées se passent à lire, à causer, à jouer, à parler de la France et du jeune duc de Bordeaux, petit-fils de Charles X, sur lequel reposent désormais toutes les espérances du parti légitimiste. Elle ne cesse de voyager en touriste avertie et n'hésite pas à rendre visite à Charles X, venu prendre les eaux à Toeplitz près de Prague. Lorsqu'elle apprend la nouvelle de sa mort en novembre 1836, elle est catastrophée. Sa douleur s'exprime dans une lettre à sa fille: « Je suis anéantie, je n'ai plus le cœur à rien, plus de

¹⁷ Reinach-Foussemagne, *Une fidèle*, p. 356.

courage. Excepté vous, presque tout me devient indifférent. Sans toi, mon enfant, je désirerais mourir » (lettre du 18 novembre 1836). Elle a du mal à s'en remettre. Les lettres qu'elle adresse à sa fille témoignent de son attachement au feu roi et de son regret qu'il ne soit plus en vie: « C'était vraiment une race royale, comme on n'en avait jamais vu et comme on n'en reverra jamais, non seulement pour la dignité, mais pour la bonté », écrit-elle le 1er décembre 1836. C'est le même regret qu'elle exprime quelques mois plus tard:

La perte du Roi m'a achevée. C'était encore un intérêt bien tendre et un lien bien fort, formé de mille choses douces et sacrées: le respect de l'autorité, la confiance de l'amitié, le charme des souvenirs. Songez que depuis les temps de Versailles, j'étais la confidente de ses pensées les plus intimes; s'il ne me les communiquait pas, il me permettait de les deviner, et il n'ignorait pas que je les connaissais. J'attendais le moment d'aller le revoir; je pensais à ce que je lui dirais. Si vous saviez comme il a été bon pour moi (lettre du 17 avril 1837 à Nathalie).

Chez une femme dont la vie s'était tant identifiée à la monarchie, ces sentiments de désarroi sont tout à fait compréhensibles, puisque tous ses espoirs s'écroulent avec la mort du souverain.

Désormais, la ville de Bade en Allemagne sera le centre de ses activités, malgré le pied à terre qu'elle a gardé à Paris, rue des Saussaies, où elle se rend de moins en moins souvent. Après tout, à Paris, il lui reste peu de plaisirs, la plupart de ses amis étant partis ou morts, tandis que Bade lui offre ses eaux thermales, le salon de jeu et, surtout, une société cosmopolite conforme à son goût. Voici le portrait qu'a fait de M^{me} de Lage la baronne du Montet, qui l'a connue à Bade et dont M^{me} de Lage dira dans son testament que son amitié lui a été « d'un tel charme »:

M^{me} de Laage [*sic*] est une *femme vieille d'autrefois* dont la conversation est toujours intéressante et toujours *vraie*. Elle a été dame d'honneur de M^{me} la princesse de Lamballe: ses souvenirs ont un indicible intérêt. La marquise a vécu dans cette société morte, dont plusieurs générations sont tombées dans le sang¹⁸.

M^{me} du Montet, comme bien d'autres, se délecte à écouter la marquise faire le portrait de personnages importants de l'époque de la Révolution, tels que Marie-Antoinette et M^{me} de Lamballe, et raconter des anecdotes à leur sujet.

¹⁸ Baronne du Montet, *Souvenirs*, Paris, 1914, p. 307.

Pour comprendre la décision de la marquise de s'installer à Bade, il suffit de consulter un article écrit par la comtesse Dash dans le journal *La Presse* du 7 septembre 1869. À propos de la ville, elle écrit :

C'est un bijou unique au monde, qui ne ressemble à rien et auquel rien ne ressemble. La nature a d'abord tout fait pour elle, et les hommes se sont mis à la parer à qui mieux mieux, afin que rien ne lui manquât. Cette petite ville est devenue le caravanseraïl de l'univers: c'est le Paris d'été, c'est le centre d'intelligence [...] Il n'est pas une élégante, pas une beauté, pas un artiste en renom, pas un poète ou un écrivain qui n'aille chercher à Baden la consécration de ses succès. [...] La société qu'on rencontre ici se compose de têtes couronnées, de princes et de princesses de sang royal, de très grands seigneurs, de grandes dames [...].

On voit qu'il y a de quoi plaire ici à la marquise; ses lettres reflètent sa joie d'être dans une ville qui a plusieurs mérites comparés aux endroits où elle a vécu en France.

D'ailleurs, un des avantages inattendus qui découlent de sa décision de se retirer à Bade est qu'elle a le temps et le goût de se consacrer davantage à sa correspondance, surtout avec sa fille Nathalie, restée loin d'elle en Caroline du Sud, celle qu'elle appelle « ma meilleure amie » dans son testament. Cette correspondance volumineuse, conservée dans les archives de l'université de la Caroline du Sud, et que nous avons déjà citée, nous permet de découvrir de nouveaux aspects de la vie et de la personnalité de la marquise, puisqu'elle écrit sur son passé et sa famille. D'autres objets, bibelots, livres, porcelaines, finiront par traverser l'Atlantique pour orner le salon de Nathalie et faire plaisir à ses petits-enfants, Delage, Brésilia, Thomas, François et Sébastien, le dernier, né en 1820, qui vivent là-bas si loin d'elle à Stateburg. De plus, elle doit s'habituer à la lenteur des envois postaux, souvent jusqu'à six mois aller-retour, et à la précarité de ce trajet, car n'oublions pas qu'à cette époque un vaisseau sur six n'atteint pas sa destination.

Ce qui ressort tout de suite des lettres que M^{me} de Lage adresse à sa fille est sa fidélité à certaines valeurs clé, sa grande tendresse pour Nathalie, sa peine d'être si éloignée d'elle et son incompréhension du mode de vie que l'on mène sur une habitation où l'on cultive le coton. Toutes ces épreuves et ces privations semblent être alors le lot de la plupart des Américains, six millions seulement à cette époque-là, dont deux tiers vivaient à moins de 80 kilomètres de la côte atlantique. Par contraste, la France comptait 27 millions d'habitants et la Grande-Bretagne, 15 millions.

Une question qui semble beaucoup inquiéter M^{me} de Lage, c'est l'argent. Elle consacre de longs passages à expliquer à Nathalie la situation financière de la famille, surtout les dettes de son beau-frère, M. Binda, époux de sa sœur Stéphanie. Elle s'intéresse de près à ses petits-enfants, surtout à leur mariage. Par exemple, elle approuve le choix de la fille aînée de Nathalie et écrit: « Vous aurez dans M. de Fontenay un gendre admirable, il est si bon, si aimable, c'est un homme si distingué » (lettre du 10 octobre 1828). Elle est extrêmement contente que sa petite-fille épouse un Français et que le ménage reste en France.

Mais il lui reste encore un coup dur à surmonter, peut-être le coup le plus dur qui puisse frapper une mère, la mort de sa fille aînée (on se souvient qu'elle avait déjà vécu la mort de Calixte, la cadette, en 1800). Nathalie lui écrit sa dernière lettre le 21 juillet et elle meurt en août 1841, âgée de 58 ans. La cause de sa mort n'est pas claire: depuis quelque temps, elle se plaignait d'une faiblesse générale, mais voulait jusqu'au bout continuer ses devoirs religieux, ses lectures pieuses et ses prières. Bouleversée, M^{me} de Lage a du mal à se remettre, d'autant plus qu'elle est séparée de sa fille depuis tant d'années. Elle envoie à Delage, l'aîné de ses petits-fils, les armoiries de son mari et de son père, c'est-à-dire du marquis de Volude et du marquis d'Amblimont, voulant par ce geste que se perpétue la noblesse de sa lignée de l'autre côté de l'Atlantique.

La mort de la marquise elle-même survient quelques mois plus tard, le 7 décembre 1842, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Dans son testament, elle donne des directives précises pour son enterrement dans un caveau déjà construit au château de Clisson, à Boismé en Vendée, où reposait déjà sa petite-fille Marie Sumter. On peut y lire sur la stèle funéraire: *Ici se repose l'amie des Vendéens*. Il n'y a pas de nom, seule la date est gravée sur la pierre.

On ne peut que regretter que la marquise n'ait pas écrit vers la fin de sa vie une suite à ses Mémoires. Heureusement, ses lettres sont passées à la postérité, principalement celles qu'elle avait écrites à sa fille Nathalie et dans lesquelles elle croyait nécessaire de tenir cette dernière au courant des événements politiques en France. Nous pouvons donc considérer ces lettres comme une suite de ses *Souvenirs*. Cependant, en terminant la lecture de ses Mémoires, nous ne pouvons que regretter qu'elle n'ait pas repris la plume pour écrire des Mémoires complets de

sa vie qui a traversé l'Ancien Régime, la Révolution, l'Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet. Les personnages qu'elle a connus, les lieux qu'elle a parcourus, sa connaissance des courants et des intrigues politiques de l'époque, tout cela vécu avec sa fine sensibilité et exprimé dans son style singulier, aurait constitué une lecture captivante. Pour sa part, M^{me} de Lage a choisi de rester discrète: ce n'est pas elle qui a publié ses *Souvenirs*; elle préférait livrer ses pensées et ses opinions au cercle intime de la famille.

QUELQUES POINTS DE REPÈRE POLITIQUES ET BIOGRAPHIQUES

1764	Naissance de Béatrix-Étiennette Renart de Fuchsamberg d'Amblimont à Paris
1782	Mariage avec le comte de Lage de Volude. Elle devient «dame pour accompagner » de la princesse de Lamballe
1782	Naissance de Nathalie en octobre
1787	Naissance de Stéphanie
1788	Convocation des États Généraux
1789	Début de la Révolution française juillet: première émigration en Suisse de M ^{me} de Lage
1790	Naissance de Calixte
1791	Deuxième émigration en Allemagne
1792-4	Bordeaux sous la Terreur
1793	Exécution de Louis XVI (janvier) et de Marie-Antoinette (octobre)
1794	octobre: exécution de Robespierre
1794-7	Émigration en Espagne et en Angleterre
1795	Régime du Directoire
1798-1800	Deuxième séjour en Espagne
1799	Coup d'État de Bonaparte
1800	Mort de Calixte à Madrid; retour en France
1802	Mariage de Nathalie avec l'Américain Thomas Sumter
1809	Mariage de Stéphanie avec le comte de l'Isle de Beaufort
1814	Fin de l'Empire; première Restauration; les Cent-Jours
1815	Seconde Restauration
1824	Mort de Louis XVIII; sacre de Charles X
1830	Révolution de Juillet Départ de M ^{me} de Lage pour le Grand-Duché de Bade
1841	Mort de Nathalie en Caroline du Sud
1842	Mort de M ^{me} de Lage à Bade

PROTOCOLE D'ÉDITION

Cette édition des *Souvenirs* de Madame de Lage de Volude est établie à partir de la seule édition disponible, celle publiée en 1869 à Évreux chez Hérissé. L'ouvrage n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune réédition ni traduction. Afin de respecter le texte de base autant que possible, nous avons maintenu les variations orthographiques et la ponctuation d'origine.

SOUVENIRS D'ÉMIGRATION

Lettres à Madame de Montijo en 1801 et 1803

Saintes, 14 septembre 1801.

Ce jour, ma chère, restera à jamais pour moi un jour de souvenir; il me rappelle les tendres et douloureuses impressions de notre séparation qui ne s'effaceront pas plus que celles d'une liaison qui a fait le charme et la consolation de quelques années de ma vie sur une terre étrangère. Il y a aujourd'hui un an que je vous ay embrassée, peut-être pour la dernière fois. Depuis ce moment vous savés la vie que j'ai menée, les voyages auxquels j'ai été forcée, et combien il m'a été impossible de satisfaire à la promesse que je vous avais faite, mais sans trop réfléchir à l'engagement que je prenois:il est peut-être au-dessus de mes forces. Au milieu de tant d'événemens, dans ce renversement général, je doute que ma mémoire puisse me rappeler avec netteté les événemens qui ne m'ont pas été d'un rapport direct, quoiqu'ils ayent amené la plupart de ceux qui me sont personnels ou d'un intérêt /2/ très-vif;je doute également du courage et des moyens qu'il me faudroit pour entrer dans le détail de ceux dont l'impression est si profonde. D'ailleurs, comment parler de soi durant des années ou tout étoit d'un si grand intérêt, pendant un tems si rempli par les infortunes des personnages les plus marquans et les plus illustres! Comment parler de soi au milieu d'événemens qui ont bouleversé tout un peuple, écrasé toute une nation, causé la perte de nos malheureux Princes et fait trembler l'Europe!

Cette première lettre n'a pas eu de copie, parce que j'écrivois moi-même dans ma solitude de Saintes; j'envoyois les cahiers au fur et à mesure à M^{de} de Montijo. Cette lettre contenoit les événemens dont j'avois été le témoin depuis le 10 juillet 1789 jusqu'au 14 juillet 1792. Je n'ai retrouvé que ce commencement sur une feuille volante.

Pendant ma convalescence à Barcelone, en 1803, M^{de} de Montijo ayant chargé l'intendant de ses biens en Catalogne de faire des arrangemens avec un écrivain françois réfugié pour venir lire et écrire sous ma dictée, elle me demanda instamment de lui dicter la suite d'un récit que son amitié pour moi lui rendoit intéressant; alors, avant de lui envoyer les cahiers, j'en fesois faire une copie que j'ai gardée et qui commence au 14 juillet 1792.

/3/ Dicté à Barcelone, pendant ma convalescence, en janvier et février 1803.

Je partis donc de Coblenz le 14 juillet 1792 avec Rosalie et un domestique russe, appelé Kondralsof, que M^e de Damas¹ me donna, le mien n'ayant jamais voulu rentrer en France.

Nous eûmes cette occasion de connoître le caractère vindicatif des femmes russes. Notre domestique étoit esclave, comme tous ceux de son pays; sa maîtresse l'avoit fait élever, il est vrai, avec un soin extrême; il savoit quatre langues et servoit à merveille. Arrivé à Aix-la-Chapelle, il se laissa entraîner par les autres domestiques de la princesse^{***}, qui tous prirent leur liberté. Trois jours après, celui-cy s'en repentit et nous employa inutilement pour obtenir d'être repris. Alors Roger¹, qui envioit fort un aussi bon domestique, fut trouver la princesse et lui offrit de le lui acheter, afin de pouvoir l'emmener avec lui en Russie.

— Non, dit-elle; je veux qu'il ne puisse plus espérer le bonheur de revoir son père, ni sa mère, et conserver le droit de le faire pendre, s'il remet les pieds en Russie.

/4/ Cette infamie nous révolta tous.

Les deux frères² le prirent; mais, Roger ne pouvant pas le mener avec lui, ils me le donnèrent pour faire mon voyage.

Je traversai, à Andernac, le camp des Autrichiens et des Prussiens, qui me causa beaucoup plus de serrement de cœur que de joie. Soit pressentiment, soit plus encore crainte des dangers que nos amis alloient courir, je ne voyois pas sans frémir les préparatifs de tous ces étrangers, dont cependant j'espérois beaucoup alors.

Vous pouvés juger de l'état où j'ai été dans tout ce voyage.

J'arrivai à Aix-la-Chapelle, où je trouvai mon père, mon mari et l'infortunée M^{de} de Balleroy³, si heureuse alors! Tous cherchèrent à m'empêcher de partir. Il n'y eut que l'archevêque de Tours⁴, qui,

¹ Roger, comte de Damas, alors colonel au service de la Russie, aide de camp du comte d'Artois, depuis lieutenant général, député.

² Le comte de Damas et son frère l'abbé de Damas (Charles-Alexandre), abbé d'Héruvieux, près de Paris, agent du clergé, député suppléant aux États généraux.

³ Je crois voir ici une allusion à la sentence du tribunal révolutionnaire de Paris, qui, le 6 germinal an II (26 mars 1794), envoya à l'échafaud les deux frères Balleroy; l'un, Charles-Auguste de la Cour, marquis de Balleroy, lieutenant général, et l'autre, Jean-Paul-François de la Cour, comte de Balleroy, maréchal de camp. Voici quelques lignes de Mme de Lâge qui peuvent servir au portrait de Mme de Balleroy: « J'ai soupé hier chez Mde de la Vanpallière, Mde de Balleroy étoit plus gentille qu'un cœur. Je n'ai pas joué; avec elle c'est impossible, nous avons bien d'autres choses à faire; les causeries ne finissent pas. » Lettre du 13 mai 1789, à Mme d'Amblimont.

⁴ Joachim-François-Mamert de Conzié, archevêque de Tours depuis 1775, député du clergé de Touraine aux États généraux.

connoissant /5/ bien mes sentimens pour ma mère, jugea que toutes ces persécutions me déchiroient le cœur, sans me faire changer de résolution; mais ils me firent renoncer à celle que j'avois prise de m'embarquer à Ostende pour Bordeaux, me faisant sentir qu'à la violence de la maladie de ma mère, celle-cy n'existeroit plus ou seroit rétablie avant mon arrivée.

Je pris donc le parti de rentrer par le plus court chemin. Mais il falloit passer par Givet, où je devois trouver l'armée de M^r de la Fayette et sa personne, que je craignois plus que tous, le connoissant parfaitement, et sachant qu'il eût été charmé de me faire un affront et de laisser massacrer par ses soldats une femme de bonne compagnie attachée à tous ceux qu'il avoit offensés⁵.

Il étoit impossible de me procurer un passe-port. Il se trouva heureusement alors à Aix-la-Chapelle un commissaire des guerres, M^r Gueheneuc⁶, qui avoit son oncle, M^r Boncrepi, établi à Givet et employé comme fournisseur pour l'armée de M^r de la Fayette. Il me donna trois ou quatre mots pour lui sur un /6/ petit papier très-fin, qu'il me recommanda de tenir caché. Il m'avertit que la femme de son oncle et ses deux fils étoient patriotes enragés, l'un étant municipal et l'autre dans l'armée de M^r de la Fayette; qu'il n'y avoit dans la maison que sa femme et M^r Boncrepi à qui je dusse me confier; que, s'ils le pouvoient, ils me procureroient l'un et l'autre un passe-port et me sauveroient de l'inquisition de l'armée. J'acceptai avec reconnaissance ce moyen de parvenir jusqu'à ma mère, dans un tems où tous les villages et tous les individus même avoient le droit de vous arrêter.

Je partis d'Aix-la-Chapelle, la mort dans le cœur.

Ce bon et digne archevêque de Tours eut le pressentiment qu'il me voyoit pour la dernière fois. Je ne voulus pas qu'il me conduisît jusqu'à la voiture. Je voulus voir encore une fois, seule, M^{de} de Balleroy et Roger, pour leur faire de nouveau toutes les recommandations, qui, sans tranquilliser mon pauvre cœur, en calmoient du moins un peu les cruelles angoisses. Dans mes derniers adieux, il me sembla me séparer

⁵ La Fayette, alors pourvu du commandement de l'armée du centre destinée à protéger les frontières entre Philippeville et Wissembourg, venait de quitter son armée pour dénoncer les Jacobins à la barre de l'Assemblée nationale. Mme de Lâge ignorait cette circonstance. Son appréciation injurieuse du caractère de la Fayette est le reflet des rancunes et de la haine de la Cour.

⁶ François-Scolastique Gueheneuc, depuis directeur général des eaux et forêts, sénateur et comte de l'Empire. Sa fille épousa le maréchal Lannes.

une seconde fois de ce qui m'étoit encore plus cher. Mon père, pour la première fois de sa vie, parut affecté et véritablement effrayé des dangers que j'allois courir. Il me conduisit à ma voiture; je lui recommandai mon mari et mon beau-frère⁷, et je partis dans un état impossible à décrire.

/7/ Nous arrivâmes à Liège à dix heures du soir.

Ne voulant pas qu'on sût ma rentrée en France, je me réfugiai, en arrivant, dans la chambre de l'hôtesse qui nous avoit logés lors de notre passage avec la princesse de Lamballe. Elle et son mari insistèrent beaucoup pour que je ne partisse pas tout de suite. Elle me représenta que je courrois des dangers à passer le bacq de *** si tard; que d'ailleurs en attendant deux fois vingt-quatre heures, le passage de Givet seroit plus libre, parce qu'on disoit que M^r de la Fayette devoit abandonner cette position.

Mais ce n'étoit pas pour m'arrêter en chemin que j'avois fait un si grand sacrifice; l'intéressant pour moi étoit d'arriver à tems pour voir ma mère et pour lui donner mes soins... et j'espérois pouvoir la sauver! Le moindre retard pouvoit rendre inutile mon voyage.

Lorsqu'on est pénétré de douleur, les plus petites choses sont sensibles; je fus attendrie jusqu'aux larmes des soins et de l'intérêt de cette bonne femme. Il me fut impossible de rien prendre, et pendant qu'on relayoit et qu'on fesoit manger mes gens, je restai seule dans la petite chambre de l'hôtesse, vraiment dans un état de désespoir.

J'arrivai au bacq à une heure du matin, et, malgré ma recommandation de m'avertir avant que d'entrer dans le bateau, le postillon mit, comme c'est l'ordinaire chez ces gens-là, de l'entêtement à nous passer /8/ sans nous faire descendre; il fesoit une nuit très-noire, une pluie très-forte, cet homme étoit ivre; nous nous trouvâmes dans le bacq les deux roues droites hors des bords; alors il nous fallut rester une grande demi-heure sur la grève, Rosalie et moi, nous serrant l'une contre l'autre, elle fort effrayée du tonnerre et de l'orage épouvantable qu'il fesoit et qui retentissoit dans les montagnes dont nous étions entourées. Pour moi, j'étois dans ce moment assés calme; mais malheureusement Rosalie se mit à me dire:

— Ah! madame, si vos amis vous voyoient en ce moment!

⁷ Jean Henry, vicomte de Lâge de Volude, officier de marine, émigré. Il étoit né le 10 avril 1767 au château de Coatilliau, en basse Bretagne.

retournons, il en est encore tems.

Ces mots si simples, beaucoup moins frappans que tout ce que j'avois éprouvé en me séparant d'eux, me firent dans la disposition du moment une telle impression, que ce fut le seul instant où je fus tentée de retourner. Heureusement, on finissoit l'arrangement de ma voiture. Si cela eût duré cinq minutes de plus, je ne fusse peut-être jamais rentrée en France; tant il est vrai que les plus petites causes font quelquefois beaucoup plus d'impression, suivant la disposition où l'on est.

J'ai remarqué dans tout le cours de ma vie et dans les événemens relatifs aux autres, combien les démarches qui ont eu les suites les plus importantes ont tenu souvent à des choses impossibles à décrire et qui paroîtroient ridicules à ceux qui ont moins examiné notre pauvre nature humaine. Vous en avés eu la /9/ triste certitude dans les détails que je vous ay donnés du voyage de notre malheureux Roi à Varennes et dans toute la suite de sa conduite⁸.

Revenés à mes premières lettres, sur le commencement de notre révolution en 89, et vous verrés que, parmi les cent milles petites causes des fautes que l'on fit alors, cette cruelle révolution a peut-être tenu à ce que le baron de Bezenval⁹, commandant le camp de Paris, avoit des tableaux et un mobilier précieux qu'il craignoit que le peuple ne fût piller, s'il fesoit la moindre résistance, et peut-être bien plus encore à quelques petites haines particulières contre plusieurs individus de la Cour et du Parlement, qui portèrent notre pauvre Reine à persuader au Roi qu'il falloît abattre ces intermédiaires entre lui et le peuple; qu'il étoit aimé de ce peuple à qui il n'avoit fait que du bien. Vous avés vu comme il a été payé de cette entière confiance dans ce bon peuple et de ce désir de donner plus de pouvoir au Tiers. Mais je me laisse toujours entraîner à des réflexions sur des sujets bien plus importants que ce qui m'est personnel, et, sans votre volonté absolue, je ne reviendrois jamais à moi après avoir parlé d'êtres aussi chers et aussi sacrés.

/10/ Nous arrivâmes à Dinant, et on nous engagea fort à ne pas aller plus loin. On nous dit que, depuis trois semaines, aucune voiture

⁸ On a déjà vu que cette partie de la correspondance de M^{me} de Lâge avec M^{me} de Montijo avait été perdue.

⁹ Pierre-Victor-Joseph, baron de Besenval, lieutenant général, colonel du régiment des gardes suisses, commandant en chef dans les provinces de l'intérieur, etc. Son hôtel étoit rue de Grenelle.

n'avoit osé passer. J'avois prévu, en partant, beaucoup de difficultés, aussi celle-cy ne m'arrêta pas. Je pris la précaution de faire laisser à Kondralsof, non- seulement ses armes, mais jusqu'à son couteau, afin que l'irritation des injures auxquelles je m'attendois n'eût aucune suite et qu'on ne pût avoir aucun prétexte de nous maltraiter.

Nous passâmes la frontière vers les cinq heures du soir, et je me souviens que je ne pus m'empêcher de sourire en voyant Rosalie prendre, de loin, le camp des François pour des troupeaux de moutons.

— De tigres! lui dis-je.

Aux avant-postes de ce camp, on nous fit descendre et on nous tint une demi-heure à la visite de ma voiture entourés de soldats qui ne cessoient de nous agoniser d'injures. Voyant que je ne pouvois pas leur donner le passe-port qu'ils nous demandoient, ils vouloient nous faire traverser le camp à pied et nous conduire au quarter général: c'étoit ce que je craignois le plus.

A force de parlementer avec douceur et onction, c'est-à-dire avec de l'argent, je persuadai au caporal, sergent ou officier qui commandoit ce poste, que mon passe-port étoit chez M^r Boncrepi, et je le suppliai de m'y faire conduire et de me permettre de rentrer en voiture; ce qu'il fit, après m'avoir donné plusieurs /11/ soldats pour m'accompagner. Je traversai la ville de Givet au son des plus grossières injures. Je me souviens qu'en passant le pont, je commençai à m'effrayer. Tout ce peuple se pressoit tellement pour nous voir et nous injurier, que je craignis qu'il n'en tombât dans la rivière et qu'on ne vengeât sur nous cet accident.

Je trouvai heureusement à la douane, où l'on nous mena d'abord, un bon gros homme qui écarta la populace et qui fit expédier la visite très-promptement pour nous tirer de ses mains. J'ai la figure de cet homme encore très-présente; il répondit avec une voix de tonnerre à toute cette nuée qu'ils se trompoient; que nous n'étions point des aristocrates; que j'étois une parente de M^r Boncrepi, et qu'il falloit me conduire chez lui.

J'arrivai chez M^r Boncrepi, toujours accompagnée de la même escorte. On le fit avertir. Il vint au-devant de moi dans la cour; je n'eus que le temps de lui dire bien bas deux mots. Il renvoya tout ce monde, même les soldats, fit entrer ma voiture, fermer la porte cochère et m'amena à l'entre-sol, dans son cabinet, où je lui remis le billet dont j'étois chargée. Dire qu'il fut fort content de m'avoir chez lui, ce seroit

certaines me vanter; il parut, au contraire, très-fâché que son neveu m'eût adressée à lui. Il me dit qu'il étoit obligé de se méfier même de sa femme et de ses enfans; que, cependant, il alloit faire son possible pour me procurer un passe-port avant le retour de celui de ses fils qui /12/ étoit auprès M^r de la Fayette, et qu'il me parut craindre le plus; qu'il diroit que j'étois une connoissance qu'il avoit faite à Aix-la-Chapelle, et il me demanda instamment, au souper que je ferois le soir avec sa famille, de ne rien dire qui pût faire soupçonner que j'étois.

Je montai dans le salon, où je trouvai sa femme et ses nièces.

J'avois une migraine affreuse, et j'ai toujours fait usage depuis, avec succès, du remède que sa femme me fit faire: on me fit prendre du thé avec une cuillerée d'eau des Carmes, me faisant tenir en même tems un fer chaud sur l'estomac. Ce remède m'a toujours réussi depuis dans une seule espèce de migraine; car dans tous mes autres maux de tête il ne m'a point soulagée. Pendant une petite absence de la maîtresse de la maison, la nièce, qui étoit prévenue, me parla à cœur ouverte; elle me dit que son oncle étoit un peu trembleur et très-pressé de se défaire de moi; qu'elle avoit le lendemain une occasion sûre pour écrire à son mari à Aix-la-Chapelle; que, si je voulois, elle feroit passer mes lettres. Je me pressai d'écrire à mes amis. J'ai sçu depuis que mes lettres ne sont jamais parvenues.

Je suis persuadée qu'alors tout ce monde étoit de bonne foi; mais ce qui m'a fort étonnée, c'est, en revenant en France en 1800, de trouver ce commissaire des guerres, M^r Gueheneuc, employé par Buonaparte et /13/ le beau-père du général Lannes. J'étois loin de penser que sa petite-fille, que je voyois là, seroit un jour la femme d'un général français. Ce qu'il y a eu d'assés piquant, c'est mon entrevue avec ce M^r Gueheneuc, quand j'arrivai à Paris. Je l'avois laissé à Aix-la-Chapelle commissaire des vivres pour l'armée des Princes¹⁰, trahissant pour eux la République ou les trahissant pour la République, je ne sais qu'en penser. Je ne pus pas m'empêcher de lui dire, quand je le vis et qu'il fut seul avec moi:

— Parlons franchement! êtes-vous de bonne foi aujourd'hui?

Il s'embarassa beaucoup et me dit cent mauvaises raisons que je pris pour bonnes: nous avons besoin de lui pour une affaire où il prouva cependant qu'il avoit de la probité.

¹⁰ M^{me} de Lâge lui donne plus haut la qualité de commissaire des guerres.

Quand je passai à Aix-la-Chapelle, l'archevêque de Tours, ami de la duchesse de Gesvres¹¹, embarrassé pour lui faire venir deux mille écus qu'elle avoit à Paris, arrangea avec ce monsieur que je les ferois passer à M^r Boncrepi, à Givet, qui les enverroit à son neveu pour les remettre à l'archevêque ou à la duchesse; mais /14/ qu'il n'y auroit aucune adresse ni aucun reçu de part ni d'autre; que je donnerois seulement cette explication à M^r Boncrepi en passant. Je m'acquittai de ma commission fort exactement; mais depuis nous n'avions plus entendu parler de cet argent qui n'a jamais été reçu à Aix-la- Chapelle, soit que les communications aient été bientôt interrompues, soit que la peur ait empêché M^r Boncrepi de le faire passer, soit sa mort qui arriva peu de tems après. J'ignore ce qui arrêta cet envoi à moitié chemin. Nous ne comptons plus sur cette affaire, quand la duchesse, arrivant à Paris huit ans après, imagina d'en faire parler au neveu. Il répondit que l'argent était bien parvenu à son oncle, mais que l'archevêque de Tours étant mort, et que lui, ne connoissant pas la duchesse, il n'y avoit plus que moi qui pusse certifier à qui cette somme appartenoit. C'est à cette occasion que je revis en 1800 M^r Gueheneuc qui, dès le lendemain que je lui eus donné mon affirmation, envoya les deux milles écus à la duchesse.

Je reviens à mon voyage.

Il étoit embarrassant de m'envoyer prendre un passe-port à la municipalité de Givet; cependant je ne pouvois pas aller plus loin sans ce papier; mais il falloit tant de témoins, de formalités; on prenoit tant de précautions alors avant d'en délivrer, qu'il m'eût été impossible d'en obtenir un si M^r Boncrepi n'eût trouvé le moyen de tromper son fils, qui, lui-même, de bonne foi, trompa la municipalité. Deux heures après, ce fils, /15/ le municipal, me rapporta un passe-port sous un autre nom que le mien.

Je soupai avec toute la famille, et fort mal à mon aise, comme vous le croyés bien. M^r Boncrepi m'amena avec sa nièce dans la chambre de son fils qui étoit absent. Il me dit qu'il me feroit partir à cinq heures du matin, avant que personne ne fût éveillé. La jeune femme, en m'aidant à me déshabiller, me confia que son oncle étoit excessivement pressé que

¹¹ Françoise-Marie du Guesclin, la dernière du nom de l'illustre connétable, mariée à Louis- Joachim-Paris Potier, duc de Gesvres, pair de France, lieutenant général du pays de Caux et du bailliage de Rouen, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 19 messidor an II (7 juillet 1794).

je partisse et qu'il avoit une peur effroyable. Elle me parut être très-courageuse et très-disposée à se sacrifier pour rendre service au parti royaliste.

Quand je fus seule dans cette chambre, entourée de sabres et de pistolets, il me sembla assés étrange de me trouver chez un républicain employé par M^r de la Fayette, et au milieu des armes destinées à servir contre nos plus chers amis.

Je partis de très-grand matin, et jusqu'à Bellevue, village à lieues de Givet, je n'ai éprouvé aucun embarras, si ce n'est le désagrément d'être arrêtée à chaque municipalité pour montrer mon passe-port.

J'arrivai à Bellevue à cinq heures et demie du soir. Je comptois aller beaucoup plus loin, mais le maître de poste très-inoisamment refusa des chevaux, quoiqu'il en eût dans son écurie.

J'avois sçu à Givet que M^r de Mondragon¹² avoit été /16/ massacré dans ce village à l'instigation de ce maître de poste qui alors étoit à la tête de tout le bas peuple.

Je ne cherchai point à parlementer avec cet homme, qui vint cependant lui-même à ma voiture, avec l'air le plus insolent. Il vouloit que je m'arrêtasse chez lui, sa maison étant la meilleure auberge de l'endroit. Heureusement il me vint à l'idée de retourner dans un mauvais cabaret que j'avois vu dans une autre rüe en entrant et qui étoit le seul qu'il y eût après la poste.

Nous trouvâmes les salles d'en bas pleines de bonnets rouges. On nous mena dans une chambre au-dessus qui contenoit deux grabats infects et dont le plancher étoit à jour et les portes sans serrures. Je demandai s'il n'y avoit pas une meilleure chambre, mais la servante me répondit avec une telle insolence que je commençai à avoir une véritable frayeur, et je crus bien fermement que ces gens-là finiroient par me massacrer.

Restés seuls, Rosalie, mon Russe et moi, nous nous mîmes à écouter et à regarder par les crevasses les scélérats qui buvoient dans la salle d'en bas. Il n'est pas possible de répéter les horreurs qu'ils prononçoient contre ce qu'il y avoit de plus sacré, la joie qu'ils témoignoiient dans l'espérance de tenir bientôt dans leurs mains les

¹² Jean-Jacques Gallet, marquis de Mondragon, maître d'hôtel du roi, capitaine au régiment du duc de Berry-cavalerie.

Princes, les prêtres et la noblesse qu'ils projetoient de crucifier, d'écorcher, parlant de se faire des cocardes avec leurs entrailles.

Depuis mon entrée en France je m'étois toujours fait passer pour une femme très-malade qui revenoit des /17/ eaux et qui pouvoit à peine se soutenir: mes chagrins et la pâleur de mon visage prêtoient assés à cette histoire. J'engageai Rosalie à descendre et à voir s'il n'y avoit pas dans la maison d'autre femme que cette vilaine servante; que s'il s'en trouvoit une, elle tâchât de l'amener à venir l'aider à me veiller et à me soigner. J'espérois gagner cette femme, et par ce moyen parvenir à m'échapper de ce village. Rosalie s'acquitta fort bien de ma commission: elle trouva qu'il n'y avoit qu'un maître de maison veuf et sa fille qui lui parut une assés bonne personne. Elle lui fit cent mille histoires sur mon état de santé, contant que j'étois presque paralysée des deux jambes; qu'il falloit me veiller et que dans toutes les auberges elle prenoit quelqu'un pour l'aider, mais que je ne voulois pas de la vieille sorcière de servante. Cette fille consentit à venir, disant qu'elle ne pouvoit pas rester tout le tems, mais qu'elle iroit et viendrait.

Quand nous la tînmes, nous lui parlâmes du maître de poste avec ménagement; elle nous en dit tant d'horreurs que nous vîmes que son père n'avoit pas les mêmes principes ou du moins la même atrocité. J'étois étendue sur l'un des deux grabats et je fesois tellement la malade, que cette fille disoit tout bas à Rosalie qu'elle croyoit que je n'en reviendrois pas et que je mourrois avant que d'arriver à Paris; elle ne cessoit de répéter:

— La bonne chère dame!

Elle nous dit en confidence qu'elle et son père étoient très-malheureux d'être forcés de recevoir tous les scélérats /18/ qui venoient boire et manger chez eux, et des servantes et des valets si atroces, qu'ils les fesoient trembler eux-mêmes; qu'ils étoient obligés de faire bonne mine, d'avoir l'air d'être contens de tout cela, pour conserver leur vie et leur bien. Elle se mit à pleurer en parlant du massacre de M^r de Mondragon et de l'horreur que lui inspiroient les gens de leur maison qui avoient été y participer, excepté un valet de charrue. Je lui dis:

—Votre père a donc des chevaux de charrue?

Et alors je conçus l'espérance de me sauver avec ces chevaux. Comme nous lui avions dit, Rosalie et moi, que c'étoit une révolution de sang qui m'avoit mise dans cet état, elle nous dit qu'elle avoit un

remède excellent, et nous conta à cette occasion cent mille histoires de commères; et quoiqu'il fût sept heures et demie du soir, elle courut bien vite chez une de ses voisines qu'elle envoya cueillir dans les champs et dans les bois d'une herbe qu'elle appeloit la Reine-des-Bois. Nous prîmes occasion de cette marque d'intérêt pour lui donner de nos affaires tout ce qui paroissoit exciter sa curiosité ou son admiration: les boucles d'oreilles de Rosalie, plusieurs fichus de soie et de mousseline qui la charmèrent. Vers les dix heures, quand nous crûmes l'avoir bien gagnée et que nous n'entendîmes plus autant de bruit dans la maison, nous lui dîmes que nous craignons que le maître de poste ne nous refusât des chevaux le lendemain; qu'il y alloit de ma vie si je /19/ n'arrivois pas très-promptement à Paris pour consulter un médecin; que certainement, si on me retenoit quelque tems dans ce village, je mourrois, soit faute de secours, soit du chagrin d'être encore séparée d'une mère que j'adorois.

Quand je la vis bien touchée, je me hasardai de lui parler des chevaux de charrue de son père et des moyens qu'il y auroit de me conduire à la première poste, le maître en étant un digne homme, comme elle me l'avoit dit. Elle ne parut point trop effrayée de ce projet. Alors je l'engageai à aller conter tout cela à son père, et à le faire monter pour me parler. Rosalie soupait à côté de mon grabat, et je ne mangeois que quand cette femme s'écartoit un instant, parce que je lui avois fait accroire que j'étois si mal que je ne pouvois rien avaler que du bouillon et du café au lait. Elle conta à son père mon état de santé avec encore plus d'exagération et l'amena à la fin de ce triste souper. J'employai toute mon éloquence vis-à-vis de ce bon homme. Il me parut beaucoup plus effrayé que sa fille du parti que je lui proposois; par conséquent, il a eu beaucoup plus de mérite à me rendre un service aussi important que celui que je réclamois de lui. Après une conversation de trois quarts d'heure, pendant laquelle il me sembla très-affecté de tout ce qui se passoit et très-irrité de l'atrocité du maître de poste, il sortit, apparemment pour aller consulter son valet de confiance, et revint en me donnant sa parole que je partirois le lendemain /20/ matin à quatre heures avec ses deux chevaux et ce même domestique, au risque de tout ce qui pourroit lui arriver. J'aurois voulu alors lui donner tout ce que je possédois; il refusa l'argent que je lui offris au-dessus du prix de ses chevaux; je n'eus que la possibilité de donner, le lendemain, quand je fus à la première poste, à ce bon valet de charrue, de quoi se souvenir

de moi; mais ce qui me fit grand plaisir, ce fut l'étonnement et la joie naïve de la fille de la maison quand je lui donnai une grande chaîne de Venise que je portois au col. Sûre de pouvoir partir le lendemain, je m'endormis d'un sommeil aussi calme et aussi profond que j'aurais pu le faire quelques années avant dans ma propre maison. La bonne fille resta sur une chaise, aux pieds de mon lit, à me veiller. Rosalie dormoit sur l'autre grabat. Le maître vint nous éveiller à trois heures et demie, en nous apportant le meilleur café à la crème que j'aye pris de ma vie: sa bonne fille sachant que je ne pouvois prendre que cela le lui avoit fort recommandé.

Nous partîmes à quatre heures. Je tirai Kondralsof du cabinet où je l'avois consigné et où je lui avois fait porter à manger, afin que sa présence ne réveillât pas l'attention des monstres qui buvoient en bas.

Je quittai cette maison avec attendrissement: j'y avois éprouvé toutes les impressions contraires d'effroy et de reconnoissance. J'embrassai la bonne fille, et elle me recommanda fort d'user du petit paquet d'herbes

/21/ qu'elle avoit fait ramasser et qu'elle prétendoit devoir me guérir. Elle demanda instamment à Rosalie de lui donner des nouvelles de notre arrivée; ce que je fis dès que je fus à Bordeaux; et comme le père n'avoit rien voulu recevoir, et qu'il m'avoit paru aimer bien tendrement sa fille, ce fut à elle que j'adressai ce que je voulus lui envoyer. J'en ai reçu la réponse, et dernièrement j'en ai fait prendre des informations par quelqu'un qui passoit par là. Je leur ay fait dire avec quelle sensibilité je conservois le souvenir du service qu'ils m'avoient rendu, et j'ai appris qu'après avoir été très-persécutés du tems de Roberspierre, ils vivent à présent heureux et tranquilles.

J'arrivai donc à la première poste sans aucun accident. Le maître, honnête homme, après avoir parlé aux paysans qui me conduisoient, me fit promptement atteler.

J'arrivai à Soissons le soir même, après avoir rencontré en chemin des gens qui venoient de je ne sais quelle armée ou qui passaient d'un poste à un autre, et dont quelques-uns prirent sans façon des places sur l'impériale, derrière et sur le siège de ma voiture. J'entendois tous leurs discours, qui n'étoient pas rassurans. Il y en avoit deux entre autres qui vouloient se faire des cravates avec les entrailles de nos malheureux maîtres: c'étoit là leur expression favorite. Ceux qui étoient sur le siège assuroient à Kondralsof, et d'une voix si forte que je n'en perdois pas

un mot, que tout /22/ leur bonheur seroit de tenir un revenant de Coblenz. J'avois pris *Gil-Blas* pour lire pendant la route, mais alors il ne me servoit que de contenance. Les yeux dans mon livre, les oreilles attentives à tous ces discours, la mort dans le cœur, je fis cette route bien mal à mon aise, sans cependant qu'il me soit rien arrivé de fâcheux. Nous rencontrions des détachemens qui nous croisoient en allant rejoindre l'armée de M^r de la Fayette. Alors ils nous fesoient arrêter, passoient des deux côtés de la voiture et commençoient une conversation infernale avec ceux qui s'étoient approprié mon siège et mon impériale. Ils leur demandoient qui j'étois, et me prenoient heureusement pour une femme mourante peu digne de leur colère. Je jugeai, sans me tromper, un de ces hommes: en montant sur le siège, il prenoit grand soin d'un petit chien qu'il portoit avec lui; je dis à Rosalie:

— Cet homme n'est sûrement pas aussi méchant que les autres; dites à Kondralsof de lui faire une bonne place.

Et effectivement ce fut lui qui fit taire ceux qui prétendoient que nous étions des chiens d'aristocrates qu'il falloit faire descendre et marcher dans la crotte.

Je trouvai Soissons plein de troupes et de sans-culottes qui alloient joindre les différentes armées. L'auberge où je m'installai étoit si pleine que j'obtins avec peine une mauvaise chambre. Les officiers qui logeoient dans cette même maison avoient l'air aussi scélérats que /23/ leurs soldats. Heureusement je trouvai encore là une maîtresse d'auberge excellente. Quand je lui eus parlé, elle vint me tirer du galetas que nous avions obtenu en arrivant, et me céda sa propre chambre. Elle jugea facilement de quel parti j'étois: elle me confia combien elle étoit malheureuse d'avoir tout ce monde chez elle. Après m'avoir donné un excellent souper, elle se mit à causer, à maudire la Révolution, et m'avertit que je trouverois sur la route de Paris un grand nombre de bandits qui alloient rejoindre les armées; elle me proposa alors de m'accoster, pour arriver à Paris, d'un homme de ses amis, entrepreneur de la manufacture des glaces de ce pays, qui, pour sa propre sûreté, avoit été obligé de prendre l'habit national, mais qui, malgré cela, étoit un parfait honnête homme; il devoit partir pour Paris. Elle envoya l'avertir, et cela fut bientôt arrangé. Il m'accompagna le lendemain, allant à cheval; de cette manière, il ne payoit pas un cheval de plus, et moi j'étois beaucoup plus rassurée. Je regardois cet homme courir à côté de ma voiture, et je me

disois:

— Me voilà donc en confiance et sous la protection d'un bonnet rouge et d'un habit national! Mais certainement celui-là étoit aussi royaliste que moi.

Ce qu'il y a d'assés remarquable, c'est que j'entraï dans Paris par une porte, tandis que les Marseillois entroient par un autre, le 28 juillet, à six heures du soir.

/24/ Je passai par les boulevards devant la maison d'un de mes oncles¹³; je priai le monsieur qui m'accompagnoit d'aller le prévenir de mon arrivée.

Je fus descendre à l'hôtel d'Orléans, rue du Parc-Royal, au fond du Marais, auberge qui m'avoit été indiquée par la correspondance royaliste à Aix-la-Chapelle. La maîtresse, qui ne me connoissoit pas et qui me vit arriver avec un bonnet rouge et un uniforme national, ne vouloit point me recevoir; je fus obligée de lui demander à lui parler seule, et, là, je lui nommai quelqu'un qui me fit ouvrir les portes de sa maison. Elle me logea dans le haut d'un bâtiment très-reculé.

Une heure après, M^{de} de Ginestous¹⁴, que j'avois envoyé avertir, arriva. Nous fûmes d'autant plus attendries qu'elle auguroit bien mal de tout ce qui se passoit, elle qui étoit continuellement dans l'intérieur de la Reine et qui se trouvoit en tiers dans toutes les conversations de cette malheureuse princesse avec la nôtre. Elle me dit qu'ils avoient aux Tuileries de telles frayeurs, que M^{de} de Lamballe, à qui elle venoit d'apprendre mon arrivée, me fesoit recommander instamment de ne pas paroître au Château; que moi venant de Coblenz, on seroit charmé d'avoir ce prétexte /25/ d'accuser la Reine et M^{de} de Lamballe. Elle me répéta qu'effectivement cette crainte n'étoit pas déraisonnable; que je devois avoir entendu parler de l'accusation de ce prétendu comité autrichien qui n'avoit pas plus de fondement que le reste des atrocités qu'on avoit composées contre la Cour; mais comme deux ans auparavant le peuple de Paris avoit cru le faubourg Saint-Germain miné et la Seine empoisonnée, rien ne pouvoit plus nous étonner de leur crédulité, de leur sottise et de leur cruauté. Elle ajouta que M^{de} de

¹³ Le comte de Quiry.

¹⁴ Marie-Louise-Jérôme Ceesia, dame d'honneur de la princesse de Lamballe, fille du ministre de la république de Gènes à Londres et à Madrid, et femme de Jean-François, comte de Ginestous, maréchal de camp. M^{me} de Ginestous et M^{me} de Lâge avoient été présentées au Roi et à la Reine, le même jour, le 19 janvier 1782.

Lamballe ne vouloit même pas que j'envoyasse à l'hôtel de Toulouse, ses gens étant tous très-mauvais, et surtout le concierge.

— Elle me charge de vous dire que, si on vous sçavoit arrivée, vous risqueriez non-seulement votre vie, mais que vous la compromettriez beaucoup, ainsi que la Reine.

En écoutant M^{de} de Ginestous me parler dans tous les détails de cet intérieur que je connoissois en grande partie, de l'aveuglement du Roi et de la Reine, de leurs dangers et de tout ce qu'elle-même craignoit encore, j'éprouvai, comme à mon retour à Paris, en 1791, combien nous étions encores jeunes et légères! Elle passoit subitement avec son genre d'esprit piquant à des scènes vraiment assés comiques qui, malgré moi, me distrayoient, quoique nous eussions toutes deux la mort dans le cœur, moi surtout, à cause de l'état de ma mère. J'ai fait souvent depuis cette remarque sur /26/ notre caractère françois qui, au milieu des plus grands chagrins et des plus grands périls ne laisse échapper aucun ridicule.

Mon oncle, le comte de Quित्रy¹⁵, vint peu de tems après. Je vous ay dit qu'il étoit resté en France à cause d'une infirmité qui l'empêchoit d'aller en voiture ou à cheval. Nous restâmes longtems bien attendris dans les bras l'un de l'autre. C'est le frère de ma mère; j'ai passé quatre ans de mon enfance chez lui; je l'ai toujours tendrement aimé. C'est un gentilhomme de l'ancienne roche; il n'y a pas un seul de ses mouvemens, une seule de ses phrases qui ne respirent l'honneur et la loyauté. Il ne se consoloit pas alors d'avoir été forcé de rester autrement qu'en passant sa vie au Château¹⁶. Il étoit auprès du Roi au 20 juin, c'est-à-dire dans la même pièce; il y a été depuis au 10 août; il n'a dû son salut qu'à son obstination à le suivre, ce qui l'a conduit à la porte de l'Assemblée, où, le Roi entrant seul avec sa famille, il a été obligé de chercher les moyens de se retirer. Mon oncle est très-violent; il est surtout susceptible de colère et d'indignation; mais il est aussi fort tendre et facile à s'épancher.

Nous passâmes plusieurs heures avec lui, M^{de} de Ginestous /27/ et

¹⁵ Antoine-Anne-François de Chaumont, comte de Quित्रy, chevalier de Malte, brigadier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis; il avait été colonel dans le corps des grenadiers de France.

¹⁶ La phrase est peu claire. Faut-il l'interpréter ainsi: Il regrettoit que les circonstances l'aient tenu éloigné du Château, où il auroit voulu rester, et non pas venir seulement en passant?

moi, dans une causerie bien intéressante: lui, avoit beaucoup d'espérance, M^{de} de Ginestous pas du tout. Mon oncle passoit alternativement de la colère contre la foiblesse du Roi à l'attendrissement sur sa position, avec une rapidité qui peignoit bien son caractère et son cœur; il parloit de sa foiblesse avec l'indignation d'un vieux militaire, de ses malheurs avec l'attendrissement du meilleur des hommes, et avec ce respect et cet amour de l'ancienne noblesse. Il me conta ses chagrins de la conduite de ses deux plus jeunes neveux¹⁷, et surtout du chevalier, qu'il aimoit tendrement; qu'il s'étoit plu à voir élever chez ma mère, et dans lequel il avoit mis beaucoup d'espérance. Je voulus dire un mot pour l'excuser sur sa jeunesse; mon oncle me repoussa rudement. Nous nous séparâmes bien tard. Il revint tous les jours, M^{de} de Ginestous aussi, et plusieurs fois dans la journée, et, ce qui nous paroissoit alors fort extraordinaire pour une femme, elle venoit seule dans un fiacre.

Pendant la seconde soirée, l'hôtesse courut tout effrayée nous annoncer qu'on égorgeoit aux Tuileries, et que les Marseillois s'y étoient portés avec une section. M^{de} de Ginestous ne donna pas le tems à cette bonne femme d'achever, elle voulut qu'on fût lui chercher à l'instant même une voiture. Je fis tout au monde /28/ pour la retenir et la sauver de ce péril, mais elle me répondit par ces paroles, que je n'ai jamais oubliées:

— Vous savés avec quel chagrin je vous ay quitté à Aix-la-Chapelle et quelle peine j'ai eue à rentrer; mais, dès l'instant où j'ai pris ce parti, j'ai pris aussi la ferme résolution de mourir avec eux. D'ailleurs, depuis six mois que je les vois; que je suis témoin de leurs périls et de leur extrême bonté, je m'y suis attachée plus que jamais. Non-seulement c'est à M^{de} de Lamballe, que j'appartiens, que je me dévoue, mais c'est encore au Roi et à la Reine, et puisqu'on m'a forcée de rentrer en France, je périrai ou je me sauverai avec eux. Si vous me survivés, mon enfant, je vous recommande ma fille!

Elle partit, et je fus d'une inquiétude affreuse toute la soirée, d'autant plus que tous les rapports que je recevois par la maîtresse de l'auberge étoient, comme son premier avis, tellement exagérés que je

¹⁷ Ils étaient fils de Jacques-Guy-Georges-Henri de Chaumont, marquis de Quित्रy, chevalier de Saint-Louis. Le marquis de Quित्रy avait été enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Villeroy.

crus n'être revenue à Paris que pour être le témoin des plus affreux désastres. Heureusement, vers le soir, M^{de} de Ginestous envoya chez moi sa femme de chambre de confiance avec un petit billet où elle me disoit :

« Messieurs les Marseillois se sont bornés au massacre d'un garde national, et nous en sommes encore quittes pour la peur. »

Je sçus alors qu'elle étoit arrivée au Carrousel pendant le fort de l'émeute; que son fiacre n'avoit pas pu passer; qu'elle étoit descendue seule au milieu de l'immense /29/ populace; qu'elle trouva moyen de pénétrer et de se faire jour jusqu'aux Tuileries; qu'alors étant parvenue à se faire reconnoître de quelques gardes, ceux-cy lui facilitèrent l'entrée du Château. Elle fut tout de suite dans l'appartement de la Reine, où elle trouva tout le monde très- effrayé. La Reine lui demanda d'où elle venoit, et quand elle lui prononça mon nom, son premier mot fut :

— Mon Dieu! qu'elle ne vienne pas icy, on sçauroit qu'elle arrive de Coblentz; elle me compromettrait.

Quand le danger de cette journée fut passé, elle revint à M^{de} de Ginestous, lui demanda avec bonté de mes nouvelles et recommença ses mêmes recommandations pour que je ne parusse pas; alors, M^{de} de Ginestous, qui m'aime tendrement, saisit cette occasion pour rappeler à la Reine et lui bien expliquer que, si je n'étois pas rentrée pour venir auprès de M^{de} de Lamballe en même tems qu'elle, c'étoit par un ordre exprès de la Princesse qui m'avoit fait rester en pays étranger; que j'étois demeurée à Aix-la-Chapelle avec M^{de} de Ginestous, pour attendre comme elle les ordres de M^{de} de Lamballe, lorsqu'il nous parvint deux lettres d'elle: l'une, qui mandoit positivement M^{de} de Ginestous, seule et point d'autre, sous prétexte qu'étant étrangère et Génoise, et d'ailleurs moins mal notée que moi, elle la compromettrait moins, et l'autre, qui m'étoit adressée, par laquelle elle me supplioit de ne point revenir; disant qu'elle n'avoit nul besoin de moi, /30/ que je la compromettrais, et me conseillant d'aller à Coblentz, auprès de mes amis. M^{de} de Ginestous expliqua tout cela à la Reine et lui répéta, ce qu'elle sçavoit déjà, que la maladie de ma mère étoit la seule cause de mon retour, et que je serois partie ce jour même pour Bordeaux sans prendre le tems de me reposer, si ce n'étoit qu'il me falloit deux ou trois jours pour trouver des témoins et les moyens nécessaires pour obtenir un passeport.

Notre malheureuse Reine, entourée des plus grands périls, eut encore la bonté de lui dire qu'elle me conseilloit de rester à Paris encore quelques jours; qu'elle sçavoit positivement qu'on venoit de faire des massacres à Bordeaux, entre autres l'abbé de Langoiran, grand vicaire¹⁸; que M^{de} de Donnissan¹⁹ et beaucoup d'autres étoient en fuite de cette ville et venoient se réfugier à Paris; que c'étoit encore le lieu le plus sûr. Elle insista beaucoup pour que j'attendisse quelques jours, ajoutant:

— Dites-lui qu'elle reste bien cachée; dans peu de tems, elle pourra peut-être voyager plus tranquillement.

M^{de} de Ginestous remarqua qu'elle prononça ces derniers /31/ mots avec un air de satisfaction et d'espérance qui annonçoit un résultat bien différent de celui qui eut lieu quelques jours après.

Je sçus tout cela le lendemain par M^{de} de Ginestous qui vint elle-même dîner et passer la journée avec moi. Je la chargeai de nouvelles assurances de mon dévouement pour Sa Majesté, et ce jour-là, étant restées longtems ensemble, je lui demandai, ainsi qu'à mon oncle, les détails de ce malheureux 20 juin dont ils avoient été les témoins, elle auprès de la Reine, et lui dans la pièce où étoit le Roi. Ils sont tous conformes à la relation que j'ai transcrite cy-dessus en parlant de cette cruelle journée. Cette relation fut faite par le jeune Montmorin²⁰, gouverneur de Fontainebleu, qui fut massacré depuis, le 10 août, aux Tuileries. J'ai encore l'original de cette relation écrit de sa main et envoyé par Madame Élisabeth à Monsieur, comme la plus exacte et la plus détaillée. Je demandai à M^{de} de Ginestous et à M^r de Clermont²¹, que je vis ce même jour, si effectivement tout ce qu'on disoit dans le public des réponses de Madame Élisabeth au peuple étoient vraies; entre autres, ces mots: – Ne les détrompés pas! – quand on la prenoit pour la Reine. Ils me dirent qu'ils /32/ ne les avoient pas entendus; mais M^r de Clermont me conta que ce même jour, 20 juin, étant dans une embrasure de fenêtre auprès de celle où étoit le Roi, au milieu de

¹⁸ Il était également prieur de Saint-Étienne de Mortagne.

¹⁹ Marie-Françoise de Durfort-Civrac, dame d'atours de Madame Victoire de France, mariée à Guy-Joseph, marquis de Donnissan, gentilhomme d'honneur de Monsieur, sénchal de Guienne, maréchal du camp, fusillé à Angers le 8 janvier 1794. C'est la mère de Marie-Louise-Victoire de Donnissan, marquise de Lescure et de la Rochejacquelein.

²⁰ Louise-Victoire-Hippolyte-Luce, comte de Montmorin de Saint-Herem, gouverneur du château de Fontainebleau, maire de la ville, fut massacré, non pas le 10 août, mais le 2 septembre, à la Conciergerie.

²¹ Charles-Georges, marquis de Clermont-Gallerande, chambellan du duc d'Orléans, maréchal de camp, etc., émigré, pair de France et lieutenant général sous la Restauration.

ces scélérats et avec cet affreux bonnet rouge sur la tête, lui et une autre personne qui étoit à côté de Madame Élisabeth ne purent s'empêcher de lui dire:

— Ah! Madame! le ciel vengera tant de crimes.

Elle leur répondit avec une douceur et un son de voix angélique:

— Ne parlons point de vengeance; espérons plutôt que Dieu leur pardonnera et les changera.

M^{de} de Ginestous me conta que la Reine passa tout le tems de cette cruelle scène dans le grand cabinet du Roi, son fils sur ses genoux, ayant permis qu'on lui posât l'infâme bonnet rouge. Elle avoit la table du conseil devant elle qui la séparoit de cette troupe de cannibales. Ceux-cy traversoient la chambre et s'arrêtoient vomissant toutes sortes d'injures. La comtesse de Ginestous qui étoit derrière la Reine, monta avec la duchesse de Maillé²² sur des tabourets pour mieux les examiner, et quoiqu'elles dussent croire mourir ce jour-là, elles remarquèrent tout au milieu de tant d'horreurs. Mais ce qui les occupoit beaucoup, c'étoit l'affreuse position /33/ de notre malheureuse Reine, qui malgré son extérieur calme, souffroit intérieurement ce qu'il est impossible d'exprimer. Elle se retourna plusieurs fois en disant:

— C'est trop fort aussi! cela va au delà de toute patience humaine!

M^{de} de Lamballe montra de même beaucoup de courage: toujours debout pendant cette longue scène, appuyée sur le fauteuil de la Reine, elle ne sembloit occupée que des dangers de cette malheureuse princesse, sans penser aux siens propres. Elles sont toutes persuadées que si un de ces scélérats avoit osé frapper la Reine dans ce moment, tous eussent suivi son exemple, et que tout ce qui étoit dans la chambre eût été massacré. Heureusement la majesté de la Reine, peut-être sa beauté, son maintien si noble et si fier, son air d'assurance leur imposa à tous. M^{de} de Ginestous me dit qu'elle étoit fort pâle et que ses jambes avoient un mouvement de tremblement involontaire, mais qui ne s'apercevoit pas à cause de la table sur laquelle il y avoit un tapis. Depuis, la duchesse de Maillé, à Londres, m'a répété tous ces détails ainsi que plusieurs autres personnes qui se trouvoient à cette scène.

²² Henriette-Victoire de Fitz-James, dame du palais de la reine, mariée à Charles-François-Armand, duc de Maillé, premier gentilhomme de la chambre et écuyer du comte d'Artois, depuis maréchal de camp, pair de France, premier aide de camp de Charles X.

On parvint à m'avoir un passe-port de Paris pour Bordeaux, grâce à l'obligeance de mon hôtesse qui engagea plusieurs de ses amis à me servir de témoins; ils certifièrent que j'étois sur cette section depuis longtems. Je fus obligée d'aller avec eux chez le commissaire du quartier et à l'Hôtel de Ville. On me fit des questions /34/ auxquelles j'étois préparée, et qui par conséquent ne m'embarrassèrent pas. Quelques municipaux étoient parens ou amis de mon hôtesse; j'obtins un passe-port.

Pendant ces trois jours que je passai à Paris, je ne vis que M^{de} de Ginestous qui restoit presque toute la journée chez moi, mon oncle, M^r et M^{de} de Clermont, et ma malheureuse Princesse qui vint le 31 à neuf heures du soir, dans un fiacre, seule avec M^{de} de Ginestous: c'étoit probablement la première fois de sa vie qu'elle sortoit de cette manière, et sans aucun domestique. Elle resta avec moi fort avant dans la nuit, et c'est alors que je l'ai vue pour la dernière fois. Le tems ne peut effacer l'impression que j'ai éprouvée en lui disant: — Adieu! d'autant que j'eus à combattre sa volonté et ses conseils en persistant à partir le lendemain.

Depuis mon arrivée à Paris, elle et mon oncle avoient eu des nouvelles de ma mère: on leur mandoit que depuis l'opération du moxa on commençoit à espérer qu'elle recouvreroit la parole et la connoissance. M^{de} de Lamballe et M^{de} de Ginestous me firent observer que dans son genre de maladie, ou l'on mouroit de suite ou un mieux lassoit l'espoir encore d'une longue existence; que si ma pauvre mère devoit en mourir, je ne la trouverois plus; et que si elle en revenoit, mon voyage lui seroit tout aussi utile dans quinze jours qu'aujourd'hui. Elles me peignirent l'horreur d'arriver dans une ville remplie de troubles et de massacres pour /35/ n'y plus trouver l'objet qui me fesoit venir de si loin. Hélas! elles croyoient alors que le séjour de Bordeaux étoit bien plus dangereux que celui de Paris; je le croyois moi-même, et si j'eusse moins aimé ma mère j'aurois cédé à leurs instances et à leurs inquiétudes sur mon voyage, et je n'existerois plus aujourd'hui, puisqu'on fut le 12 août me chercher dans cette auberge et tourmenter les maîtres de la maison pour découvrir où j'étois. Le crime n'est pas, heureusement, toujours aussi adroit qu'atroce; car la simple inspection des registres de la section auroit fait connoître mon passe-port et la route que j'avois prise. On étoit cependant assés instruit sur ce qui me

regardoit puisqu'on me demanda, et sous mon nom et sous mon faux nom, ajoutant que je venois de Coblenz, et que pendant le peu de tems que j'étois restée dans cette auberge, j'avois écrit en pays étranger: ce qui étoit très-vrai. Je suis sûre que mes lettres avoient été exactement jetées à la boîte par M^{de} de Ginestous, mais le cocher de fiacre qui la conduisoit pouvoit avoir rendu compte que, venant de tel endroit, il l'avoit arrêtée devant la grande poste. Cependant, ce que je vous prierai d'observer pour l'honneur de notre nation, c'est combien il y a eu de personnes qui se sont sacrifiées pour nous être utiles. Si pour moi, simple particulière, j'ai éprouvé tant de dévouement depuis ma rentrée en France, et cela sans aucun intérêt; si, dis-je, pour moi tant de personnes ont exposé leur vie, jugés ce qu'il en a été /36/ pour des êtres plus intéressans, pour un si grand nombre de royalistes en danger, qui ont éprouvé de la part des bons François des procédés si nobles et si touchans! Cette bonne maîtresse d'auberge, ses parens, ses amis qui m'ont servi de témoins, tous y risquoient leur vie. J'ignore leurs noms, excepté celui de la maîtresse de la maison, et ce n'est que par l'intérêt qu'on leur a inspiré pour une personne pensant comme eux, et dans une position embarrassante, qu'ils ont agi pour moi.

C'est donc le 31 juillet que j'ai vu pour la dernière fois ma malheureuse Princesse. Elle ne me parut pas du tout effrayée de sa position et de celle de la Famille Royale. Pendant que M^{de} de Ginestous avoit été parler un instant à ma femme de chambre, elle me dit que lors du 20 juin on prévoyoit d'avance cette journée; qu'elle en avoit été inquiète, et qu'elle avoit supplié M^{de} de Ginestous de s'éloigner, mais que celle-cy avoit pris avec humeur cette précaution de sa part; ce qui fait qu'alors en refusant de quitter Paris, elle lui avoit marqué plus de sentiment d'honneur que de sentiment d'affection pour elle; mais qu'heureusement elle étoit plus rassurée pour l'avenir. Elle ajouta que, pour cet instant, elle pouvoit me répondre que l'intention du Roi étoit de prévenir ceux qui l'attaqueroient et enfin de se montrer et de permettre qu'on décidât l'affaire par les armes; qu'elle espéroit beaucoup de cette résolution. Je lui fis observer qu'il y avoit deux ans qu'à /37/ chaque événement on nous donnoit cette espérance, et que le Roi dans toutes les occasions avoit sacrifié ceux qui lui étoient dévoués à cette crainte extrême de se montrer armé contre le peuple. Elle me répondit qu'il sentoit bien tout le mal dont sa bonté avoit été la cause;

qu'elle sçavoit positivement qu'il connoissoit à présent combien ceux qui lui avoient représenté le danger d'accepter la Constitution telle qu'elle étoit et l'impossibilité de la faire exécuter de bonne foi avoient eu raison, et qu'après avoir eu la preuve que tous les sacrifices qu'il avoit faits si franchement n'avoient servi qu'à enhardir le crime, elle étoit sûre qu'il avoit pris la résolution de recouvrer ses droits et de sauver son peuple des malheurs qu'il prévoyoit.

M^{de} de Ginestous étoit rentrée pendant cette conversation, et je vis qu'elle étoit bien loin de partager les espérances de M^{de} de Lamballe, sur les résolutions du Roi.

Voyant qu'elle ne pouvoit pas me détourner d'aller tout de suite rejoindre ma mère, elle se désola des dangers que j'allois courir, et me dit enfin qu'elle craignoit que je n'arrivasse trop tard; qu'alors il falloit que je revinsse à Paris me cacher jusqu'au moment, qui ne pouvoit pas être bien éloigné, où les choses changeroient. Elle m'assura que le Roi avoit beaucoup de partisans: personne ne doutoit que le Roi n'eût beaucoup de partisans! mais il n'avoit jamais voulu accepter leurs secours. Tout ce qui n'étoit pas absolument scélérat et /38/ qui même avoit été d'une opinion contraire au commencement, étoit revenu à lui de bonne foi; sa bonté bien connue avoit regagné presque tous les cœurs; mais ce même caractère de bonté et son amour pour son peuple pousse à un degré mal entendu, et, j'ose le dire, sa foiblesse, ont bien plus contribué à sa perte et à la nôtre que tous les efforts réunis des monstres que ce siècle et notre malheureux pays ont vus naître. Cependant, comme je vous l'ay déjà dit plusieurs fois, il ne faut pas croire que le Roi manquât de courage; il ne craignoit point du tout la mort: depuis le commencement de la Révolution, il étoit persuadé qu'il seroit assassiné, et il n'avoit pris aucune précaution contre ce danger. Je connois quelqu'un de son intimité à qui il a dit plusieurs fois:

— Ils m'assassineront, et puis après ils ne sauront plus comment se tirer de leur Constitution. Je prévois, pour le peuple qu'ils égarent si cruellement, bien des malheurs.

Alors il revenoit avec attendrissement sur sa famille, et c'étoit la seule chose qui paroissoit le tourmenter vivement. Il adoroit sa sœur, la Reine et ses enfans: c'étoit le meilleur père de famille, le meilleur frère, et on auroit pu dire, le meilleur roi, s'il ne s'étoit pas trouvé régner au moment d'une crise où il falloit pour le bonheur de tous plus d'énergie

que de bonté. Il ne doutoit pas d'une mort prochaine, mais il l'envisageoit avec fermeté; il avoit du courage, mais un courage /39/ passif, qui tenoit plutôt de la patience d'un saint que de l'énergie d'un homme qui étoit nécessaire alors. Il ne faut pas croire, comme tout le monde en paroît persuadé, que la Reine eut à cet égard tout pouvoir sur lui: également bonne sous le rapport de la bienfaisance, elle avoit plus de dignité et plus de caractère. J'ai la certitude que le 10 août elle a fait tout ce qu'elle a pu pour persuader au Roi de se mettre à la tête des Suisses et des sections fidèles. J'ai passé ma vie à entendre dire dans le cours de la Révolution à chaque faute que le Roi a faite: — Mais comment la Reine le laisse-t-elle agir ainsi? Je suis loin de chercher à la justifier pendant les deux premières années qui ont précédé et suivi l'assemblée des États généraux: c'est elle qui a contribué à les faire convoquer; c'est elle qui, par sa funeste prévention pour l'archevêque de Sens²³, nous a commencé bien des malheurs. Depuis 1788 jusqu'au 28 février 1791, je crois qu'elle a participé ou consenti à tous les actes de foiblesse du Roi: elle avoit cru comme lui qu'à force de bonté et de condescendance, elle toucheroit le cœur des François; mais à cette époque elle sentit très-bien qu'il n'étoit plus question du peuple, mais seulement de quelques scélérats qui en imposoient à ce même peuple; qu'une conduite ferme pouvoit seule sauver la France. Elle put se convaincre que la majorité étoit en entier contre les atrocités qui se commettoient /40/ par quelques individus qui fesoient trembler. Dès l'instant qu'elle fut persuadée de cette vérité, et que la sévérité du Roi ne pouvoit plus tomber que sur de véritables criminels, tous ses efforts ne furent employés qu'à ouvrir les yeux de Louis XVI, jusqu'au moment où elle acquit la conviction qu'il étoit impossible de lui faire adopter un parti vigoureux, et alors elle-même se laissa aller au jour le jour jusqu'au 10 août, où elle parut se réveiller; mais inutilement pour le Roi.

L'hiver dernier, un de mes amis, M^r l'abbé de Montesquiou²⁴, qui alors étoit dans l'intimité du Roi et de la Reine, et souvent consulté par eux, me conta qu'ayant un jour proposé à la Reine le parti qui pouvoit encore sauver la France, mais pour lequel il falloit de la résolution et de la fermeté, la Reine l'approuva fort, et lui dit cependant:

²³ Le cardinal de Loménie, Étienne-Charles de Loménie de Brienne.

²⁴ François-Xavier-Marc-Antoine, abbé de Montesquiou, agent général du clergé, député du clergé de Paris aux États généraux, membre de l'Académie française.

— Cela est inutile; la conduite que vous proposés ne peut pas se conseiller: celui qui n'a pas en lui le caractère nécessaire pour l'imaginer ne sauroit en suivre le conseil.

C'est la première fois de sa vie, que je sçache du moins, où elle ait paru se plaindre de la foiblesse du Roi; mais c'étoit dans un moment d'orage, où elle ouvroit son cœur à l'amitié. J'ai sçu aussi par M^r l'abbé de Montesquiou que la Reine un jour l'ayant envoyé /41/ chercher, il trouva S. M. dans sa chambre, tenant un cahier écrit de la main du Roi.

— J'ai obtenu du Roi la permission de vous communiquer ce papier, lui dit-elle. Il faut que vous sachiez qu'il y a à peu près quinze jours, je le vis plus triste, plus tourmenté, plus absorbé que jamais, et l'air encore plus attendri en nous considérant, sa sœur et moi, et en caressant ses enfans. J'ai sçu par ses gens qu'il ne dormoit presque plus. Je le trouvai d'un changement effrayant. Je cherchai à pénétrer ses nouveaux chagrins, et pour la première fois, Élisabeth et moi, nous parûmes l'importuner en cherchant à le consoler. Enfin, quelques jours après, il céda à nos instances, et avec une tendresse et une sensibilité déchirantes, il nous parla des dangers qu'il prévoyoit pour nous, de l'impossibilité où il se voyoit de prendre un parti qui pût nous sauver ainsi que tous les bons François; il se trouvoit plus tourmenté que jamais par les différens conseils qu'on lui donnoit de toutes parts, et qui se trouvoient tous en opposition les uns avec les autres; il reconnoissoit que sa bonté et sa condescendance n'avoient fait que faciliter les crimes; il voyoit l'inconvénient de se conduire au jour le jour; mais il voyoit également que, dans tous les autres partis à prendre, il y avoit les plus grands dangers; non pas qu'il considérât ceux qui lui étoient personnels, mais ceux de la France et les nôtres. Alors nous le conjurâmes de prendre le tems de réfléchir, d'adopter un /42/ parti quelconque et surtout de s'y tenir, fût-ce au plus mauvais. Nous convînmes unanimement combien nous avoient été funestes les variations continuelles qu'il y avoit eues dans la conduite suivie depuis deux ans; nous le suppliâmes de ne point songer à nous dans le parti qu'il prendroit; que puisqu'il étoit résigné à la mort, nous l'étions aussi; qu'il falloit du moins périr avec honneur, et ne considérer dans ce moment que la chose publique. Malgré nos craintes sur la politique des étrangers, je le conjurai, comme Élisabeth, de réfléchir aux secours qu'il pouvoit espérer de ses frères et des bons François réunis auprès d'eux. Après

une suite de conversation très-touchante, nous le laissâmes seul, et il m'a remis hier ce plan de conduite écrit et signé de sa main. Je lui ay demandé ce matin la permission de vous le communiquer, et je vais vous le lire.

M^r l'abbé de Montesquiou fut attendri jusqu'aux larmes des sentimens que le Roi exprimoit: le plan qu'il sembloit vouloir suivre et qu'il indiquoit dans ce cahier lui parut aussi bon que les circonstances et le caractère du Roi pouvoient le permettre; car il n'y étoit pas question de cette énergie et de cette fermeté qui étoient préférables; mais enfin ce plan étoit plus conséquent que tout ce qu'on avoit fait jusqu'alors: il mettoit enfin à l'abri de toutes les variations des différens conseils que le Roi avoit suivis jusque-là.

Cet écrit étoit d'ailleurs plein de raison, rédigé avec /43/ éloquence, et présentoit à chaque page la preuve des sentimens touchans du Roi, de sa bonne foi et de la confiance qu'il avoit toujours mise dans le caractère des François. Il le commençoit par un exposé de sa position qui auroit attendri le cœur le plus farouche; de là il passoit à tout ce qu'il avoit fait pour sauver la France des malheurs auxquels elle se laissoit entraîner; il exposoit ses sentimens avec une franchise et une loyauté dont l'impression seroit bien forte et bien déchirante pour le peuple, aujourd'hui qu'il a ouvert les yeux; et, avec le jugement le plus juste et une force de raisonnement bien au-dessus de tout ce qu'on a imaginé de lui, il balançoit dans les partis à prendre leurs avantages et leurs inconvéniens; enfin il en adoptoit un, et traçoit le plan de conduite dont il ne devoit pas s'écarter.

J'ignore quelles sont les circonstances particulières ou les conseils qui lui ont fait abandonner ce plan. J'imagine que ce fut à peu près à l'époque de mon passage à Paris, puisque cela se rapporte à ce que M^{de} de Lamballe me fit entendre des résolutions du Roi et d'un événement qui devoit incessamment changer notre sort. J'ai oublié de demander à M^r de Montesquiou l'époque de sa conversation avec la Reine.

Il me dit encore qu'après avoir entendu la lecture du cahier, il fit à la Reine l'observation que ce n'étoit pas tout à fait ce qu'il auroit conseillé; mais que, de bonne foi, il croyoit ce plan de conduite meilleur que /44/ tout ce qu'on avoit fait jusqu'à ce jour. Il lui demanda si elle étoit bien sûre que le Roi fût déterminé à ne pas faire une démarche, un pas qui ne fût conséquent avec le parti qu'il adoptoit. Il fut tellement frappé du

mérite de cet écrit, et de l'utilité dont il pouvoit être un jour pour faire bien connoître le caractère, l'esprit et la loyauté de notre malheureux Roi, qu'il demanda instamment à la Reine d'obtenir la permission de le lui confier pour en prendre une copie. Quelques jours après, la Reine lui remit le manuscrit, et rentré chez lui, s'étant enfermé avec son secrétaire et l'abbé de Damas, son ami, il en tira une copie qu'ils signèrent. Ces deux personnes étant très-marquantes et très-connues, ayant une grande considération dans l'opinion publique, ce papier signé par elles auroit eu le plus grand intérêt pour la postérité.

M^r de Montesquiou en qui notre malheureuse Famille Royale avoit toute confiance projetoit alors d'écrire sur la Révolution. Je ne vous parle pas de son esprit; il est au-dessus des éloges d'une femme qui a assés de tact pour en être frappée, mais pas assés de moyens pour le peindre. Quand je l'ai tourmenté pour écrire les choses très-particulières dont il avoit été acteur ou spectateur, il s'y est refusé, parce que, m'a-t-il dit, il lui seroit impossible de cacher les fautes et les torts de ses parens, de plusieurs de ses amis ou des personnes qui intéressent ses amis, et que, d'un autre côté, son cœur se refusoit à les retracer.

/45/ Cette copie si authentique qu'il avoit faite du manuscrit du Roi a été confiée, lors de sa fuite, avec d'autres papiers très-intéressans, à une femme qui devoit les tenir cachés; mais du tems de Roberspierre, la frayeur détermina cette personne à les brûler tous. M^r de Montesquiou a cependant une mémoire si extraordinaire qu'il lui seroit possible de récrire ce manuscrit, s'il n'étoit pris d'un dégoût et d'une insouciance que les circonstances actuelles ne justifient que trop.

Je reviens à cette dernière soirée où, pour la dernière fois, je revis ma malheureuse Princesse. Cette séparation fut tendre et douloureuse. La Princesse me promit de m'écrire souvent; et effectivement, je reçus d'elle une lettre du 8 août, qui ne me parvint que lorsqu'elle étoit déjà en prison.

Je partis de Paris le lendemain mercredy 1er août, à quatre heures du matin.

Je fus coucher à Beaugency, sans aucun événement, ni embarras dans la journée, si ce n'est de l'ennuy de montrer mon passe-port à chaque municipalité et d'avoir affaire souvent à des paysans qui ne sçavoient pas lire et qui me fesoient attendre un gros quart d'heure pour envoyer chercher le sçavant du village qui venoit ânonner nos passe-

ports.

A Beaugency, je couchai à la poste où je trouvai deux bonnes femmes qui avoient déjà le manifeste /46/ des Princes²⁵. Rosalie vint me le dire, et toute fatiguée que j'étois, je descendis pour voir s'il étoit véritable, et entendre ce qu'on en disoit. Je trouvai cinq ou six commères et quelques voisins qui péroroient. Je me fis montrer cet imprimé, conçu à peu près dans ses vrais termes, mais dont on avoit contourné le sens; et, quoique assurément retourné de cette manière il ne dût pas produire le même effet, puisqu'au lieu des assurances paternelles qui remplissoient le véritable, on y avoit inséré des menaces, je trouvai cependant tout ce monde désirant fort la rentrée des Princes en France, très mécontent du régime actuel, et, ce qui m'étonna beaucoup, se plaignant de la foiblesse du Roi et de sa trop grande bonté. Je me mêlai de la conversation, et, sans avoir l'air d'y prendre un grand intérêt, feignant de ne pas connoître ceux dont ils parloient pour que mes discours leur fissent encore plus d'effet, je leur dis le contenu du vrai manifeste que je sçavois par cœur; je leur parlai de la Reine, sur laquelle ils fesoient retomber injustement tous nos malheurs; je la leur fis connoître, autant qu'il étoit possible de le faire à des personnes si grossières et si peu en état de pouvoir se former la moindre idée de son intérieur dont ils disoient dans leurs accusations des /47/ choses même impossibles; je les plaignis beaucoup en cherchant à augmenter leur amour pour le Roi.

Je partis le lendemain de très-grand matin, et je n'éprouvai pas plus de difficultés que la veille jusqu'à Châtellerault où je fus coucher.

Toujours la même inquisition pour les passe-ports. Je trouvai partout des furieux qui, me voyant arriver de Paris, me demandoient des nouvelles, et parloient du manifeste les uns en bien, les autres en mal, suivant leur opinion; mais je puis vous assurer que je trouvai presque partout un grand désir de voir le Roi recouvrer son autorité. Je fus frappée de l'extrême différence de l'opinion qui régnoit alors avec celle que j'avois vue répandue lorsque je traversai la France, à la fin d'août 1789, en revenant de Suisse.

²⁵ « Déclaration de S. A. S. le duc régnant de Brunswick-Lunebourg, commandant des armées combinées de LL. MM. l'Empereur et le Roi de Prusse, adressée aux habitants de la France, » Ce manifeste fut lancé le 25 juillet 1792.

Arrivé à Châtellerault le jeudy, à ma seconde couchée, je fus arrêtée en entrant dans la ville et un peu tourmentée. J'obtins d'être conduite à l'auberge, accompagnée par des municipaux et des gardes. Ceux-cy commencèrent à trouver mauvais que j'eusse un domestique étranger; j'entendois murmurer que je fuyois de Paris; que j'étois suspecte. Ces messieurs étoient montés avec moi dans ma chambre et ne se dispoient pas à me quitter. Tout en répondant aux questions les plus bêtes qu'ils me fesoient, j'avisai un monsieur en bonnet rouge et en écharpe qui venoit de tirer une tabatière en carré long d'un demi pied, qui s'ouvroit à coulisse; je m'imaginai d'aller familièrement prendre /48/ une prise de tabac et de lui offrir de goûter le mien. Rosalie me crut folle; mais je m'en trouvai parfaitement, car cette manière bonasse et dégagée m'en fit tout de suite un ami. Son tabac étoit détestable; je lui dis que j'en rapportois de Paris de très-bon, et que s'il vouloit revenir me voir dans quelques instans je lui en donnerois. Une minute après je lui dis tout bas que j'avois un mal de tête affreux; que je le priois de me débarrasser de tout ce monde; que je n'avois rien de plus à leur dire; que je laissois entre leurs mains mon passe-port, et que c'étoit lui que je priois d'y veiller et de me le rapporter. Effectivement il revint une heure après, sans écharpe et en très-simple citoyen. Je lui donnai un livre de tabac qui le charma. Il me remit mon passe-port et me sauva de toute autre inquisition.

Je partis le lendemain de bonne heure, ne me souciant pas de laisser à ces gens le tems de se raviser.

Si vous traversés jamais un pays en révolution, je vous conseille de voyager et de sortir des villes de très-grand matin. Nous partions avant le jour, et je me souviens que nous étions dans un tel état de frayeur, que Rosalie prenoit de grandes plantes de bouillon blanc qui se trouvoient sur les lisières des bois pour des hommes qui se cachaient. Je me moquois d'elle; mais moi-même j'éprouvois une telle terreur qu'il m'en est resté une impression de tristesse et de malaise toutes les fois que depuis j'ai voyagé dans la nuit ou à la pointe du jour: cette humidité du matin, ce silence de /49/ la nature, ce sombre, me rappellent toujours ce malheureux voyage. Dès que le soleil étoit bien clair, je me sentois tout autre et bien plus de courage.

Nous arrivâmes à la poste après Mansle²⁶ vers deux ou trois heures;

²⁶ En Angoumois; chef-lien de canton, arrondissement de Ruffec (Charente).

il n'y avoit là qu'une maison isolée, sans maître de poste, et seulement quatre ou cinq postillons. Ils commencèrent par nous faire des difficultés sur nos trois chevaux en limonière, disant que l'ordonnance portoit quatre chevaux et deux postillons: cela étoit vrai; mais depuis Givet, cet arrangement étoit fait avec tous les maîtres, n'en prenant que trois et en payant quatre. Je voyois que j'avois affaire à des scélérats; je ne fis aucune difficulté. Après avoir attendu un quart d'heure, je les priai enfin de se dépêcher; ils revinrent et me dirent qu'ils mettroient six chevaux:

— Vous en mettrés douze si vous voulés, leur dis-je; mais partons, je suis pressée.

Nous commencions à avoir peur de leurs horribles figures; ce fut bien pis quand un de ces hommes vint, après nous avoir fait attendre, et nous dit en jurant, lorsque nous lui demandions de se dépêcher:

— Vous attendrés encore bien plus longtems, et vous m'avés l'air de coucher icy; car il n'y a pas de chevaux.

Ces mots retentirent dans tout mon intérieur. Le postillon qui nous avoit amenés étoit reparti; nous n'avions point de secours à espérer; aucune de nous deux /50/ n'osoit aller à l'écurie voir si réellement il n'y avoit pas de chevaux, encore moins pouvions-nous y envoyer Kondralsof qui pouvoit se prendre de querelle, et donner prétexte à nous assassiner. D'ailleurs je pensois qu'il étoit égal qu'il y eût des chevaux, si les postillons ne vouloient pas nous en donner. Ils revenoient à la voiture, se moquoient de notre attente, nous disoient, au milieu de mille injures, que nous devions descendre, que certainement nous ne partirions pas; ils nous demandoient si nous avions peur d'eux, et ajoutoient des grossièretés que j'entendois pour la première fois de ma vie. Je tenois dans mes mains *Gil-Blas*; je le lisois mal, comme vous croyés bien; j'avois l'air de lire pour me donner une contenance, et je feignois l'insouciance et la patience. Nous avions calculé qu'il valoit mieux rester dans la voiture, même la nuit, que d'entrer dans la maison où se tenoient les postillons.

C'est une des occasions où j'ai éprouvé le plus de frayeur. Certainement j'étois bien fâchée de mourir, quand je ne doutois pas d'être guillotinée; mais icy, sans le secours que le ciel m'envoya, notre

position étoit bien plus affreuse: ces malheureux pouvoient nous faire beaucoup souffrir; leur air farouche et féroce me fesoit trembler; ils nous injurioient ou nous disoient des grossièretés impossibles à imaginer, et tout aussi impossibles à répéter. Nous restâmes dans cette position trois mortelles heures, pendant lesquelles ils revenoient sans cesse à la voiture. Après avoir cherché /51/ à gagner quelques-uns d'entre eux pour nous faire partir, — ce qui ne me réussit point, — je pris le parti de ne plus dire un mot et de rester avec l'air de la plus grande tranquillité, attendant la décision de notre sort; et toujours les yeux sur mon livre, sans me détourner, je parlois à Rosalie. Nous frémissions de voir approcher la nuit. Je me souviens que j'en étois au moment où *Gil-Blas* est chassé de chez l'archevêque pour sa franchise sur ses homélies. J'ai entendu depuis lire *Gil-Blas* chez ma mère, et à cet endroit, je retrouvai en moi toutes les impressions de terreur que j'avois éprouvées huit ou dix ans avant; tout ce qui se passa dans ce moment se retraça à ma mémoire.

Il y avoit donc plusieurs heures que nous étions dans cette situation lorsque Rosalie s'avisa de me dire:

— C'est pire qu'à Bellevue; il n'y a icy point de femme; point de secours à espérer.

A chacune de ses remarques, je lui disois:

— Mon Dieu! Rosalie, taisés-vous; j'ai bien assés de peine.

Ce fut elle, la première, qui entendit le bruit d'une voiture et le coup de fouet d'un postillon. L'impression de la joie que j'éprouvai ne peut s'exprimer; mais elle se calma bientôt à la vue d'un courrier en bonnet rouge, qui arriva commandant des chevaux pour un député du département de Bordeaux se rendant à Paris. J'ai sçu depuis que ce monsieur alloit faire part aux autorités de la capitale du massacre des malheureux /52/ prêtres, et recevoir les félicitations et les nouveaux ordres de la ville de Paris pour celle de Bordeaux. Un instant après, la voiture et le député arrivèrent; le député en bonnet rouge, jurant, tempêtant, faisant bien l'affairé et l'important. On le relaya dans la minute. Je balançois si j'aurois recours à lui; j'avois eu à peine le tems de me décider et de chercher ma phrase pour lui faire part de ma position, qu'il étoit prêt à partir. Je pris une décision: je l'appelai; le postillon voulut s'en aller sans rien écouter, mais je fis signe de la main au député et le priai d'arrêter; il descendit et vint à ma portière; je lui contai ce qu'il

en étoit; il me donna à peine le tems d'achever, se retourna et assomma de coups de canne un des postillons qui étoit sous sa main, et me dit d'être tranquille; que, s'il n'y avoit pas de chevaux, il me donneroit les siens et en attendroit de retour. Il s'en trouva encore trois dans l'écurie. Pendant qu'il fesoit atteler, il vint causer à ma voiture, et, avec un ton bien différent de celui que je lui avois supposé, il me demanda si j'allois à Bordeaux; si j'y avois des affaires très-pressantes; il crut devoir me prévenir que cette ville étoit en ce moment dans une grande fermentation, et alors il me conta tous les massacres qui venoient d'y être faits; il me dit en souriant qu'à ma manière d'être et à mes alentours il jugeoit bien que je devois redouter tous les mouvemens révolutionnaires, et me conseilla de retourner ou de m'arrêter dans quelque autre ville.

/53/ Quand on se trouve subitement tirée d'une position fâcheuse, le cœur s'ouvre à la confiance; je ne vis plus le bonnet rouge du député et je lui dis franchement ce qui m'attiroit à Bordeaux; j'espérai même un instant qu'il auroit pu avoir entendu parler de ma mère; je lui dis son nom et lui en demandai des nouvelles: il n'en sçavoit rien. Je le remerciai avec la plus sensible reconnoissance du service qu'il venoit de me rendre; je lui demandai son nom qu'il ne me dit pas, sous prétexte qu'il viendrait lui-même à son retour sçavoir si j'étois arrivée à bon port. Quand mon postillon fut monté à cheval, il lui dit devant tous les autres qu'il prit garde à me bien mener et à ce qu'il ne m'arrivât rien; qu'il alloit rendre compte à Barbezieux de tout ce qui s'étoit passé icy, et qu'à son retour, dans huit jours, il prendroit des informations et feroit payer de leur vie la moindre insulte qui me seroit faite. Il me fit partir devant lui et je lui fesois encore des signes de remerciemens qu'il ne me voyoit déjà plus. Alors nous nous embrassâmes, Rosalie et moi, de tout notre cœur; les larmes nous gagnèrent, et ces larmes me soulagèrent: j'étouffois depuis plusieurs heures.

Je fus coucher à Angoulême, où je fus reconnue et bien soignée par la maîtresse d'auberge.

A la poste de Montlieu²⁷, je trouvai un pauvre vieillard impotent. Pendant que je lui donnois quelques /54/ monnoyes et ce qui nous restoit de pain, il me dit qu'il avoit une jambe paralysée et qu'il avoit eu

²⁷ Bourg de Saintonge; actuellement chef-lieu de canton, dans l'arrondissement de Jonzac (Charente-Inférieure).

des attaques d'apoplexie. En l'écoutant parler, je pris notre poulet, le reste du pâté et des gâteaux de plomb, et, petit à petit, je lui donnai tout ce qui étoit dans la voiture avec quelques autres monnoyes. Il nous bénissoit tant, il paroissoit si content, qu'en partant je penchois la tête à la portière, regardant cette pauvre figure si rayonnante de joie au milieu de tant de misère... et pour si peu! alors il me vint l'idée que si je lui avois donné un ou deux louis cela m'auroit porté bonheur pour ma mère! La voiture alloit très-vite, je voulus la faire arrêter pour retourner; mon agitation augmentoit, mon cœur se gonflait; j'avois la main à la glace de devant pour la baisser, puis je la retirois... Tout ce qui me passa alors par la tête est indéfinissable.

Ma mère est sauvée, me disois-je, si je retourne; Dieu a peut-être envoyé cet homme sur mon chemin... mais ils me croiront folle si je m'arrête.

Un instant après je sentois que je me repentirois peut-être amèrement de n'être pas retournée; je me disois: que m'importe ce que penseront mes gens et un postillon en comparaison d'un si grand intérêt.

Pendant ce tems, nous fesions bien du chemin; nous étions à plus d'un quart de lieue de la poste. Enfin ce combat²⁸.

/55/ J'arrivai le lendemain d'assés bonne heure au dernier passage des rivières de Bordeaux. J'aperçus de bien loin un des gens de ma mère. Je ne puis exprimer ce qui se passa en moi, et le déchirement que j'éprouvai entre la crainte et l'espérance, jusqu'à ce que je lui eusse parlé. Cependant, arrivée assés près pour pouvoir me faire entendre, je n'avois pas le courage de demander des nouvelles dans la crainte de la réponse; mes paroles expiroient sur mes lèvres; je me mis à fondre en larmes. Enfin, quand on m'eut dit que ma mère étoit mieux et qu'on espéroit de la sauver, il me sembla que le ciel me récompensoit à l'instant même de toutes les peines et de tous les dangers que j'avois essayés dans le voyage.

Pendant que nous traversions la rivière, le domestique me donna des détails sur l'état de ma mère; il me prévint que je serois effrayée de la difficulté avec laquelle elle parloit; qu'elle m'attendoit avec la plus grande impatience; que, depuis trois jours, elle envoyoit sa voiture avec lui pour m'attendre au port, et que, toutes les fois qu'il rentroit, elle

²⁸ Lacune dans le manuscrit.

paroissoit très-affectée dans la crainte de mourir sans m'avoir vue.

Quand j'arrivai à Bordeaux, je trouvai mes enfans²⁹ sur l'escalier; je fus obligée de m'asseoir sur une des marches, où je restai fort longtems sans pouvoir exprimer /56/ tout ce que je sentoits et sans avoir la force d'aller plus loin; chaque personne de la maison que je voyois me fesoit une nouvelle secousse d'attendrissement. Je vous ay dit que ma mère étoit chez un de nos parens, M^r de Buch, ancien conseiller au parlement, qui avoit une très-grande maison et une nombreuse famille³⁰. On me conduisit dans l'appartement de M^{de} de Buch, et comme je demandois instamment à voir ma mère et qu'on me remettoit au lendemain pour éviter de lui causer un saisissement le soir, je crus qu'elle n'existoit plus, et je tombai dans un tel état que M^r et M^{de} de Buch me permirent d'aller à la porte de son cabinet et trouvèrent moyen que je pusse la voir sans qu'elle m'aperçût; mais ma chienne, à laquelle on n'avoit point fait attention, entra dans la chambre et ma mère la reconnut. Celle-cy dit tout de suite, avec un mouvement de joie:

— Ma fille est arrivée: voilà sa chienne.

On força ma mère à ne consentir à me voir que le lendemain. Quoiqu'on me fit coucher sur le champ, ma soirée ne fut pas calme; je ne cessois de me faire dire par nos bons parens tous les détails de sa maladie, et de m'occuper de mes petites.

/57/ Ma mère ne sçavoit rien de ce qui se passoit à Bordeaux et en France depuis six semaines.

On attendit, le lendemain, l'arrivée du médecin pour me faire entrer dans sa chambre; encore on ne m'y laissa d'abord que cinq minutes pour ne pas prolonger les émotions vives qui pouvoient lui nuire; elle ne put que me serrer les mains, et moi je ne pus que baiser les siennes et les arroser de mes larmes.

Je rentrai peu de tems après, et dès lors je ne quittai plus sa chambre pendant plusieurs mois.

²⁹ Marie-Louise-Stéphanie-Béatrice-Nathalie, née le 28 octobre 1782; Anne-Joséphine-Françoise- Stéphanie, née le 26 décembre 1787; Jeanne-Henriette-Calixte-Stéphanie, née le 19 février 1790.

³⁰ François Amanieu de Ruat, captal de Buch, seigneur de la Teste, etc., petit-fils de Jean-Baptiste Amanieu de Ruat, captal de Buch, et d'Anne du Breuil de Fonreau, dame de la baronnie de Chassiron, cousine germaine de mon quatrième aïeul, Théophile Audebert de la Morinerie. C'est de cette manière que s'établissait la parenté de M. de Buch avec M^{me} de Lâgé.

C'est le 4 août que j'arrivai à Bordeaux. Nous apprîmes le 13 au soir la journée du 10. Ma mère étoit encore si mal que je ne sortois même pas de sa chambre pour m'habiller; elle étoit inquiète et n'aimoit pas qu'on parlât bas, de manière que je n'appris cet affreux événement que par quelques mots de M^{de} de Buch et par les papiers public qu'elle me remit.

Ma mère fut pendant plus de trois semaines dans un état qui, alternativement, nous fesoit craindre ou espérer pour sa vie.

Ce fut un jour, après qu'elle eut pris une potion d'opium et que toute la nuit elle avoit été à la mort, que j'appris les horribles massacres des 2 et 3 septembre par un journal qu'on crioit dans les rues. J'entendis heuler dessous nos fenêtres. Je ne chercherai pas, ma chère amie, à vous peindre ma position; j'avois passé toute la nuit auprès de ma mère que j'adore et que je croyois perdre à chaque instant; j'apprenois le /58/ massacre de ma malheureuse Princesse³¹ et de mes deux oncles, l'évêque de Saintes et l'évêque de Beauvais, massacrés aux Carmes³². Non! Il n'est pas possible d'ajouter un mot de plus; cet affreux événement, tout ce que j'éprouvai alors, est encore trop sensible et trop déchirant au fond de mon cœur! Mais il est peut-être heureux que ce soit le jour précisément où ma mère étoit le plus mal que j'appris tous ces malheurs: la préoccupation où j'étois d'elle, la fatigue que j'éprouvois depuis longtems, et les soins continuels de son état qui me forçoient à m'occuper, m'ont peut-être sauvée du désespoir. Je passai toute la journée sans oser parler à qui que ce soit, de peur de m'attendrir jusqu'à la foiblesse, et que ma mère ne s'en aperçût.

Je ne vous donnerai pas les détails de ces cruels événemens; ils sont très-exactement décrits partout, et je n'ai pas le courage de les répéter. Ce n'est que successivement que je les ay tous connus. Pour ce qui regarde ma malheureuse Princesse, je n'en ay sçu positivement les circonstances qu'à mon retour à Paris /59/ par ceux de ses gens qui lui étoient attachés et par M^{de} de Tourzel³³, gouvernante des Enfans de

³¹ Le 3 septembre 1792.

³² C'étoit les deux frères: François-Joseph de la Rochefoucauld-Bayers, pair de France, évêque de Beauvais, député du clergé de Clermont en Beauvoisis aux États généraux, massacré au couvent des Carmes le 3 septembre 1792. Pierre-Louis de la Rochefoucauld-Bayers, évêque de Saintes, député du clergé de Saintes aux États généraux, mutilé le 2 septembre et achevé le 3. Ils étoient parents de M. de Lâge par sa grand'mère, Marie-Louise de la Rochefoucauld.

³³ Augustine-Éléonore de Pons, gouvernante des Enfants de France, mariée à Louis-Yves

France, qui étoit à la Force avec elle, et qui, jugée en même tems, fut sauvée par Manuel³⁴ qui avoit aussi promis de sauver M^{de} de Lamballe.

Je vous prévien que l'ouvrage qui a pour titre: *Mémoires de Madame la princesse de Lamballe*³⁵ est une cochonnerie abominable, faite par une femme dont nous n'avons jamais entendu parler, et qui certes, non-seulement ne connoissoit pas son intérieur, mais pas même sa basse-cour. Cet ouvrage, écrit d'ailleurs en style de cuisinière, est rempli de faussetés et de platitudes. Il faut rendre cependant justice à l'auteur: il n'a pas été écrit dans de mauvaises intentions. J'étois à Paris lorsque ce livre parut. Je fus aussi revoltée du style que des mensonges qu'il contenoit. Après en avoir parlé à plusieurs des amis de M^{de} de Lamballe, et sûre du consentement de M^{de} de Ginestous, de /60/ M^{de} de Pardaillan³⁶ et de M^{de} de Las-Cases³⁷, j'envoyai chercher l'homme qui avoit été intendant de la maison de la Princesse; je l'engageai à signer une note que je fis mettre dans les journaux, par laquelle il étoit dit que les personnes qui avoient été attachées à M^{de} la princesse de Lamballe et ses amis encore existans avertissoient le public que les Mémoires qui paroissent sous son nom, non-seulement n'étoient pas d'elle, comme il étoit aisé de s'en convaincre par le style; mais que tous les faits qu'ils contenoient étoient faux ou rendus avec l'ignorance d'une personne qui étoit bien loin de connoître l'intérieur et les habitudes de M^{de} la princesse de Lamballe; qu'on rendoit justice aux intentions de ceux qui avoient dicté ces Mémoires; mais qu'il étoit souvent dangereux et toujours inutile de parler de choses qu'on n'avoit pas été à portée de savoir; qu'il suffisoit de citer deux des principaux faits affirmés dans cet ouvrage pour prouver la fausseté du reste. Premièrement, il est dit que lors du départ du Roi pour Varennes, M^{de} la princesse de Lamballe fut à

du Bouchet de Sourches, marquis de Tourzel, conseiller d'État, prévôt de l'hôtel du roi et grand prévôt de France.

³⁴ Pierre-Louis Manuel, procureur-syndic de la commune de Paris, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris et exécuté le 14 novembre 1793.

³⁵ *Mémoires historiques de Marie-Thérèse-Louise de Carignan, princesse de Lamballe, une des principales victimes immolées dans les horribles journées des 2 et 3 septembre 1792*, publiés par M^{me} Guenard. A Paris, chez Lerouge, imprimeur, passage du Commerce, cour de Rohan, près la rue Saint-André des Arts; l'auteur, rue de la Tour-d'Auvergne, n. 135; 1801, 4 vol. in-12.

³⁶ M^{me} la comtesse de Pardaillan, dame d'honneur de la princesse de Lamballe.

³⁷ Rose-Rémonde Budes de Guébriant, dame d'honneur de la princesse de Lamballe, mariée à Pierre-Jean, marquis de Las-Cases, mestre de camp du régiment de Penthievre infanterie. Elle étoit cousine germaine de M. de Lâge par sa mère, Jeanne-Marguerite de Kergariou.

Londres où elle eut plusieurs conférences avec le Roi et la reine d'Angleterre; que ce fut elle qui fit passer à la Reine les avis de Leurs Majestés Britanniques; /61/ qu'elle séjourna plusieurs mois à Londres, et que ce fut de cette ville qu'elle partit pour venir trouver la Reine à Paris. Le fait est que ce fut à Passy qu'elle apprit le départ du Roi par une lettre de la Reine qui lui fit remise deux heures après leur sortie des Tuileries. Elle partit tout de suite, passa par Aumale avertir M^r le duc de Penthièvre et M^{de} la duchesse d'Orléans, et les engager à se sauver. Ne pouvant pas les déterminer à partir, elle fut s'embarquer à Boulogne pour Douvres où elle ne resta que deux jours et n'eut aucune communication avec qui que ce fût. Elle fut ensuite à Ostende, de là à Bruxelles, puis à Aix-la-Chapelle d'où elle partit le 16 octobre pour venir rejoindre la Reine à Paris. Lorsque je vous ay parlé de notre fuite de Passy, le jour du départ du Roi pour Varennes, vous avés vu que j'étois avec M^{de} la princesse de Lamballe; que je ne l'ai pas quittée jusqu'à Aix-la-Chapelle, d'où elle est rentrée en France. Ainsi vous pouvés juger de mon étonnement de voir que si peu d'années après, et quand tous ceux qui étoient avec elle existent encore, on ose écrire et publier de pareilles faussetés. Quant au second fait, l'auteur des Mémoires dit qu'il a sçu tous les détails qu'il rapporte de l'intérieur de la prison de M^{de} de Lamballe et de ses derniers momens, par M^{de} de P., sa première femme de chambre, qui, dit-il, ne l'a point quittée. M^{de} la princesse de Lamballe n'a jamais eu de femme de chambre dont le nom commençât par /62/ cette lettre. Pas une de ses femmes, qui toutes vivent encore, n'a pu parvenir jusqu'à sa prison; elle n'avoit personne à elle à l'hôtel de la Force. La bonne M^{elle} Mertins, sa première femme de chambre, qui avoit toute sa confiance, trouva le moyen d'entrer à l'Assemblée, dans l'appartement de M. de Villemotte³⁸, les deux jours que notre malheureuse Princesse y passa avec la Famille Royale. Comme ni la Reine, ni Madame Élisabeth n'avoient pu avoir aucune de leurs femmes, M^{elle} Mertins les servoit. Madame Élisabeth et M^{de} de Lamballe couchoient dans le même cabinet, sur des matelas par terre, la bonne Mertins à leurs pieds; la Reine, Madame et Monsieur le Dauphin dans un autre, donnant dans cette pièce, et la porte ouverte; le Roi dans une chambre au bout du corridor avec un valet de chambre nommé

³⁸ M. de Villemotte, écuyer en chef de l'Académie royale pour l'équitation au manège des Tuileries.

Cléry; mais lorsqu'on les conduisit au Temple, une ou deux femmes de chambre de la Reine et de M^{de} de Lamballe purent seules entrer, et lorsque la Princesse fut jetée seule à l'hôtel de la Force, aucune de ses femmes ne put y parvenir. Ainsi donc, tout ce que l'auteur des Mémoires lui fait dire tête à tête avec M^{de} P. doit être regardé aussi faux par le public que ridicule par tous ceux qui avoient l'honneur de connoître particulièrement M^{de} la princesse de Lamballe. Ces deux faits suffisent pour faire juger /63/ du reste. D'ailleurs, qui que ce soit de la maison de la Princesse n'a jamais vu la personne qui a composé cet ouvrage ni entendu parler d'elle. Nous présumons que c'est une cuisinière ou quelque revendeuse à la toilette.

Je communiquai la note que je voulois faire publier à M^f de Clermont, à M^{des} de Las-Cases, de Pardaillan, de Brunoy³⁹, et à plusieurs de ses amis intimes; son intendant la signa, et nous la fîmes mettre dans les journaux qui venoient d'annoncer ces Mémoires et d'en faire l'éloge. Au reste, c'est le même auteur qui a fait *Irma*⁴⁰, et qui, au milieu de toutes les platitudes et de toutes les cochonneries inimaginables, fait donner cette instruction par Madame Élisabeth à Madame Royale:

— Monsieur le Dauphin, mon père, a voulu faire assassiner Louis XV, son père; et Louis XV a fait empoisonner son fils.

Outre l'atrocité de composer, d'écrire et de publier une semblable calomnie, il ne seroit pas possible de croire, si on ne l'avoit pas lu, qu'il existe un être qui a pu mettre un tel discours dans la bouche de Madame Élisabeth, et dans un tems où tout ce qui reste de la Cour a connu cette angélique personne.

/64/ Je vous ay donné les détails de mon indignation et de celle de ma mère, lorsque ce livre nous parvint à Saintes; nous ne pûmes l'achever.

Placer cette remarque du cardinal de Retz qui m'a frappée en le relisant depuis que j'ai écrit cecy: il dit en propres termes

la vanité ridicule de ces auteurs impertinens, qui étant, pour ainsi dire, nés dans la basse-cour, et n'ayant jamais passé l'antichambre, se piquent de ne rien ignorer de ce qui s'est passé dans le cabinet. J'admire à ce propos

³⁹ Jeanne-Françoise-Émilie de Pérusse des Cars, femme de Armand-Louis-Joseph Pâris de Montmartel, marquis de Brunoy.

⁴⁰ *Irma ou les malheurs d'une jeune orpheline, histoire indienne*. La première édition de ce roman, qui obtint un certain succès, est de Paris, 1801; 2 vol. in-12.

l'insolence de ces gens de néant en tout sens, qui s'imaginent avoir pénétré dans tous les replis des cœurs de ceux qui ont eu le plus de part dans les affaires, et qui n'ont laissé aucuns événemens dont ils n'ayent prétendu avoir développé et la suite et l'origine. Je trouvai un jour sur la table du cabinet de M^r le Prince deux ou trois ouvrages de ces âmes serviles et vénales. M^r le Prince me dit, en voyant que j'y avois jeté les yeux: — Ces misérables nous ont fait vous et moi tels qu'ils auroient été, s'ils s'étoient trouvés dans nos places⁴¹.

Je ne connois jusqu'à présent d'ouvrage véridique où il soit question de l'intérieur de la Famille Royale /65/ que les Mémoires de M^r Bertrand⁴², et ceux de Cléry⁴³, valet de chambre du Roi, qui est resté enfermé avec lui au Temple. Ce dernier ouvrage est d'un intérêt et d'une vérité qui doivent le rendre à jamais précieux: ce sont des faits sans réflexions, sans interprétations. Il peut en exister d'autres très-vrais et très-intéressans; je ne les ay pas lus. Plusieurs personnes à portée de bien juger m'ont parlé d'une Histoire de la Révolution très-bien faite et très-exacte, sous le titre de⁴⁴

Vous voyés, ma chère, qu'il est impossible de parler longtems de moi: tout me ramène à des êtres et à des événemens bien plus intéressans.

Placer ici la lettre que j'ai reçue de mon mari qui me donna tant d'inquiétude et de chagrin; la retraite de l'armée des Princes et des Prussiens; les succès des François, etc.; la proposition qu'on me fit de divorcer; mon refus – quoique j'en eusse reçu l'autorisation de mon mari pour sauver mon bien et ma vie; – le⁴⁵ ; le séjour de M^{de} de Ginestous à Boulogne, où je lui envoyai mes lettres pour mes amis.

/66/ Depuis cette époque des 2 et 3 septembre jusqu'aux premiers jours de janvier, où j'appris la maladie de mon beau-père⁴⁶, je ne fus occupée que de soigner ma mère et de lui cacher une partie de nos malheurs; car il étoit impossible qu'elle les ignorât tous. Elle avoit deux médecins, l'un très- royaliste et l'autre forcené républicain; ~~malheureusement~~

⁴¹ *Mémoires du cardinal de Retz*; édit. de 1777, IIe volume, p. 397.

⁴² *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI.*

⁴³ *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France*; Londres, 1798, in-8°. C'est la première édition.

⁴⁴ Lacune dans le manuscrit.

⁴⁵ Trois mots environ enlevés avec intention.

⁴⁶ François-Paul, marquis de Lâge de Volude, seigneur du Tirac, d'Asnières, des Touches-en- Champagnolles, de la Barde, de la Rigaudière, de Bonlieu, etc., né le 10 septembre 1734 au château d'Asnières, marié le 11 septembre 1759 à Marie-Jeanne-Claudine de Kergariou, mort en 1793.

c'étoit ce dernier qui avoit le plus de savoir et dont le traitement lui avoit sauvé la vie. Je me souviens qu'un des jours où elle étoit le plus mal et où elle en avoit un à chaque côté de son lit, elle leur dit :

Messieurs, je vous en supplie, entendés-vous un peu mieux sur ma constitution que sur celle de l'État.

Ce mot les fit rire, ainsi que nous qui avions la mort dans le cœur. Ma mère, quoique bien mal encore dans le mois de janvier, étoit cependant hors de tout danger, et on commençoit à la lever. J'ai eu le bonheur de lui entendre dire plusieurs fois avec attendrissement qu'elle étoit persuadée que mon retour, mes soins et la joie me revoir avoient contribué à la rendre à la vie.

Ce fut vers ces premiers jours de janvier que j'appris que mon beau-père étoit très-mal. Vous avés vu ma tendresse pour lui et tout ce que je lui devois de reconnoissance. On me manda que ce qui paroissoit l'affecter le plus étoit de mourir sans voir aucun de ses enfans /67/ et moi qu'il chérissoit comme sa propre fille; qu'il ne vouloit pas que je revinsse étant notée et persécutée comme émigrée; mais qu'il me prioit instamment de lui envoyer mes enfans. Le château qu'il habitoit⁴⁷, et où j'avois été si heureuse et si gâtée par lui et par sa famille, n'est qu'à vingt lieues de Bordeaux, je ne balançai pas à partir sur-le-champ. Outre que je le chérissois comme un père, et plus que mon propre père qui n'avoit jamais eu tant de bontés pour moi, je crus devoir à mon mari cette marque de dévouement pour un père qu'il adoroit. Je partis malgré les instances de ma mère et des parens chez qui nous étions. J'obtins que Grassy, ce fameux médecin dont j'ai parlé, viendroit avec moi. Nous emmenâmes mes enfans; et dès Mirambeau⁴⁸, à cinq lieues de chez mon beau-père, nous sçûmes par les gens de la poste qu'il alloit un peu mieux. Nous arrivâmes assés tard au Tirac. Il vint au-devant de moi jusqu'au vestibule; je me jetai dans ses bras avec une joie extrême de le voir aussi bien. Il fut excessivement attendri, et le médecin, tout ennemi qu'il étoit de notre parti, fut touché de notre entrevue et de voir ce respectable vieillard serrer tendrement contre son cœur mes enfans et moi, et être partagé entre la joie de nous revoir et la crainte déchirante

⁴⁷ Le château du Tirac, paroisse de Lorignac, en Saintonge.

⁴⁸ Bourg de Saintonge, actuellement chef-lien de canton dans l'arrondissement de Jonzac (Charente- Inférieure).

que je fusse arrêtée chez lui. Nous soupâmes à côté de son fauteuil, moi, lui /68/ tenant toujours la main, lui, nous interrompant alternativement par le bonheur de nous revoir encore et par le cruel rapprochement de notre position comparée au tems où nous avions été si heureux en si nombreuse famille et si aimés de tout ce qui nous entourait. Nous parlâmes du procès du Roi: mon pauvre beau-père ne doutoit pas qu'il ne fût sauvé par le peuple, et je le vis si douloureusement occupé de la position de Louis XVI, que j'évitait de lui faire part de mes craintes.

Grassy, quoique républicain, fesoit profession d'avoir en horreur de tels crimes, et j'ai vu ensuite par le reste de sa conduite que cela étoit vrai. Après souper il me demanda de le laisser seul avec mon beau-père pour le consulter sur sa santé. Je montai chez moi où j'attendis Grassy avec l'agitation et l'impatience que me donnoit mon sentiment pour ce bon père. Grassy monta une heure après, et quoique je pusse juger à sa contenance et à ses premières paroles du peu d'espoir qui me restoit, il m'étoit impossible de me rendre à cette cruelle conviction: l'espérance restoit toujours au fond de mon cœur. Je suppliai Grassy de le sauver, comme si c'étoit en son pouvoir! je lui offris tout ce que j'avois. Avec douceur et amitié il me fit sentir qu'il falloit du courage; que surtout il ne falloit point paroître affectée devant mon beau-père; il me promit de rester le lendemain pour l'examiner encore et se consulter avec son chirurgien; qu'il m'enverroit de Bordeaux les remèdes qu'il croyoit les plus efficaces pour prolonger ses jours. /69/ Il me répéta qu'il ne vouloit pas me faire espérer de le sauver, quand cela lui paroissoit impossible; que sa maladie étoit une dissolution complète du sang occasionnée par les chagrins; que pendant le peu d'instans qu'il étoit resté avec lui il étoit revenu sans cesse à lui parler de ses deux fils, de moi et de ses petits-enfans avec un attendrissement qui achevoit de le tuer.

Les larmes que je versai le lendemain en l'embrassant n'étoient plus les larmes de la veille, des larmes d'espoir! La douloureuse vérité me le fit envisager avec d'autres yeux; j'aperçus dans sa figure un changement que je n'avois pas vu d'abord, ou sur lequel ma tendresse avoit cherché à s'abuser. Quelle journée je passai! mais moins malheureuse encore que celles qui la suivirent. Je pensois que le jugement de Grassy n'étoit pas sans appel; je cherchois à chaque instant dans ses yeux un reste

d'espérance. Je voyois mon beau-père marcher, se ranimer en causant avec moi, sourire à mes enfans et paroître revivre. Il rit même d'assés bon cœur lorsque sa vieille femme de charge, à qui ma pauvre Calixte avoit été confiée dès l'instant de sa naissance, nous l'amena avec une robe de ces grosses étoffes brochées à grandes fleurs, qu'elle lui avoit fait faire apparemment avec une robe qu'elle avoit découverte dans quelque armoire du château, et qui venoit au moins de la grand'mère de mon beau-père⁴⁹. A ce /70/ vêtement qui assommoit ce pauvre enfant et qui lui ôtoit toute possibilité de s'asseoir, étoient joints une collerette, des manchettes et un bonnet d'une dentelle qui avoit certainement deux cens ans; tout cela rattaché avec des rubans d'un gros rouge.

Effectivement, de ma vie je n'avois vu une pareille caricature; mais ce qui étoit plus plaisant, ce qui l'auroit été davantage dans un autre tems, c'étoit la satisfaction de cette bonne femme qui méprisoit beaucoup les petits fourreaux de percale des deux petites que je menois, et qui sûrement les plaignoit beaucoup de cette mesquinerie de ma part; ajoutés à cela les révérences qu'elle fesoit faire à ma pauvre enfant, et le compliment qu'elle lui fit réciter avec la déclamation qu'elle lui avoit apprise. Mon beau-père, naturellement gai, s'amusa beaucoup de tout cela et nous conta, après le départ de cette bonne femme, qu'il étoit fort en froid avec elle parce qu'il n'avoit pas voulu convenir que Calixte étoit plus jolie que ses deux sœurs. Elle regardoit cette enfant, ainsi que tous les gens de la maison, tellement comme la sienne, parce qu'elle étoit née et restée dans le château, que je n'osois rien dire de peur de les affliger, et quoiqu'ils m'ayent bien impatientée par leurs gâteries, je pris le parti de ne rien changer, craignant aussi de faire de la peine à mon beau-père qui étoit un peu foible pour ses gens et /71/ surtout pour cette vieille bonne qui soignoit sa maison depuis trente ans, et qui n'avoit jamais éprouvé la moindre contrariété: il étoit si bon! ses gens étoient si heureux chez lui! je crois que jamais de sa vie il n'en avoit renvoyé un seul: tous les jeunes étoient des enfans nés dans la maison; il en avoit seulement huit de la même famille, les vieux père et mère et six enfans qui nous ont tous été bien fidèles.

Le jour que le médecin resta avec nous, je ne cessai de lui faire

⁴⁹ Du côté paternel, c'était Jeanne de Montaigne, arrière-petite-nièce du célèbre philosophe, et, du côté maternel, Marie-Angélique de la Rochefoucauld-Surgères.

observer tout ce qui me donnoit de l'espérance; il me sembloit qu'un nouvel examen pouvoit le faire revenir du cruel jugement qu'il avoit porté sur l'état de mon beau-père; mais le lendemain, quand il fut parti après m'avoir confirmé tout ce qu'il m'avoit dit; oh! mon Dieu! dans quelle stupeur je restai! Et quand je rentrai chez mon beau-père, que je le trouvai dans le lit qui me parut alors un lit de mort, quand je le vis sourire et s'occuper de moi comme s'il ne se fût agi de rien pour lui, mon cœur se déchira, mon gosier se serra, et, plusieurs fois pendant le peu de jours qu'il m'a été permis de rester près de lui, malgré mes efforts pour me contenir, il m'a vue fondre en larmes dans sa chambre. Alors je prétextois des souvenirs sur ma pauvre Princesse, ou mes craintes pour le Roi, ou le malheur de notre position; et assurément aussi dans mes larmes et dans mon désespoir, il entroit bien de tout cela. Il me fesoit approcher de son fauteuil, m'embrassoit, cherchoit à me calmer, me disoit que je /72/ devois jouir du bien que je lui fesois; qu'enfin il avoit le bonheur de revoir un de ses enfans et de n'être pas resté seul au monde:

— Car vous êtes ma fille! me disoit-il, ma propre fille! ma bonne fille!

Il me remit presque tout l'argent qu'il avoit alors en or pour l'envoyer à mon mari et à mon beau-frère. Je ne sais pas s'il prévoyoit sa mort prochaine; il évitoit toujours de me parler de son état. Nous passions nos journées fort tristement: il aimoit qu'on lui fît la lecture, et entre moi et l'abbé, ancien gouverneur de ses enfans, nous passions les journées à lire pour éviter les conversations qui tournoient toujours à des attendrissemens qui pouvoient lui être funestes, et que moi je ne pouvois pas contenir. Nous lisions le jour cette Encyclopédie qui étoit si intéressante à certains égards, et dont les auteurs nous ont fait tant de mal; le soir nous lisions Massillon ou Bossuet.

J'étois avec lui depuis douze jours et je comptois y rester, recevant de Bordeaux d'assés bonnes nouvelles de ma mère, lorsqu'un maire d'un canton voisin qui avoit été bien mauvais, mais qui avoit quelques obligations à mon beau-père, vint promptement me donner avis que quatre gendarmes étoient partis de Pons avec ordre de m'arrêter et de me conduire dans les prisons du département pour m'y faire juger comme émigrée rentrée. Malheureusement, il entra d'abord dans la chambre de mon beau-père, où j'étois, pour lui donner /73/ cet avis; ce

qui lui causa un sentiment de douleur des plus violens. Il eut encore la force de me faire remettre tout ce qu'il y avoit chez lui en assignats ou en argent; il avoit heureusement conservé de très-bons chevaux qu'il fit atteler à une petite voiture très-légère; il me demanda de lui laisser mes enfans; mais quand je lui dis les derniers adieux, il sembla que son cœur se brisoit en me voyant, disoit-il, pour la dernière fois de sa vie; il paroissoit plus occupé de mes dangers que des siens; et effectivement, si j'avois été prise alors, j'aurois péri avant que la maladie eût terminé sa pénible existence. Ce fut alors que je jugeai qu'il connoissoit son état; car dans cet instant il me témoigna le regret de n'avoir pas vendu quelques-unes de ses terres pour en faire passer les fonds à mon mari en pays étranger. Il medit qu'il désiroit garder mes enfans pour nous conserver par leur présence une partie de sa fortune; il me reparla de ses deux fils avec une tendresse qui dans ce moment me déchiroit l'âme; il me dit qu'il nous recommandoit de rester bien unis comme nous l'avions toujours été. Enfin je m'arrachai de sa chambre, des caresses de mes enfans, des marques d'attachement de tous ses gens, dans un état impossible à décrire. Le pauvre homme! il avoit fait venir son postillon qui nous étoit très-fidèle, et lui avoit dit les chemins détournés que je devois prendre pour éviter ceux qui iroient à ma poursuite, et, en donnant ses derniers ordres pour la sûreté de mon départ, les larmes

/74/ le gagnoient, et il prononçoit d'une voix sanglotante:

— Mon ami, sauve ma belle-fille; c'est le dernier service que tu puisses me rendre, et le plus grand de tous.

Je partis avec Rosalie et ce seul postillon. Tant que je pus apercevoir le château j'avois la tête à la portière; après je me résignai à mon sort; mais la vitesse des chevaux et l'intelligence du postillon me rassuroient un peu. Le chemin de traverse que nous avons pris et sur lequel nous faillîmes nous briser mille fois, aboutissoit au Petit-Niort⁵⁰ où se trouvoit la grande route. Le postillon dit qu'il lui falloit un guide pour la traverse qui conduisoit jusqu'à Blaye; qu'il ne la connoissoit pas; il m'engagea à me confier à la maîtresse d'auberge du Petit-Niort, qu'il m'assura être une digne femme très-attachée à mon beau-père qui passoit là sans cesse et s'y arrêtoit avec ses chevaux. Elle nous donna son propre fils: celui-cy fit rafraîchir promptement mes chevaux et nous repartîmes à neuf ou dix heures du soir, le 24 janvier, par un tems affreux et des chemins où

⁵⁰ Le Petit-Niort dépend de Mirambeau.

certainement jamais voiture n'avoit passé.

Nous arrivâmes à Blaye à sept heures du matin. Je demandai promptement un bateau pour les sept lieues qui nous restoient à faire par mer; il n'y en avoit point /75/ de prêt où l'on pût embarquer les chevaux, et mon beau-père m'avoit donné l'ordre de faire passer les siens à Bordeaux, de les vendre et d'en faire parvenir les fonds à ses enfans. Pendant qu'on préparoit ce petit bâtiment, j'entrai dans la cuisine de l'auberge où il y avoit quelques paysans dont heureusement je n'entendois pas la conversation. Rosalie et les maîtres de la maison vinrent me supplier de passer dans une chambre, et comme j'insistois pour rester où j'étois, ils me dirent qu'il avoient à me parler. Là, ils ne continrent plus leur affliction; ils m'apprirent que le plus grand des malheurs accabloit la France: ils avoient préféré me faire savoir les premiers cette affreuse nouvelle, pensant au danger de me la laisser apprendre par ceux qui étoient en bas. Ils n'eurent pas le courage de m'en dire davantage, et me remirent divers papiers publics, où je lus la confirmation de la condamnation et de la mort du Roi⁵¹. J'étois tombée dans un tel état, qu'on vint m'avertir plusieurs fois que tout étoit prêt, sans que j'en eusse compris un mot. Il fallut cependant partir: on me fit sentir que les gendarmes qui avoient suivi mes traces arriveroient avant peu, et quoique les maîtres de cette maison fussent attachés à ma famille, ils me dirent qu'il leur seroit impossible de me cacher. Au moment où je traversai le port pour m'embarquer, je fus abordée par un grand /76/ monsieur, en habit de garde national, avec deux épaulettes, très-affairé, qui me demanda la permission de passer sur mon bateau, parce qu'il n'y en avoit point d'autre prêt à partir, et qu'il étoit très-pressé de se rendre à Bordeaux pour des affaires de la garde national de Blaye. Je réfléchis que son habit ne me donnoit pas la liberté de refuser. Nous nous embarquâmes, et je fus me réfugier dans la cabine, où je me livrai à toutes les douleurs. La pluie ayant obligé le monsieur embarqué dans notre bateau à se retirer près de nous, Rosalie fesoit tout ce qu'elle pouvoit pour m'engager à me contenir devant lui. J'étois dans un tel état de désespoir, que je lui répondis tout haut qu'on feroit de moi tout ce qu'on voudroit, mais que nulle crainte dans le monde ne pourroit m'empêcher de pleurer le Roi. Alors cet officier se laissa aller à ses

⁵¹ 21 janvier 1793.

propres impressions; nous reconnûmes que bien loin de partager l'opinion que son costume indiquoit, il étoit pénétré de douleur. Quand il s'absentoit quelques instans Rosalie me disoit qu'elle craignoit qu'il ne me trompât.

— Hélas! lui dis-je, il n'a pas besoin de cette feinte: seroit-ce pour connoître nos sentimens? il les voit assés; je ne cherche point à cacher l'horreur et la douleur que j'éprouve, et il n'a aucun intérêt à chercher à nous ménager et à paroître partager nos sentimens; au contraire, ceux qui pensent autrement s'en font gloire, et il n'y a pas de sûreté à feindre de paroître un honnête homme.

/77/ J'avois raison: cet officier étoit frappé de terreur et d'indignation; il prononçoit souvent plusieurs mots sans suite, mais qui me firent connoître combien il avoit en horreur l'habit qu'il étoit forcé de prendre, ou les opinions qu'il avoit peut-être déjà adoptées. Il ne cessoit de répéter, avec des gestes de désespoir:

— Infernale révolution! Scélérats qui nous ont tous trompés!
Malheureux roi!

Le vent étoit contraire; nous n'arrivâmes qu'à six ou sept heures du soir à Bordeaux; il fesoit nuit et la pluie tomboit à verse. Mon compagnon de voyage me fit ouvrir la première maison qu'il rencontra pour me reposer, pendant qu'il alloit me chercher un fiacre. Je m'aperçus que son uniforme et le ton bref et absolu de sa parole me fesoient recevoir avec répugnance, sans qu'on osât cependant me refuser. Je trouvai auprès du feu une vieille femme qui pleuroit, une plus jeune qui paroissoit consternée. J'étois assise de l'autre côté: il y avoit un silence qui n'étoit interrompu que par des sanglots. J'entendis le maître de la maison venir dire à sa femme de se contenir devant nous, et celle-cy lui répondit avec l'accent de la plus profonde douleur:

— Laisse-moi, ne vois-tu pas qu'ils pleurent aussi.

Alors nous ouvrîmes notre cœur comme si nous nous connoissions. Je leur demandai si l'affliction étoit générale à Bordeaux: ils me dirent qu'il y avoit une consternation parmi le peuple, qu'aucune crainte n'avoit pu dissimuler; que toutes les boutiques des Chartrons /78/ avoient été fermées à l'instant même. Nous étions chez un épicier: il me dit que depuis la veille, on avoit appris cette affreuse nouvelle. La femme ajouta:

— Vous voyés mon mari? depuis hier il n'a pu ni manger, ni dormir,

ni s'occuper de quoi que ce soit au monde. Ils peuvent me tuer, me dit-elle; mais ils ne m'empêcheront pas de maudire ceux qui ont tué ce bon Roi qui aimoit tant son peuple, qui ne lui avoit fait que du bien: ce sont eux qui ont empêché tout le bien qu'il vouloit leur faire encore.

Elle continua longtems de pareils discours, ainsi que son mari et tous ceux qui étoient là. Mes larmes s'adoucissoient et couloient plus facilement en entendant parler de la sorte.

Le fiacre arriva; l'officier me conduisit à la porte de mes parens. Je crois qu'il ne me dit pas son nom. Je ne l'ai plus vu depuis.

On prévint doucement ma mère de mon arrivée, et des raisons qui me fesoient venir si précipitamment. Je la trouvai, ainsi que toute la famille, dans une consternation qu'il est plus facile de concevoir que de décrire. Je me jetai dans les bras de ma mère; nous confondîmes nos douleurs et nous restâmes tous plusieurs heures sans pouvoir proférer autre chose que des exclamations de désespoir. J'ai encore présent le foible bruit ou le silence morne de cette chambre où tous nous semblions avoir perdu le meilleur des pères. Ce ne fut que le lendemain que je pus rendre compte de /79/ ce qui me regardoit ainsi que l'état de mon beau-père.

Nous renvoyâmes bien vite le postillon le rassurer sur mon voyage. Il se retrouva à Blaye avec les gendarmes qui étoient venus jusques-là pour me chercher et évita d'être vu. Mon département n'ayant pas pu me faire arrêter dans son territoire, écrivit à celui de Bordeaux pour le prévenir que j'étois sur la liste des émigrés, mis hors la loi, et qu'il demandoit que je fusse rendu au département de la Charente-Inférieure, et qu'il s'adresseroit à je ne sais quel comité de Paris. Je fus avertie par M^r de Brouquens, ancien ami de ma famille et lié intimement avec un des membres de ce département, et aussi par un municipal de Bordeaux, nommé Demvielle, pâtissier, tellement estimé et vénéré dans la ville, que tous les honnêtes gens l'avoient supplié d'accepter cette place de municipal. Il ne me connoissoit pas; mais dès que cette dénonciation lui fut remise, il vint trouver M^r de Buch, et lui dit que je pouvois être tranquille; que, pourvu que je ne me montrasse pas, je pourrois encore rester quelques tems auprès de ma mère; que lui et plusieurs autres avoient fait répondre que je n'étois pas à Bordeaux; que s'ils étoient pressés de nouveau et obligés de me faire arrêter, lui m'avertiroit assés à tems pour pouvoir me faire partir.

Nous nous endormîmes un peu trop sur cette assurance, sans calculer que d'un instant à l'autre des scélérats /80/ pouvoient ôter à ce respectable homme les moyens de nous être utile; ou plutôt, comme je voulois rester auprès de ma mère encore bien malade, et à portée d'avoir des nouvelles de mon beau-père et de veiller sur mes enfans, je me servis de cette espèce de sécurité pour rassurer ma mère.

Vous pouvés juger des tristes jours que nous passâmes depuis cet instant.

J'avois reçu souvent jusqu'alors des nouvelles de M^{de} de Ginestous qui, depuis quelques tems, s'étoit réfugiée à Boulogne-sur-Mer avec M^{de} de Spinola⁵², l'ambassadrice de Gênes. Je sçus par une de ses femmes, qu'elle laissa en France et qu'elle chargea de m'écrire, que le jour qu'elles apprirent la mort du Roi, elles passèrent en Angleterre, et j'appris peu de tems après qu'à la suite des affreuses scènes dont elle avoit été le témoin, ce dernier événement avoit tellement achevé de la frapper et de l'écraser, qu'il lui prit, dans le paquebot même, une espèce de fièvre chaude et que sa tête étoit restée derangée. Je vous ay dit qu'elle n'avoit pas quitté la Reine et M^{de} la princesse de Lamballe, le 20 juin et le 10 août, après que la Famille Royale fut passée aux Feuillans, et, ce qui me coûte à dire, après qu'ils eurent abandonné ceux qui se sacrifioient pour eux. M^{de} de Ginestous fut, avec M^{de} de Tourzel et les dames /81/ du palais qui se trouvoient au Château, se réfugier dans la chambre de la Reine où elles trouvèrent toutes ses femmes dans un grand effroy. Ce fut là qu'elles furent assaillies et où elles virent enfoncer les portes à coups de hache. Elles délibérèrent alors si elles se réuniroient pour tâcher de percer cette cohorte d'assassins, ou si elles fuïroient chacune de leur côté: ce dernier parti fut adopté. Deux femmes et une femme de garde-robe périrent; et M^{de} de Ginestous se trouva, sans savoir où elle étoit arrivée, dans le cabinet du Roi plein de cadavres et où on égorgeoit encore. Elle se jeta aux pieds d'un des monstres, lui offrit tout ce qu'elle avoit; celui-cy la releva, la prit sous son bras, la conduisit au travers des appartemens et des autres massacreurs, lui fit arracher et jeter son bonnet et son schall, parce qu'ils étoient de dentelle et pouvoient la faire reconnoître pour une des

⁵² Gabrielle-Augustine-Françoise de Levis, sœur du duc de Levis, mariée au marquis de Spinola, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république de Gênes.

femmes de ce malheureux palais; il lui fit traverser le groupe de ces bons Suisses, qui, dans ce moment, se trouvoient entourés et fusillés par tous les côtés. Une balle perça ses jupons, mais ne l'atteignit pas. Arrivée au Pont Royal avec son conducteur, lequel avoit les manches de sa chemise retroussées jusqu'aux épaules, et étoit teint de sang de la tête aux pieds, comme elle ne pouvoit plus se soutenir, il la fit asseoir sur une borne, et là, lui demanda où elle voiloit être conduite, si elle avoit un logement ou des amis chez qui elle pût aller dans la ville. Elle m'a dit, depuis qu'elle se porte bien, que dès cet instant même /82/ elle sentit que sa tête s'égaroit; elle ne se souvenoit plus de l'hôtel de Toulouse; mais elle conserva cependant assés de présence d'esprit pour craindre de nommer qui que ce fût à cet homme; et ne sachant qui indiquer, ni où aller, elle le pria de la mener chez lui. Il la conduisit dans une maison du faubourg Saint-Germain, chez une marchande de modes en chambre, et qui lui parut être sa femme. Là, elle se jeta sur un lit; elle croit qu'elle s'y est endormie quelques tems, épuisée de fatigue de corps et d'esprit.

Tout ce qui étoit attaché à la Famille Royale avoit passé la nuit dans l'appartement du Roi ou de la Reine et dans une grande agitation. M^{de} de Ginestous m'a dit que, vers les six heures et demie du matin, elle étoit descendue avec M^{de} la princesse de Lamballe un instant, et pour la dernière fois, dans sons appartement du pavillon de Flore, aux deux fenêtres du premier qui donnent sur le Pont Royal. Elles se mirent à l'une de ces fenêtres avec M^f de Clermont pour voir le mouvement du peuple et la venue des troupes. Pour la première fois elle trouva un air sombre et sinistre à M^{de} de Lamballe, et elle lui dit pour tâcher de remonter son courage:

— Espérons que nous sommes au jour de notre délivrance; voyés-vous le bataillon des Filles Saint-Thomas? il nous arrive pour nous soutenir; le parti du Roi est plus considérable que jamais; tout va bien, Madame.

/83/ Alors M^{de} la princesse de Lamballe la regarda avec attendrissement et lui répondit:

— Ma chère, ma chère, rien ne nous sauvera; je crois que nous sommes perdus.

— Oh! mon Dieu! lui dit M^{de} de Ginestous, est-ce que vous douteriés de la résolution du Roi? est-ce qu'il n'est plus déterminé à se

mettre à la tête de son parti? Oh! effectivement nous sommes perdus s'il foiblit!

M^r de Clermont et plusieurs autres étoient là; ils ne fesoient aucun doute de la réussite de cette journée, d'après les assurances qu'ils avoient eues du parti que devoit prendre le Roi.

Je ne vous retracerai aucun des faits que j'ai appris depuis par mon amie, par M^r de Clermont et par tous ceux qui se sont sauvés du massacre. Tous les détails en sont très-exacts dans plusieurs écrits et rendus avec une suite, une clarté et une habitude d'écrire à laquelle je ne prétends pas. Je vous renvoie donc à ces ouvrages, ne voulant vous parler que de ce qui est personnel à moi ou à mes amis, et uniquement de ce qui s'est passé sous mes yeux, et que je puis rendre, mais pour vous seule, avec vérité et précision.

Je me laisse cependant entraîner aux événemens les plus importants et qui demandent une autre plume que la mienne, de bien autres connoissances et un développement dont je suis incapable. D'ailleurs je n'ai jamais sçu positivement ce qui se passa alors dans l'intérieur particulier du Roi et de la Reine, et ce qui détermina le /84/ Roi au parti qu'il a pris. Il y a quelques personnes qui peuvent avoir pénétré la vérité; mais beaucoup en parleront qui n'en sauront pas plus que moi. Tous ceux que j'ai vus jusqu'à présent qui étoient au Château, et même à portée de Leurs Majestés, disent les mêmes faits; ils ont d'abord l'air de tout savoir et finissent par ne pas expliquer ce qui a pu déterminer le roi au parti qu'il a adopté, après avoir lui-même préparé cette journée et en avoir espéré son salut par la résolution où il étoit de se mettre à la tête des siens, et enfin d'essayer ce que pouvoit une démarche énergique et courageuse. Personne ne pourra jamais excuser, et très-peu pourront expliquer ce qui porta la Famille Royale à se retirer à l'Assemblée en abandonnant ceux qui leur étoient dévoués et à qui il suffisoit de la présence du Roi pour attirer à eux tout ce qui étoit incertain dans Paris et à qui il ne falloit qu'un acte courageux pour les attirer à l'un ou à l'autre côté. Eh! mon Dieu! lors de la chute de Roberspierre, la moitié de Paris levée le matin pour lui contribua le même jour à l'écraser par l'entraînement des démarches hardies des chefs du parti contraire.

Je ne crois pas qu'il existe aujourd'hui personne qui sache ce qui s'est passé dans l'intérieur de la Famille Royale en ce moment, et quelles sont positivement les raisons qui ont entraîné le Roi à la funeste

démarche qu'il a faite; car des personnes très-vraies m'ont assuré que la Reine et Madame Élisabeth s'y sont opposées de /85/ tout leur pouvoir. J'ignore si Madame étoit présente lorsqu'on prit cette résolution; d'ailleurs elle étoit bien jeune alors. Enfin, malgré l'importance et les funestes effets de la résolution qu'ils prirent, je ne chercherai point à justifier cette apparente foiblesse, encore moins à en aggraver les torts, puisque je ne sais ce qui a pu déterminer le Roi à l'abandon des moyens qu'il avoit lui-même préparés, quand tout se passoit comme on l'avoit prévu, que les partis étoient en présence sans aucun avantage de part et d'autre, et qu'il ne s'agissoit plus que de monter à cheval au milieu des siens et de décider la journée. La démarche même de l'Assemblée, en envoyant vers le Roi, annonçoit les craintes du parti opposé; tout étoit au point où le Château et ses fidèles serviteurs l'avoient désiré depuis si longtems. Ce n'étoit pas une attaque à l'improviste comme le 20 juin; ce n'étoit pas le Château enfoncé et le Roi surpris comme au 5 octobre: c'étoient deux armées en présence; et le trouble et les massacres n'ont commencé que lorsqu'on scût le Roi à l'Assemblée. Alors le découragement se mit dans son parti; l'autre en acquit plus d'acharnement; ceux accoutumés à se ranger toujours du côté du parti qui attaque et qui devient à l'instant même le plus fort, se mêlèrent à ces scélérats. Il est vrai que les Suisses avoient peu de cartouches; mais c'est une négligence du Roi inouïe et une faute impardonnable de la part de ceux qui devoient y veiller.

Je reviens à M^{de} de Ginestous qui avoit envoyé plusieurs /86/ fois l'homme qui l'avoit sauvée savoir ce qui se passoit au Château. Vers le soir, après avoir remis à cet homme cinquante louis qu'elle portoit toujours sur elle, sa montre, et tout ce qui se trouva dans sa poche, elle se fit conduire à l'hôtel de Toulouse où elle dut faire ouvrir mon appartement, sa belle-mère qui occupoit le sien s'étant enfuie dans la journée et l'ayant fait fermer. Elle trouva là sa femme de chambre. Le lendemain, un de ses gens ayant voulu sauter par la fenêtre de son appartement se cassa la jambe. Elle resta plusieurs jours dans l'hôtel de Toulouse, et quand elle scût M^{de} la princesse de Lamballe enfermée à la Force, elle lui fit proposer de la rejoindre. J'ai vu dans mon voyage à Paris les billets que M^{de} la princesse de Lamballe écrivoit tous les jours, soit du Temple, soit de la Force, à M^{elle} Mertins. C'est dans un de ces billets qu'elle répond en suppliant qu'on empêche M^{de} de Ginestous de

faire une démarche qui la compromettroit, elle, M^{de} de Lamballe. Trois semaines après, quand M^{de} de Ginestous apprit le massacre des prisons et qu'on vouloit apporter la tête de ma malheureuse Princesse à l'hôtel de Toulouse, elle s'enfuit chez M^{de} de Spinola, l'ambassadrice de Gênes, d'où elle partit peu de tems après avec elle pour Boulogne, et de là pour l'Angleterre, lorsqu'elles apprirent la mort du Roi.

Je continuai de rester cachée à Bordeaux. J'appris successivement par des domestiques fidèles que mon beau-père m'envoyoit, que les gardes n'ayant pu me joindre à Bordeaux avoient eu l'ordre de retourner chez lui et de l'y tenir en arrestation. Je dois cette justice à son chirurgien, qui jusques-là avoit été très-foible, que, voyant qu'on lui interdisoit la chambre de ce malheureux vieillard, il eut le courage d'aller au département, à Saintes, et, dans un discours très-touchant et véritablement très-énergique, représenta l'atrocité de cette conduite et obtint l'ordre de rester auprès de lui jusqu'à son dernier moment. Les domestiques qui venoient m'en donner des nouvelles étoient ceux du jardin et des travaux de terre, car ceux de son service personnel lui avoient été enlevés sous prétexte de la réquisition, ce qui lui causa une révolution très-forte, parce qu'il y en avoit deux qu'il avoit élevés lui-même et en qui, avec raison, il avoit toute confiance. D'ailleurs ce malheureux homme, d'une grosseur excessive, se trouvoit livré à de pauvres femmes qui n'avoient pas la force de l'aider à faire le moindre mouvement. C'est ainsi que mon malheureux beau-père, le meilleur des hommes et qui avoit fait le plus de bien possible à ses serviteurs toute sa vie, et qui, assurément, étoit plutôt leur père que leur maître, c'est ainsi qu'il est mort, navré de chagrin, abandonné et privé de tous les secours qui soulagent. Nous avons eu la consolation de voir tous ses gens lui rester fidèles, excepté un vieillard de quatre-vingts ans qui avoit été à son père; qu'il avoit toujours traité comme son propre frère, et qui, parmi tant d'autres infamies, avoit été le dénoncer /88/ pour avoir fait passer de l'argent à ses enfans. Cela est remarquable de la part d'un vieillard plus maître dans sa maison que lui-même, par qui mon beau-père souffroit d'être contrarié sans cesse, qui avoit la régie d'une petite partie de ses terres sans que mon beau-père ait jamais voulu qu'il rendit aucun compte; et quand nous le plaisantions sur l'humeur de François,

c'étoit son nom, — et sur son caractère, il disoit:

— Que voulés-vous? il est plus ancien que moi dans la maison.

Nous avons eu la satisfaction qu'après la mort de mon beau-père on lui a pris tout l'argent qu'il avoit ramassé et qu'il est mort à l'hôpital très- misérable, tandis que tous les autres sont assés bien, chacun dans son état, et n'ont point été tourmentés, quoiqu'ils nous ayent rendu service.

Une seule chose particulière vous donnera une idée, à vous étrangère, de l'atrocité même sans but des forcenés qui nous entouraient: mon beau- père, pour nous sauver quelque chose, avoit fait son testament en faveur de ses petis-enfans présens dans le château, mais il craignoit avec raison que cette dernière disposition ne fût point exécutée; il savoit combien nous seroit d'un grand prix la moindre des choses qui lui avoit appartenu; au moment de mourir, en présence de la municipalité, qui s'étoit transportée chez lui sous prétexte de recevoir ses dernières volontés, devant ses gardes, ses domestiques et tous ceux qui étoient restés /89/ dans le château, il remit à ma fille aînée sa montre, en lui disant tout bas de la conserver pour son père, si elle avoit le bonheur de le revoir jamais, et à mes deux autres enfans, sa boucle du col et sa canne pour mon beau-frère et pour moi, chargeant l'abbé de nous recommander de conserver toute notre vie ces trois objets qui lui venoient de son père et qui certainement ne devoient pas tenter la cupidité des scélérats. Ceux-cy, aussitôt après sa mort, ont arraché à mes enfans ces objets qui nous auroient été si précieux et que j'ai fait offrir de racheter tout ce qu'ils auroient voulu; mais on n'a jamais pu les retrouver, excepté la canne que j'ai fait racheter plusieurs années après, depuis ma rentrée. Je cite ce fait peu intéressant pour d'autres que pour moi, afin de vous prouver que par toute la France il a été exercé au même degré de ces raffinemens de persécution. C'est nous flatter que de croire qu'il n'y avoit de coupables des crimes commis contre le Roi que ceux qui étoient en place; alors toutes les provinces renfermoient des individus aussi atroces auxquels il n'a manqué qu'un théâtre plus grand pour se faire un nom aussi horriblement célèbre.

Dès l'instant que j'appris la mort de mon beau-père, je m'occupai de faire revenir mes enfans, et, sans paroître moi-même, je les fis demander par ma mère. On les lui refusa. Nous fûmes deux mois dans cette cruelle perplexité, ayant tenté inutilement tous les moyens de les faire enlever. Elles furent témoins de l'inventaire /90/ de mon malheureux beau-père et virent prendre tout le linge, les matelas, la cave

et les meubles précieux qui pouvoient être transportés. L'ainée, trop jeune encore pour sentir ses malheurs, mais assés avancée pour comprendre ce que l'on fesoit, s'amusoit beaucoup des voleries de quelques municipaux qui alloient cacher dans la glacière les effets qui étoient à leur convenance et venoient le soir les reprendre à l'insçu des autres. Ils laissoient mes enfans manquer de tout; mais quelques paysans qui commençoient à ouvrir les yeux apportoient en cachette tout ce qu'ils avoient de meilleur et paroissoient s'intéresser au sort de ces pauvres petites restées seules dans le château avec la femme de charge, deux servantes et les gardes. Nous étions parvenus à gagner un de ces gardes: il devoit remettre les enfans, à deux lieues de là, à des personnes que nous avions envoyées pour les attendre: c'étoit M^r de ..., maître de la poste aux chevaux de ...; mais il fut découvert par les trois autres. Il ne nous resta plus que le parti de faire faire une pétition par ma mère pour le département de Saintes. Il répondit qu'auparavant il falloit qu'elle fût nommée tutrice par une assemblée composée des parens, de quelques membres de la municipalité de Bordeaux et de deux témoins qu'il enverroit. Tout fut arrangé ainsi. Je me réfugiai dans le cabinet de M^r de Buch pendant que cette assemblée se tenoit dans la chambre de ma mère. Vous vous rappelés que j'étois mise hors la loi, et, par conséquent, jugée et /91/ condamnée, et que je ne pouvois éviter les recherches qu'en me supposant hors de France. Cependant, on n'avoit pas de preuves légales de mon émigration. J'étois unique héritière des biens de mon père et j'avois de fortes reprises à exercer sur le bien de mon mari. On pensoit apparemment qu'on s'en empareroit plus sûrement ayant un acte authentique de mon émigration. On jugeoit bien que j'étois dans Bordeaux; mais on ne vouloit me laisser aucun moyen de présenter un jour des certificats de résidence, et, à raison de cela, le député de mon département objecta dans cette assemblée qu'on ne pouvoit nommer la grand'mère tutrice sans des actes qui prouvassent la mort du père et de la mère ou sans des preuves d'absence. Ma mère s'emporta à cette idée; mais comme rien ne put le faire changer de résolution, M^r de Buch et un de mes parens, M^r de Conteneuil⁵³, président au parlement de Bordeaux, vinrent me trouver pour que je

⁵³ Il étoit parent de son mari. Jean-François-Laurent-Amédée de Marbotin, seigneur de Conteneuil en Saintonge, etc., alors conseiller au parlement, depuis baron de l'Empire, premier président de la cour royale de Bordeaux, etc., avoit pour grand'mère Laurence-Hélène de Lâge.

décidasse le parti qu'il y avoit à prendre. Je les suppliai de signer cet acte et de conjurer ma mère, de ma part, d'en faire autant; elle s'y refusa: elle ne pouvoit se déterminer à constater elle-même mon émigration. Ils revinrent vers moi, et je suppliai ma mère, par un billet que j'écrivis à la hâte, de signer tout ce que l'on voudroit /92/ pour revoir mes enfans. La tutelle fut donc rédigée en ces termes: M^{de} d'Amblimont, nommée tutrice de ses petis-enfans d'après l'émigration constatée du père et de la mère.

Elle n'est peut-être arrivée qu'à moi cette circonstance particulière qui m'obligeoit à forcer mes parens et ma propre mère à signer un acte qui constatoit mon émigration, et par là, me dépouilloit de tous mes biens et me conduisoit à l'échafaud, si j'avois été arrêtée. Une de nos femmes partit avec le député pour aller chercher mes enfans, qu'on rendit à l'instant: on ne tenoit à les garder que pour se procurer l'acte qu'on avoit alors en possession. Dès cet instant, on mit tout en vente, et tout fut d'autant plus promptement acheté qu'on montrait cette preuve de mon absence.

M^e le duc de Penthièvre, ce respectable et digne prince, père de M^{de} la duchesse d'Orléans et beau-père de M^{de} la princesse de Lamballe, mourut au mois de mars de cette même année⁵⁴. Le massacre de sa malheureuse belle-fille avoit déjà altéré sa santé et la mort du Roi acheva de le tuer. Ce digne et respectable homme, qui, toute sa vie, avoit donné plus de la moitié de son bien aux pauvres et qui inspiroit encore la vénération de tout ce qui avoit du cœur et de l'âme, se vit, les derniers mois de son existence, entouré de gardes, persécuté par ses propres vassaux, dont il avoit été le père, /93/ et sçut, avant sa mort, qu'à la tribune des Jacobins de Vernon, lieu de sa résidence, on avoit fait la motion de s'emparer de ses biens, et que, sur l'observation de quelques-uns qu'il n'avoit jamais employé sa fortune qu'à faire du bien, la pluralité répondit que certainement toute la France savoit qu'il donnoit la moitié de son revenu, mais que quand ils auroient le tout ce seroit le double. Ce malheureux prince sourit à ce rapport qu'on lui fit peu de jours avant sa mort et dit seulement:

— Le calcul est juste.

Il jugeoit que ce qu'on proposoit de son vivant seroit bientôt

⁵⁴ 4 mars 1793.

exécuté après sa mort.

Il donna à sa fille quelques conseils qui, malheureusement, n'ont pas été ou n'ont pas pu être suivis. Il ne souffrit pas beaucoup pendant sa maladie et mourut dans son fauteil, de cette mort que méritoit une vie entière employée à servir Dieu et à soulager les hommes. D'autres que moi, j'espère, parleront de sa vie qui ne fut qu'une suite de bienfaits et de bonnes actions. Quoique d'une piété exemplaire, il étoit gai dans son intérieur et point du tout exigeant. Mille fois, chez lui, comme il nous a laissées, sa belle-fille et moi, lisant ensemble des romans pendant qu'il alloit à l'église! Quand il passoit, il nous disoit:

— Je vous laisse, vous autres, parce que vous êtes des *parpailotes*: il faut que jeunesse se passe; un jour viendra où vous lirés autre chose.

Et je puis assurer que, quoique bien jeune alors, — /94/ puisque c'est depuis l'âge de seize ans jusqu'à vingt-trois ans que j'ai passée ma vie chez lui, — je puis assurer, dis-je, que je ne me suis pas ennuyée un seul instant dans les fréquens voyages que je fesois dans ses terres avec ma Princesse; et cependant nous y étions toujours presque seules, en compagnie du chevalier du Authier⁵⁵, fort digne homme, mais fort triste et ennuyeux, ma Princesse et moi. Le duc de Penthièvre vivoit avec une grande magnificence; mais, comme vous voyés, presque toujours seul; le reste de son revenu, qui se montoit à près de 5 millions, étoit distribué avec connoissance et intelligence dans ses terres, aux malheureux de toutes les classes, et à Paris, dans sa paroisse. Cependant, s'il eût vécu six mois de plus, il seroit monté sur l'échafaud! Ma mère et moi, nous fûmes fort affectées de sa mort sans cependant le plaindre: il eût été trop malheureux, s'il avoit survécu plus longtems à tant de chagrins.

La santé de ma mère se rétablissoit lentement.

Après la mort de Marat⁵⁶, nous espérions un ordre de choses plus tranquille; mais les persécutions, bien loin de se ralentir, devinrent beaucoup plus fortes et les moyens de se sauver beaucoup plus difficiles. La Vendée, qui s'étoit soulevée peu de tems après la mort du Roi fesoit des progrès qui effrayoient les Régicides; /95/ et comme on nous avoit menacés, lors de l'entrée des Princes et de l'armée du roi de Prusse, de nous mettre en avant des armées républicaines, on menaç

⁵⁵ Jean du Authier, colonel du régiment de Penthièvre-dragons, gentilhomme ordinaire du duc de Penthièvre.

⁵⁶ 13 juillet 1793.

de même, dans la ville de Bordeaux, les parens de tous ceux qui passoient dans la Vendée de les réunir et d'en faire un massacre. Heureusement une partie du département et de la municipalité étoit contraire à ces mesures, et ceux qui, depuis le commencement, avoient été les plus chauds partisans de la Révolution dans cette ville, voyant que le parti de Robespierre poursuivoit et persécutoit le parti des Girondins, essayèrent de former eux-mêmes, dans Bordeaux, une force qui imposât aux nouveaux maîtres de Paris. Ils parurent chercher à se rapprocher des Royalistes, qui, eux-mêmes, se réunirent à eux de bonne foi pour se sauver ensemble des périls présens, quoique leur but ne fût pas le même. J'ai beaucoup entendu parler alors d'un plan de République fédérative désirée par tous les départemens du Midy; mais comme, hors le roi légitime, tout autre état de choses m'étoit égal, je n'ai jamais écouté leurs projets; et quoique présente, et toujours au moment d'être leur victime, je serois bien embarrassée de vous donner le moindre détail de ce qui se passoit en France alors et de la politique des différens partis. Il ne me reste dans la mémoire que les crimes qui sont parvenus à ma connoissance, ceux dont j'ai été le témoin et les dangers que nous courions. Je me souviens cependant que je jouissois de voir les différens partis de ces monstres /96/ s'égorger mutuellement et la plupart périr des mains de leurs complices.

Mettre ici le passage du duc de Biron à Bordeaux⁵⁷, allant prendre le commandement de l'armée contre la Vendée; la soirée qu'il passa chez M^r de Brouquens; comme il l'envoya chez moi me demander de me voir un instant; mon refus, quoique je n'aye jamais pu ni dû le confondre avec les scélérats; ce qu'il dit à Brouquens sur le projet qu'il avoit de passer aux Vendéens, mais qu'il vouloit entraîner avec lui une partie de son armée, décidé à risquer le tout pour le tout, afin de réparer ses fautes utilement et avec éclat; son arrestation, sa mort, ses qualités aimables et bonnes. Ce pauvre duc de Biron! ma chère, il y avoit de la ressource: il n'étoit pas philosophe. Je n'oublierai jamais ce que m'a dit Edmond⁵⁸, un soir que nous parlions de la mort et de l'autre monde: je

⁵⁷ Armand-Louis de Gontaut, duc de Lauzun, puis de Biron, etc., pair de France, lieutenant général, député de la noblesse du Quercy aux États généraux, puis général en chef des armées de la République, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 31 décembre 1793. On a publié en 1822, sous son nom, des *Mémoires* qui ne sont pas de lui: c'est une indigne compilation d'intrigues amoureuses.

⁵⁸ On croirait qu'il s'agit du duc de Biron, cependant celui-ci s'appelait Armand. Il n'y a pas là une faute de copiste: le passage est en entier de la main de M^{me} de Lâgé. M.

lui marquois mon étonnement de le voir si profondément pénétré des vérités de la religion, et de trouver dans tous ses écrits, dans tous ses discours, même dans ses actions, /97/ une impression de tendresse pour Dieu tout à fait admirable, – s'il est permis de s'exprimer ainsi, – lui presque nourri par les philosophes et qui avoit passé sa vie avec eux. Il me dit qu'il étoit très-vrai que les circonstances et l'enthousiasme pour l'esprit l'avoient jeté et retenu longtems dans leur société; mais que tout jeune encore il avoit sçu les connoître; que cette intimité, en le mettant à portée de les apprécier, avoit été la cause de son mépris pour eux; que toutes les fois qu'il avoit voulu sonder ces cœurs-là, *il n'avoit remué que du fumier*, qu'il croyoit de bonne foi qu'il étoit impossible d'être né bon, sensible, sans aimer Dieu, sans croire à un autre monde, sans espérer une vie éternelle avec ceux qu'on a aimés sur la terre.

Ce fut à cette époque que j'appris la révolte de Lyon qui me transporta de joie et d'espérance⁵⁹; Toulon étoit pris par les Anglois et les Espagnols⁶⁰; Toulouse, Montauban et le pays Basque étoient en relation avec Bordeaux, et prêts à se déclarer. Malheureusement, les chefs de Bordeaux voulurent agir, le plus longtems possible, la Constitution à la main; ils étoient bien loin de vouloir, de bonne foi, rétablir le trône. Les Royalistes qui s'étoient réunis à eux, fesoient tout au monde pour leur faire prendre franchement l'étendard /98/ de la révolte, afin qu'il n'y eût plus moyen de s'arrêter. Si, dès le commencement, ils se fussent unis franchement à la Vendée; s'ils se fussent concertés avec Lyon et Toulon, ils auroient entraîné tout le Midy, et peut-être la France eût-elle été sauvée; mais ceux qui étoient à la tête des autorités de Bordeaux vouloient bien renverser le monstre qui menaçoit leurs propres têtes; mais ce n'étoit pas des désastres de la France qu'ils étoient ennemis; – ils avoient pour la plupart participé aux plus grands crimes dans les commencemens; – leur but étoit cette République fédérative, enfantée par les Girondins; et ils étoient arrêtés dans les mesures de vigueur qu'ils auroient pu prendre, par la crainte de trop bien servir le parti royaliste et d'être entraînés par lui. Lyon et la Vendée auxquels ils ont eu recours, mais lorsqu'il n'étoit plus tems, les

Edmond se retrouve dans le testament de cette dame.

⁵⁹ 15 juillet 1793.

⁶⁰ 29 août 1793.

effrayoient presque autant que ceux contre lesquels ils s'armoient; de là vient l'étonnement si naturel des étrangers en voyant toute une ville si puissante soulevée contre l'atrocité des maîtres de Paris, et cependant réduite à la soumission et livrée à la vengeance, ayant eu tous les moyens de se défendre et de repousser la force par la force. On ne voit que les funestes résultats. On dit un fait vrai: comment Bordeaux si riche, Bordeaux renfermant dans son sein vingt-trois mille hommes incorporés sous le nom d'armée départementale, Bordeaux si favorisée par sa situation et par sa proximité de la Vendée, si près de l'Espagne et de Toulouse, a-t-elle été réduite si /99/ facilement? On ignore les détails intérieurs, qui ne permettoient pas un ensemble nécessaire: aucun des deux partis ne vouloit le même résultat; ils ne s'accordoient que par la crainte de Robespierre et de ses satellites, sur le désir de se soustraire à son pouvoir; mais point du tout sur les moyens d'y parvenir, moins encore sur le but de leurs démarches. C'est ainsi que le 18 fructidor a été amené; c'est ainsi que tous les préparatifs des chefs de cette journée ont tourné contre eux; c'est ainsi que depuis...⁶¹.

Ce fut vers le mois de juillet de cette année que le département de Saintes envoya pour me réclamer au département de Bordeaux; mais alors j'étois bien sûre qu'on ne me livreroit pas. Je fus avertie et priée de la part de quelques individus du département de sortir deux ou trois jours de chez moi, afin qu'on fit une visite domiciliaire qui pût satisfaire les députés de la province; et comme je trouvois cela une momerie, puisqu'on s'occupoit déjà de se soulever contre Robespierre, on me dit qu'il falloit cependant agir d'après la Constitution; qu'il n'étoit pas tems de résister ouvertement; et dans cette occasion, comme dans toutes les autres, nous eûmes à juger que nous n'avions pas à attendre beaucoup d'énergie de la part des autorités. Je fus me réfugier chez une Américaine. J'y étois donc allée passer plusieurs jours, soi-disant /100/ cachée. Chaque personne qui venoit étoit toujours quelque Royaliste parfait auquel je pouvois me montrer; et comme cette dame réunissoit chez elle tout ce qu'il y avoit de plus monté dans Bordeaux contre la Révolution, au bout de deux jours j'étois en société avec cinquante personnes. Elle voyoit de plus des négocians qui paroissoient fort portés pour nous, et qui nous ont prouvé depuis qu'ils ne vouloient que

⁶¹ La phrase est restée inachevée.

sauver leur tête. Là, plusieurs chefs se réunissoient pour causer et discuter sur le parti à prendre. Les cinq jeunes personnes qui étoient dans la maison donnoient un prétexte pour s'y réunir: c'étoient de folles têtes, et j'étois pressée de sortir de là.

Dès que je fus à même de pouvoir juger plusieurs des messieurs qui fréquentoient la maison, je pris beaucoup d'inquiétude sur notre position; mais comme je suis toujours portée à espérer ce que je désire, j'espérois que les circonstances les forceroient à des démarches qui ne leur laisseroient plus la liberté du retour; et c'est pour cela que quelques-uns, qui pensoient comme moi, imaginèrent de faire signer, sous prétexte d'une contribution volontaire, tous les individus pour la somme dont ils pouvoient disposer pour l'armée départementale. J'étois de retour chez mes parens depuis plusieurs jours, lorsqu'on vint nous présenter cette liste, et comme j'engageois ma mère à signer pour ce qu'il étoit en notre pouvoir de donner, elle me dit devant ceux qui apportoient le cahier:

/101/ — Je consens à donner à ces messieurs mes chevaux pour leurs charrois; mais je ne puis signer sur une liste qui pourroit devenir une liste de proscription; je fais mieux que de m'engager à donner quelques foibles secours, j'offre dès aujourd'hui tout ce qui me reste de diamans; mais je suis paralytique et dans l'impossibilité de m'enfuir, si les choses tournent mal; je ne signerai point. Cette prudence m'impatienta; je signai pour mon compte pour le peu qui me restoit d'argent et quelques diamans que j'avois encore. M^e de Buch offrit tout ce qu'il possédoit et ne voulut point signer. Je fus au désespoir quand je vis que le plus grand nombre avoit pris ce parti. Nous jugeâmes dès lors positivement qu'il n'y avoit rien de bien énergique à espérer de la ville. Si on n'eût eu besoin que d'argent, il eût été très-facile de faire des fonds bien considérables dans Bordeaux, puisque dans notre maison où nous étions tous réunis, nos offres alloient encore à une somme assés forte. On fit prendre les chevaux de ma mère; ce dont je fus charmée parce qu'il ne falloit plus les nourrir inutilement.

Vers ce tems les députés de Paris arrivèrent. On les emprisonna, et les jeunes gens pensèrent les massacrer. Je suis persuadée qu'alors la municipalité et le département leur firent valoir leur prison comme le seul moyen de les sauver. Il fut longtems incertain, du moins dans le public, si on les feroit mourir ou si on les renverroit hors du territoire:

ceux qui étoient de /102/ bonne foi et qui ne vouloient point de retour insistoient vivement pour la mort, et dans les conseils qui furent tenus par les autorités et dans les sociétés; ceux qui agissoient franchement fesoient un raisonnement très- juste: – Nous en avons déjà trop fait pour nous arrêter; la prison de ces députés sera vengée aussi cruellement que leur mort, si jamais Bordeaux est vaincu; et dans ce cas, en les mettant en liberté, nous risquons que ce soit eux qu'on nous renvoie, et nous pouvons juger dès aujourd'hui des vengeances qu'ils exerceront. Malheureusement, ce parti ne fut pas adopté; et lorsque je sçus le soir par plusieurs la résolution où l'on étoit de les conduire hors des limites du département, je me souviens que je me livrai à un désespoir qui me porta aux larmes et un instant au découragement. Effectivement, les municipaux eux-mêmes conduisirent la voiture des députés assés loin de Bordeaux. Les jeunes gens se portèrent en foule sur le chemin, cassèrent la voiture, et auroient massacré les députés s'ils n'avoient été arrêtés par les représentations et les prières de ceux qui les accompagnoient.

On avoit formé hors de la ville une espèce d'assemblée, qui d'abord n'avoit été que peu nombreuse, et où un avocat de Bordeaux qui parloit avec beaucoup d'éloquence avoit fini par réunir huit ou dix mille amis: tout ce qui pensoit bien dans la ville s'y rendoit, et on y envoyoit tous les domestiques pour augmenter le nombre et attirer plus de monde.

/103/ Ce fut à peu près vers ce tems que les jeunes gens se portèrent une nuit à la Municipalité et au Département, pour s'emparer des armes et des munitions, et brûler toutes les listes d'émigrés et de proscription. J'éprouvai un grand mouvement de joie et d'espérance en entendant le tocsin, la générale et l'agitation qui se fesoit dans les rues voisines pour venir chercher ceux qui pouvoient s'armer. Je me mis à ma fenêtre pour savoir la cause de tout ce bruit; et comme on vint m'avertir que ma mère étoit éveillée et fort inquiète, je descendis et tâchai de lui persuader combien nous étions heureux de toucher au moment décisif. J'espérois que dès le lendemain tous ces volontaires, réunis aux gardes nationaux, se porteroient contre l'armée révolutionnaire qui nous entourait et nous affamait; j'espérois qu'ils avanceroient jusqu'à Montauban; qu'ils iroient rejoindre ceux de Toulouse. Nous avions dans Bordeaux deux envoyés de la Vendée, un de Lyon et quelques-uns de Toulouse, qui s'entendoient parfaitement

avec Martignac⁶² et Corien, deux célèbres avocats de Bordeaux, qui étoient à la tête du parti franchement révolté; mais malheureusement ils ne purent jamais déterminer le département et la municipalité. On se borna à faire de belles parades au Champ-de-Mars et à parlementer avec les généraux qui commandoient l'armée révolutionnaire. Personne /104/ ne pouvoit sortir de la ville, ni par terre ni par mer; ils l'avoient cernée, et lorsqu'ils furent parvenus à nous affamer, au point de faire crier le peuple; après avoir envoyé un chanteur de l'Opéra nommé Haï, que le département laissa entrer, malgré tout ce qu'on put dire, et qui vint avec plusieurs millions pour gagner les sections; celle de Franklin, contenant le plus bas peuple, et deux autres se portèrent à la Municipalité et au Département, traînant après eux des canons. Les jeunes gens et les gardes nationaux voulurent les défendre; ils engagèrent même une action qui fut assés chaude, et dans laquelle il en périt plusieurs; mais n'étant soutenus par aucune des autorités civiles, la moitié étant des indifférens, quelques-uns des hommes gagnés ou foibles, il ne resta plus qu'un très-petit nombre de gens véritablement dévoués. Alors on fit dans Bordeaux une proclamation par laquelle on déclaroit que, d'après la volonté du peuple, on alloit ouvrir les portes aux députés de Paris et à l'armée révolutionnaire; on ordonna des réjouissances publiques, et on fit dire sous main, peu d'heures avant cette déclaration, à ceux qui avoient marqué dans le parti contraire, de s'occuper de leur sûreté. Ceux qui commandoient alors Bordeaux ont été cruellement punis de leur foiblesse et de leur lâcheté: tous les membres de la municipalité et du département ont été les premiers arrêtés et guillotiné; et, ce qui est remarquable, c'est qu'il n'y a que quelques individus du parti franchement /105/ royaliste qui ayent pu se sauver; premièrement, parce que l'acharnement du comité de Salut public de Paris portoit principalement contre ceux de leurs camarades qui avoient osé abandonner leur parti; secondement, parce qu'ils espéroient se défendre en prouvant qu'ils n'avoient agi que la Constitution à la main, et que nous, au contraire, nous ne doutions pas de la vengeance qui nous attendoit. Nous étions d'ailleurs persuadés de cette maxime bien vrai *que nous en avions fait trop ou trop peu*, et qu'en fait de résistance contre des régicides et des bourreaux, il ne falloit pas

⁶² M. de Martignac, père du ministre de Charles X.

s'arrêter. D'ailleurs, les Girondins et les Constitutionnels qui avoient causé le désastre de Bordeaux et les malheurs de la France étoient tellement en horreur dans leur propre ville qu'ils ne trouvèrent aucun asyle. Les envoyés du comité de Salut public firent publier qu'on eût à déposer les armes au château du Hà; et plus de vingt mille hommes armés et réunis obéirent à cet ordre.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce fut l'ancien département qui fit encore exécuter cette mesure de sûreté pour les représentans de Paris, et qui fut les recevoir avec des démonstrations de joie et l'adulation la plus basse. Huit jours après ils n'étoient plus! Il n'entra jamais que quinze cens hommes dans la ville de Bordeaux, et les milliers d'hommes qu'elle contenoit trembloient devant ce détachement!

J'ai regret de parler de ce qui a rapport à Bordeaux, où il ne se passa que lâcheté et indécision, tandis qu'au /106/ même instant, la ville de Lyon donnoit un exemple de grand dévouement. On dit qu'il s'y est commis beaucoup de fautes; mais au moins si elles ont eu des suites funestes, elles n'ont pas été humiliantes. Les hommes armés étoient moins nombreux qu'à Bordeaux, et tout le monde s'accorde à reconnoître aujourd'hui que s'ils fussent sortis de leurs murs, ils auroient recruté un peuple immense, et que le parti d'attaquer leur eût été bien plus avantageux que celui de se tenir sur la défensive comme ils ont fait. Je ne vous parlerai pas de ce qui s'est passé dans cette ville si fameuse aujourd'hui; je n'en sais que les détails qui ont été écrits et que vous pouvés lire tout comme moi. J'ai sçu quelques circonstances particulières par des personnes qui s'y sont trouvées; mais je ne les ay pas retenues assés clairement pour pouvoir en rendre compte. Depuis, cette malheureuse ville et ses habitans ont constamment été l'objet des persécutions des tyrans de la France. Partout vous trouverés les détails des atrocités qui s'y sont commises et de sa destruction. En lisant la *Vie de Robespierre*, vous pourrés juger par les lettres de ses agens à quel point de cruauté étoient parvenus les ministres de ses vengeances dans cette ville.

Je suis fâchée de m'être laissé aller à de si grands détails sur Bordeaux; car, pour le résultat, cela devient assés peu intéressant; excepté pour ceux qui, comme moi, passaient de l'espérance à la crainte. Depuis /107/ quelques jours que nous pouvions prévoir la funeste issue de tout cecy, ma mère avoit pris le parti de louer une

chambre particulière où je m'occupois, pendant le peu de jours de liberté qui nous restoient, à faire transporter l'argenterie, l'argent et les pierreries de ma mère et à les faire murer, en ma présence, dans un endroit obscur de la maison. J'employai à cet ouvrage le valet de chambre de ma mère et un Savoyard nommé Maurice. Cela me fait du bien de prononcer le nom d'un si honnête homme, et qui nous a rendu depuis les plus grands services. Il avoit amené avec lui un maçon de ses amis. Je me souviens que c'est la surveillance de l'entrée de l'armée révolutionnaire dans Bordeaux que nous fîmes cet ouvrage, et j'ai encore bien présente l'impression de terreur que j'éprouvai pendant qu'ils travailloient: c'étoit la nuit; j'étois assise sur une des marches de l'escalier, réfléchissant sur les moyens de me sauver; sentant que j'étois perdue si je restois dans Bordeaux; frissonnant à chaque coup que l'on donnoit pour arranger le mortier ou pour abattre quelque coin de muraille; craignant d'être entendu des voisins, et, jugeant bien que je ne verrois jamais rouvrir cette muraille que je fesois faire, je me livrois aux idées les plus sinistres.

Revenue dans la nuit chez ma mère, je trouvai un mot de la famille d'Hanache⁶³, qui m'avertissoit qu'elle /108/ avoit trouvé moyen de se cacher, et qui me conseilloit d'aller le plus promptement possible me réfugier chez Perrier, le parfumeur, auquel elle avoit parlé pour me recevoir. Je crus pouvoir rester encore quelques jours chez ma mère établie dans sa nouvelle maison. Je pensois que dans ces premiers momens, acharnés comme ils étoient contre les Girondins, les Révolutionnaires oublieroient une femme qui malheureusement n'avoit aucun moyen de leur nuire; mais deux jours après nous apprîmes l'arrestation de plusieurs personnes, et entr'autres de plusieurs femmes; ce qui nous effraya. Il me revint de tous les côtés que je serois incessamment arrêtée, et qu'alors, dénoncée par mon département, comme émigrée mise hors la loi et ayant eu des correspondances avec les émigrés de l'Allemagne, mon jugement ne seroit pas long. Je commençois véritablement à être dégoûtée de la vie, et moi qui suis une des personnes qui ayent le plus craint la mort, j'y étois toute résignée

⁶³ Louis-Maximilien Alexandre, comte d'Hanache, ancien capitaine de dragons des milices de Saint-Domingue, chevalier de Saint-Louis, sa femme, Jeanne-Henriette Cochon du Puy, et leurs enfants, Ernest et Henriette.

dans ce moment.

Cependant un avis plus positif et plus pressant, et les instances de ma mère et de ma famille me déterminèrent à aller précipitamment me réfugier chez Perrier. Nous l'avions fait prévenir; il vint me prendre et me conduisit dans sa maison par une porte qui ne servoit qu'à /109/ sa cuisine, et m'établit dans la soupente de la cuisinière, bonne femme fort dévote et fort sûre. Le digne Perrier, qui avoit toujours été très-royaliste, cherchoit encore dans ce moment à sauver quelques victimes; mais lui-même me paroissoit fort exposé, et sa maison un refuge peu sûr. Il m'avertit que sa belle-mère et un de ses beaux-frères étoient très-enragés, que par conséquent il y avoit beaucoup de précautions à prendre; que sa boutique attiroit un monde immense chez lui; qu'il étoit impossible que j'y restasse longtems ignorée. Il me dit qu'il avoit fait acheter depuis peu une petite campagne, où il n'y avoit que la maison du paysan qui travailloit le bien; que, si je voulois, il m'y conduiroit; qu'elle étoit dans l'Entre-Deux-Mers et fort isolée; que sa femme viendroit m'y voir, et que Maurice pourroit m'y apporter des nouvelles de ma mère et mes provisions; qu'il falloit me résoudre à une solitude absolue, et à vivre avec des paysans qui n'entendoient même pas le françois, et qu'il croyoit que dans ce moment c'étoit le seul moyen de me sauver. J'avois passé un jour et deux nuits dans la soupente de la cuisinière, qui n'étoit éclairée que par une lampe, et entendant dans cette grande rüe du Chapeau-Rouge les cris, les tambours et toutes les réjouissances des forcenés. D'ailleurs, je voyois que ma présence inquiétoit et effrayoit la femme de Perrier, excellente personne cependant, qui m'a donné toutes les marques d'intérêt possibles; mais qui, avec raison, étoit tourmentée de voir ce danger de plus sur la tête /110/ de son mari et de risquer elle-même sa vie et celle de sa famille. J'envoyai Perrier rendre compte de tout cela à ma mère et je partis avec lui dans l'après-midy.

Il m'établit dans une chambre où il n'y avoit ni fenêtrés, ni carreaux de plancher, et qui étoit la meilleure de la maison. On y tendit un petit lit. Après qu'il fut parti, et que je me trouvai absolument seule dans ce taudis, à trois lieues de qui que ce soit de connoissance, ne pouvant pas me faire rendre le moindre service par la paysanne de la maison qui étoit uniquement occupée de son ménage et de ses vendanges, qu'on faisoit alors, et qui d'ailleurs n'entendoit pas un mot de françois, j'eus la

foiblesse de regretter de ne pas m'être laissé prendre pour mourir tout de suite; car souvent j'étois persuadée que tant de peines pour me soustraire aux bourreaux, et le malheur de compromettre tant de personnes, ne serviroient qu'à prolonger une pénible agonie. D'autres fois j'espérois beaucoup: c'étoit suivant les objets extérieurs qui m'entouroient et me frappoient. Le matin, quand il fesoit un beau soleil, quand j'allois me promener dans les vignes, je me livrois encore à quelques sentimens doux et à quelques espérances consolantes. J'eus d'abord de la peine à m'accoutumer à cet isolement. Lorsque je voyois arriver le jour où devoit venir le Savoyard m'apporter des nouvelles de ma mère, c'étoit une fête, et je le recevois comme un Dieu tutélaire. Il m'apportoit aussi mes lettres des pays étrangers. /111/ Par le secours d'un facteur de ses amis, il avoit trouvé le moyen de me les faire parvenir jusqu'au dernier moment, et de faire partir les miennes. Alors pour moi c'étoit le plus grand service et celui dont je me sentois le plus reconnoissante.

Certes, ma véritable existence n'étoit pas où j'étois, mais bien tout entière en Allemagne. Je me mis à m'accoutumer à mon habitation et au genre de vie que je menois. Je me fis apporter mes crayons, mon portefeuille et des livres, et je passois toute la journée à dessiner, à écrire et à lire. J'avois découvert un trou sur la cheminée de la cuisine où je cachois les lettres que je recevois et toutes celles que j'écrivois, jusqu'à ce que Maurice vînt les prendre, et il les emportoit cachées dans son morceau de pain bis. M^{de} de Perrier venoit tous les samedys, dans la soirée, jusqu'au dimanche au soir. J'étois charmée toutes les fois que je la voyois arriver. Son mari venoit la prendre les dimanches, et je savois par lui toutes les nouvelles. J'appris alors que la frayeur avoit forcé ma mère à faire enfoncer mon bureau et à brûler tous mes papiers. J'eus l'injustice de lui en vouloir de cette terreur et de cette précaution, cependant fort nécessaire dans ce moment; mais je regrette encore quelques-uns de ces papiers, entr'autres toutes les lettres qu'elle m'avoit écrites depuis que j'avois l'âge de raison, d'autres que j'aurois voulu garder toute ma vie, et quelques notes que j'avois écrites dans le tems sur des choses ou sur /112/ des personnes intéressantes, et qu'il me seroit impossible de retrouver dans ma mémoire. Heureusement, ma mère ignoroit la précaution que j'avois prise depuis un an ou dix-huit mois de suspendre une petite caisse de fer- blanc, entre la muraille et la

boiserie du cabinet de M de Buch, que je fesois passer dans l'intervalle d'un soliveau, et où je venois déposer tous les mois les lettres auxquelles je tenois beaucoup. Il falloit monter par une échelle que nous nous procurions, Rosalie et moi, et avec laquelle nous avons failli risquer notre vie: il y avoit là des choses auxquelles je tenois mille fois plus qu'à mon existence.

Au bout de cinq semaines que j'étois dans cette campagne, ver le 18 octobre, – c'étoit un dimanche, M^{de} Perrier étoit venue la veille; – nous reçûmes un billet de son mari qui nous supplioit d'en sortir. Il venoit de recevoir l'avis certain qu'on commenceroit le lendemain des visites très-sévères dans toutes les petites campagnes de l'Entre-Deux-Mers; que la surveillance étoit telle dans Bordeaux, qu'il n'avoit pas pu se procurer une voiture ni osé quitter la ville ce même matin. Il nous supplioit de nous mettre en chemin sur-le-champ, disant qu'il feroit son possible pour venir au-devant de nous dans l'après-midy. Il ne me disoit pas dans quelle maison je pourrois me retirer en arrivant à Bordeaux. Je voyois que retourner chez ma mère c'étoit me livrer à une mort certaine et l'exposer elle-même. Je me mis à pleurer et à me décourager; /113/ mais, comme je voyois que je désolois cette pauvre M^{de} Perrier, qui craignoit fort que j'insistasse pour rester, je fus la première à presser notre départ, et je quittai cette maison, qui, le premier jour, m'avoit fait tant d'impression de terreur, avec un serrement de cœur difficile à exprimer. J'ai été la revoir depuis; elle est sur le chemin de Paris. Je retrouvai tout dans le même état, et je me suis reposée encore une fois au coin de la cheminée de la cuisine, où j'avois passé tant de tems à tourner la broche, assise sur une cage à poulet, tenant la broche d'une main et mon livre de l'autre: ce livre étoit la *Vie de du Guesclin*.

Nous partîmes toutes deux, seules avec son enfant de deux ans et demi, que nous portions alternativement. Nous n'avions pas calculé le tems que nous serions en chemin; nous avions oublié de prendre du pain, et je me souviens que nous achetâmes et mangeâmes avec avidité un morceau de pain et quatre sardines qu'une femme portoit dans un panier.

Nous n'avions pas fait deux lieues, que nous recon trâmes beaucoup de paysans qui revenoient de la foire; les uns chantoient, les autres avoient l'air de faire mille imprécations, et cependant avec des signes de réjouissance. Je demandai à M^{de} Perrier ce qu'ils disoient. Elle eut l'air,

vis-à-vis de moi, de ne pas les comprendre: ils répétoient plusieurs fois le nom d'Antoinette.

— Ah! mon Dieu! lui dis-je, ils parlent de la Reine! ma chère, sachés, je vous prie, ce qui est arrivé.

/114/ Elle voulut continuer à me cacher ce qu'elle savoit apparemment et me laisser apprendre une affreuse nouvelle par une autre que par elle; mais, lui ayant fait la frayeur d'aller moi-même le demander à ces gens, elle me dit que dès hier on avoit appris à Bordeaux la mort de la Reine⁶⁴; qu'elle étoit venue me joindre autant pour me préparer à ce malheur et m'être de quelques secours, que pour éviter des réjouissances qui lui fesoient horreur; que Perrier n'avoit pas quitté sa boutique, pour ne point donner de soupçons; mais qu'il étoit au désespoir. Elle devint fort embarrassée de moi, parce que les jambes me trembloient et qu'il me fut impossible d'aller plus loin. Je ne pouvois pas pleurer; les larmes m'étouffoient. Cette pauvre M^{de} Perrier étoit désespérée et avoit peur qu'on nous rencontrât en cet état de douleur. Pour la première fois de ma vie, je fus insensible au danger que je lui fesois courir. Il me sembloit, dans cet instant, que tout le monde devoit désirer la mort. Il y avoit tout près de là une maison d'assés bonne apparence; M^{de} Perrier, malgré le risque qu'elle couroit, ignorant de quel parti étoient ceux qui l'habitoient, hasarda cependant d'aller demander qu'on m'y reçût. Elle put, dès l'entrée, se convaincre qu'heureusement nous avions affaire à d'honnêtes gens, qui pensoient comme nous. Deux femmes vinrent me chercher pour /115/ me soutenir; on me donna tous les secours possibles. Nous nous aperçûmes cependant que les maîtres désiroient que je fusse en état de repartir promptement. Ils nous dirent que, par la raison qu'ils étoient royalistes, on les surveilloit de très-près; et aussi, je pense, parce que cette maison paroissoit riche. J'étouffois toujours, sans avoir pu verser une seule larme ni prononcer une parole, lorsque la plus vieille de ces deux femmes, qui paroissoit très- affligée, dit à M^{de} Perrier:

— J' imagine que cette dame a connu notre malheureuse Reine?

Ces mots si simples me firent tout de suite rappeler de tels souvenirs, des souvenirs si tendres! que les larmes me gagnèrent et que je fus soulagée. Les forces me revinrent un peu. L'abondance de mes

⁶⁴ 16 octobre 1793.

larmes m'avoit tellement changée, qu'il me fut impossible de me remettre encore en route. Ces bonnes dames remarquèrent que j'avois un déshabillé de bazin et me firent observer que la rage, dans Bordeaux, étoit portée au point qu'on n'y souffroit dans les rues aucun vêtement qui parut être marchandise angloise. Elles m'offrirent un déshabillé d'indienne, et M^{de} Perrier me força de le prendre. Je leur laissai le mien, et je n'ai plus revu ces bonnes et dignes personnes: j'ignore leur nom.

A un quart de lieue de cette maison, nous rencontrâmes Perrier qui venoit nous chercher avec une /116/ voiture. Nous arrivâmes assés tard au passage. Pendant que nous attendions dans la cuisine d'une auberge que les bateliers fussent prêts, j'entendis des discours atroces que tenoient des marchands ou des paysans qui revenoient de la foire et qui soupoient dans cette cuisine. Je ne puis rien répéter des horreurs et des joies de ces monstres. Un seul voulut représenter qu'il falloit laisser en repos les morts, et, qu'au fait, aucun ne connoissoit ceux dont ils parloient que par les accusations des gens qui avoient intérêt à les perdre. La dispute s'engagea; et là, en notre présence, ils se portèrent à des gestes très- menaçans contre cet honnête homme, qui, même tout respect à part pour des victimes aussi sacrées, disoit une chose très-raisonnable. Perrier et sa femme m'entouroient et me cachoient, car je ne pouvois pas contenir mes larmes, et, malgré le peu de lumière qu'il y avoit dans cette chambre, ces gens pouvoient me voir. Plusieurs même me regardèrent, lorsque nous passâmes devant eux pour sortir de la maison, avec un air brutal qui me fit tressaillir.

Il est extraordinaire que j'aye appris la mort du Roi et de la Reine, presque de la même manière, dans la même position, également sur le grand chemin ou dans une auberge, et revenant à Bordeaux, pour fuir un danger plus pressant: la différence, c'est que lors de la mort du Roi, il me suffisoit de mettre le pied sur le département de Bordeaux pour être à l'abri, au moins pour le moment, de ceux qui me poursuivoient; au /117/ lieu que lors de la mort de la Reine, je ne savois plus où fuir.

Nous arrivâmes à Bordeaux à dix heures du soir. Toute la ville étoit illuminée en réjouissance de l'affreux massacre. Perrier me fit observer que, par cette clarté, ni lui, ni sa femme ne pouvoient m'accompagner; ils me montrèrent le chemin qui étoit tout droit pour aller chez ma mère. Je leur témoignai ma reconnoissance autant que pouvoit me le permettre l'état de douleur et d'anéantissement où je me trouvois; je

leur souhaitai tout le bonheur que leur humanité et leurs principes méritoient; je tâchai de leur exprimer combien j'étois touchée du désir qu'ils avoient témoigné de me sauver et de tout ce qu'ils avoient fait pour cela; je leur dis, avec vérité, que j'étois résignée à mon sort, et que je croyois bien ne les revoir jamais. Je les ai revus; mais sept ans après, quand je suis rentrée dernièrement en France; et je les ay retrouvés ayant traversé tous ces tems de massacres et de crimes, avec la même humanité, les mêmes principes de loyauté et d'honneur. J'ai bien éprouvé à quel point on s'attache par ses propres bienfaits! ces dignes personnes qui ne m'ont connue que pour me rendre service et risquer de se sacrifier pour moi, auxquelles je n'ai jamais pu trouver l'occasion de marquer ma reconnoissance, m'ont reçue, quand je suis venue à Bordeaux, comme elles eussent reçu l'enfant le plus chéri. Je n'avois pour tout droit à leur amitié que les services qu'elles m'avoient /118/ rendus et ceux qu'elles ont rendus depuis à ma mère: il sembloit que nos malheurs me donnoient le droit de disposer d'elles. C'est une maison fort riche; et Perrier, sachant mieux que personne que j'étois ruinée, m'offrit avec instance, à mon passage à Bordeaux, de m'avancer tout ce qui me seroit nécessaire, soit pour mon voyage, soit pour tout autre besoin. Je n'acceptai pas ses offres; mais j'ai conservé une égale reconnoissance.

Après m'être séparée de ces excellentes personnes, je m'en allai seule, bien cachée dans mon voile, jusqu'à la maison de ma mère. Je m'arrêtai bien longtems sur le perron avant de pouvoir me déterminer à frapper; je restois absorbée par les différentes impressions de douleur et de crainte que j'éprouvois; j'étois immobile à cette porte; il me sembloit que j'allois entrer dans mon tombeau ou porter la mort à ma mère. Enfin je tâchai de prendre sur moi; je frappai tout doucement, pour qu'on n'entendît point de chez ma mère, et pour pouvoir la faire prévenir avant de paroître. Perrier n'avoit pas pu l'instruire de mon retour précipité, de peur d'être suivi et espionné. Ce fut Rosalie qui vint ouvrir: on nous avoit enlevé tous nos domestiques hommes pour la réquisition, il ne nous restoit que le mari de Rosalie, valet de chambre de ma mère. Elle fut effrayée de me voir. Nous ne pûmes nous dire que quelques mots; elle étoit pénétrée de douleur; je me jetai dans ses bras; je me sentois défaillir. /119/ Enfin, je l'envoyai prévenir tout doucement ma mère, et j'entrai dans la chambre de mes enfans: ils

dormoient avec une tranquillité dont le spectacle me fit un peu de bien.

— Pauvres enfans! me disois-je en moi-même, ils ne sentent pas nos malheurs; ils dorment, eux! bientôt peut-être ils resteront seuls au monde!

Je ne sentoie que trop que ma mère ne me survivroit pas. Pendant ma retraite dans la campagne de Perrier, M^r de Buch avoit été arrêté; on avoit emprisonné ses deux filles, dont l'une âgée de quatorze ans, l'autre de dix-huit⁶⁵; tous nos parens étoient ou morts, ou au cachot depuis six semaines; tout ce que je connoissois dans Bordeaux avoit été arrêté. Si je périssois, mes enfans restoient sans secours ni protection. J'embrassai ces pauvres petites. On me donna un peu de vin pour me soutenir, et je montai chez ma mère: elle n'eut que la force de me tendre les bras; j'étois si foible et si lasse que je tombai à genoux auprès d'elle en l'embrassant; je lui baisai les mains; nous confondîmes nos larmes. Nous restâmes, je crois, plus d'une heure sans pouvoir articuler un mot distinct; j'étois assise à ses pieds, la tête sur ses genoux; elle me demanda enfin ce qui avoit pu me porter à rentrer dans la ville, et pourquoi je venois m'exposer à tous les dangers. Je lui appris avec le plus de ménagement possible les /120/ visites qu'on devoit faire à la campagne, les craintes de Perrier et la résolution où j'étois de subir mon sort sans plus exposer personne. Au milieu des larmes que nous donnions, et à notre position et au sort de notre malheureuse Reine, je me sentis portée à cet épanchement de tendresse et de confiance des derniers instans de la vie.

Je reviens à cette affreuse soirée: ma mère et ses femmes m'apprirent la mort ou la prison de tout ce que nous connoissions dans Bordeaux. Je demandai les papiers publics qui renfermoient les détails de la mort de la Reine: il me fut impossible de les lire; en vérité je n'en pouvois plus. Je me suis crue plusieurs fois depuis à mon dernier instant. J'ai éprouvé bien des agitations, mais rien qui approche de cette journée par une réunion de toutes les douleurs et de toutes les circonstances qui avoient tellement amolli mon cœur que j'étois dans un état impossible à rendre. Ma mère me força à nous séparer pour prendre quelque repos: je ne voulois pas la quitter; je voulois coucher

⁶⁵ L'une d'elles, Catherine Amanieu de Ruat de Buch, épousa Charles-Geneviève-Léonard de Labat-Savignac de Lauzac.

dans sa chambre: je croyois que nous avions si peu de momens à vivre qu'il ne falloit pas perdre le tems qui nous restoit. Elle jugea que rester ensemble seroit prolonger l'état où nous étions: je montai chez moi. J'étois peu accoutumée à de longues courses à pied; jamais de ma vie je n'avois fait tant de chemin: je dus à la fatigue extrême du corps et de l'esprit plusieurs heures d'un sommeil très-profond.

/121/ Les précautions nécessaires étoient alors telles, que ma mère me fit dire de ne pas descendre chez elle avant trois ou quatre heures; que ses fenêtres ouvrant jusqu'en bas, laissoient voir tout ce qui se passoit dans sa chambre; qu'elle n'osoit pas fermer les volets ou les rideaux, de peur que cela ne fut remarqué; et que, pour la même raison, elle me prioit de ne pas ouvrir les miens, parce qu'on étoit accoutumé à les voir fermés, et à croire que mon appartement n'étoit pas habité. Je restois donc tous les jours chez moi jusqu'à trois heures dans mon lit, par insouciance et fatigue, n'ayant qu'un foible clarté par le cintre du haut de mes fenêtres. C'étoit encore plus pour m'éviter le bruit de tout le peuple que par précaution, que je m'étois réduite à cette obscurité qui me laissoit cependant le moyen de lire. Je voulus repasser toutes les gazettes du procès de la Reine; je relus encore le testament du Roi: il m'étoit impossible de m'occuper d'autre chose que de nos malheurs. Je passai ainsi une partie de mes matinées dans les larmes, ou avec mes enfans qu'on m'apportoit sur mon lit. Calixte déjà commençoit, je crois, à comprendre ce que c'étoit que le chagrin et la mort. Pauvre petite! elle me caressoit si tendrement! elle paroissoit tout écouter avec tant d'effroy et d'attention! que je suis persuadée que le caractère triste, réfléchi et raisonnable qu'elle a conservé depuis jusqu'à sa mort⁶⁶, et dont vous avés été si /122/ frappée, vient de ces premières impressions. Je pense à présent que ma mère et moi nous ne nous sommes pas assés contenues devant ces pauvres enfans: l'aînée avoit neuf ans, elle étoit déjà fort belle et assés raisonnable; Fanny, qui n'avoit que cinq ans, n'avoit encore que des grâces, une figure charmante et une gentillesse qui me distrayoit souvent; mais elle paroissoit déjà bien moins sensible et bien moins attentive que ma pauvre petite Calixte qui avoit deux ans de moins.

Le lendemain de mon arrivée, ma mère me dit qu'elle avoit envoyé chercher

⁶⁶ En avril 1800, à Madrid.

le matin un homme qu'elle espéroit pouvoir nous servir, un apothicaire nommé Cazalet, qui fournissoit depuis longtems tout ce qui lui étoit nécessaire; qui, dès les commencemens de la Révolution, avoit été Révolutionnaire, et qui depuis, avoit été alternativement Jacobin, Constitutionnel, Départemental, etc., etc.; mais elle m'assura que dans ce moment, il détestoit Roberspierre, ses agens à Bordeaux et les crimes qui s'y commettoient. Je lui fis la réflexion que s'il étoit ennemi de ces gens-là, il ne pouvoit pas nous servir, et que s'il étoit leur ami, j'aurois horreur de lui devoir la moindre reconnaissance. Elle m'objecta qu'il étoit question de me cacher; que ce n'étoit ni nous, ni les gens de notre opinion, dont toutes les connoissances étoient arrêtées, qui pourrions découvrir une retraite; qu'il falloit bien avoir recours à quelqu'un qui pût me placer chez des gens qui ne fussent pas suspects. L'homme dont elle me /123/ parloit m'avoit toujours fait horreur, tant par ce que j'en avois entendu dire que par une figure très-expressive, à ce qu'il me paroissoit, en scélérateuse; surtout depuis que je l'avois vu à la porte de sa boutique en bonnet rouge, avec une tournure effroyable. Ma mère exigea de moi qu'au moins je fusse polie, quand il viendrait le soir pour aviser aux moyens de me placer quelque part. Il vint effectivement nous dire qu'il croyoit avoir trouvé une maison sûre, chez une femme de ses anciennes amies, et nous fit mille mensonges que j'ai reconnus depuis. Il ne faut pas cependant que j'en dise trop de mal: c'est à lui que je dois d'exister; mais si j'entre dans beaucoup de détails sur cette circonstance, c'est pour vous donner un exemple du peu de fond qu'on peut faire sur les bonnes ou mauvaises dispositions des gens qui n'ont aucun principe et à qui rien ne coûte pour arriver à leurs fins. S'il me sauva huit jours après, c'est qu'il voulut se donner entrée dans la maison où il me plaça, et au bout de deux mois, dans ses fureurs contre M^{de} Coutanceau, – l'excellente personne qui avoit bien voulu me recevoir, – il la menaça devant moi de la dénoncer, comme recélant chez elle quelqu'un hors la loi, et de nous livrer tous à la mort. Heureusement, il étoit aussi étourdi que mauvais sujet, et lorsqu'on vint m'arrêter et que je me réfugiai chez lui; ne pouvant pas aller lui-même chez M^{de} Coutanceau, il lui écrivit une lettre où il déclamoit contre tout ce qui se fesoit, où il maudissoit le régime /124/ actuel, et par laquelle il étoit prouvé qu'il m'avoit reçue chez lui et fait des instances à M^{de} Coutanceau pour me sauver de la loi qui me condamnoit. Elle, qui le connoissoit, garda cette lettre, parce qu'elle étoit persuadée qu'il étoit capable de nous

dénoncer. Pour moi, je l'ignore, et je me suis toujours refusée à le croire.

Donc, Cazalet qui étoit charmé d'avoir une entrée libre et familière chez nous, venoit tous les soirs. Il nous donnoit plus ou moins d'espérances: ces espérances alors n'avoient pas le moindre fondement. C'étoit bien malgré moi que ma mère le soignoit autant, parce que je ne croyois pas qu'il pût jamais nous être utile. Je reconnoissois qu'il avoit beaucoup d'esprit, de l'imagination, une tournure à ne douter de rien; je lui trouvois même un instinct de bon ton dans la conversation qui me paroissoit extraordinaire. Je n'avois jamais vécu que dans des alentours tout à fait différens, et je n'avois jamais connu autre chose que le genre de société dans lequel j'étois née. J'étois même assés enfant et assés ignorante de tout autre monde, pour croire qu'il ne pouvoit pas se trouver d'esprit et de tact ailleurs. Je fus étonnée de trouver sur cette figure de scélérat, qui s'adoucissoit même d'une manière agréable, l'imagination la plus piquante, un esprit original, de drôles d'idées, et au milieu d'histoires et de contes d'un autre genre cependant que ceux auxquels j'étois accoutumée, un tact et un respect pour nous auquel je ne m'attendois pas de sa part.

/125/ Je me souviens que, pendant ces huit jours que je restai chez ma mère, un soir il nous conta sa vie; et il étoit si franc qu'il nous en fit un tissu d'extravagances, de prodigalités, de voleries, de scélératesses enfin, qui me fesoient horreur. J'étois au coin de la cheminée, la tête appuyée dans mon mouchoir et fort absorbée; je fus frappée de ce qu'il disoit, qu'un jour, à l'âge de douze ans, il avoit voulu se pendre pour faire de la peine à son père; qu'on vint le détacher et qu'on eut beaucoup de mal à le faire revenir. Je ne pus pas m'empêcher de lui dire:

— Quoi? de si bonne heure vous vous rendiés justice?

Il ne se choqua pas de cette réflexion; au contraire, il en rit beaucoup et continua le récit d'une vie qui augmentoit mes tristes réflexions sur le malheureux sort qui me forçoit à voir cet homme en société et à sentir que mon existence dépendoit peut-être de son caprice; car ma mère ne le choyoit que parce qu'elle avoit obtenu de lui, qu'au moment où on viendroit m'arrêter, si je pouvois me sauver de la maison, j'irois me réfugier chez lui pour le premier instant; d'ailleurs il lui fesoit toujours espérer, d'un jour à l'autre, que le lendemain il

m'auroit trouvé une maison où on me cacheroit. Un jour que ma mère étoit passée quelques minutes dans une autre chambre, - je ne sais à quelle intention, peut-être par pure méchanceté, - il chercha à m'effrayer davantage sur ma position, et un instant /126/ après à me rassurer. Je lui dis que cette conversation étoit inutile; que certainement je ne me refuserois à aucun des moyens convenables pour sauver ma vie; mais qu'aussi, j'étois toute résignée à mourir; qu'il me voyoit très-affectée de laisser ma mère, mes enfans, des amis et des liens bien chers; mais que j'avois assés de courage pour supporter un sort qui me paroissoit à présent inévitable; que je le priois seulement, quand je serois arrêtée, de cacher le plus longtems possible à ma mère mon exécution, de la lui apprendre avec tous les ménagemens qui pouvoient en diminuer le coup; que ce n'étoit assurément pas pour elle que je désirois qu'elle vécût, sentant tout le malheur de l'existence qui lui restoit, mais pour mes enfans. Il me répondit avec une sensibilité qui me parut assés vraie. C'est ce jour-là ou le lendemain, qu'étant un après-dîner chez ma mère, sur un canapé éloigné des fenêtres, où je restois tant qu'il fesoit jour, pour qu'on ne me vît pas traverser la chambre, nous entendîmes beaucoup de monde, des troupes, de la musique passer sur les allées de Tourny et sous les fenêtres; les enfans coururent pour voir ce que c'étoit; ma mère qui étoit toujours assise près d'une fenêtre se mit à crier:

— Oh! Dieu! l'horreur! ne regardés pas! qu'on ôte les enfans!

Les pauvres petites s'étoient déjà retirées: elles avoient vu une tête qu'on portoit au bout d'une pique: /127/ je crois me souvenir que c'étoit celle de M^r Saige⁶⁷, le maire de Bordeaux, d'une richesse immense, qui avoit été bien foible dans toutes ces dernières affaires; qui avoit le plus insisté pour sauver les députés; et, quoiqu'au fond bien royaliste, qui avoit espéré sauver sa fortune en n'agissant que suivant la Constitution; imaginant par là pouvoir se défendre avec avantage et qu'on lui tiendroit compte de sa conduite si molle envers les députés. Il n'avoit jamais voulu croire que ces gens-là ne pardonnent pas la moindre offense, tel titre qu'on ait à leur reconnoissance; que la ville de Bordeaux bêtement en fesoit trop ou trop peu; que, d'ailleurs, ses

⁶⁷ François-Armand Saige, baron de Beautiran, etc., avocat général honoraire au parlement de Guyenne, maire de Bordeaux, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 2 octobre 1793. Il avait épousé Marie-Jacquette-Martine de Verthamon d'Ambloy.

richesses immenses devoient lui coûter la vie, indépendamment de sa conduite.

Nous restâmes toutes deux dans cette chambre sans pouvoir de longtems proférer une parole; j'avois enfoncé ma tête dans mes jupons pour ne plus entendre les joies forcenées de ce peuple.

Ce fut pendant le peu de jours que je passai chez ma mère que, parmi les malheureuses victimes, un prêtre, que tout le monde regardoit comme un saint, fut exécuté: nous espérions que le peuple le sauveroit, et nous envoyâmes le mari de Rosalie à son jugement pour augmenter le nombre des bien pensans et obtenir qu'il /128/ ne fût pas condamné. J'avois eu occasion de le connoître, parce que M^{de} de Polastron⁶⁸, ignorant l'excès des dangers que nous courions dans Bordeaux, m'avoit mandé que si j'obtenois de faire dire une messe par un de ces bons prêtres cachés en France, elle étoit persuadée que cela nous porteroit bonheur. Il y avoit alors cinq ou six mois que Rosalie me découvrit, je ne sais par quelle connoissance, ce malheureux prêtre qui disoit la messe presque tous les jours dans une maison d'un quartier fort reculé, occupée seulement par une vieille femme qui n'avoit point de servante. Après avoir fait parler à la vieille femme et au prêtre, j'y fus un jour de grand matin, seule avec Rosalie. J'avois continué de lui faire passer par elle quelques secours, et quoique heureusement je ne fusse pas cause de son arrestation, puisqu'il disoit la messe tous les jours, je m'y intéressois beaucoup. Lorsqu'on lui lut les chefs d'accusation qui le condamnoient, quelques-uns des assistans et même des juges lui dirent tout bas:

— Niés que vous ayés dit la messe; il n'y a qu'un enfant de quinze ans qui vous accuse.

C'étoit l'enfant qui lui servoit la messe depuis un mois. Il répondit très-haut:

— Non, je ne nierai point cette accusation, puisqu'elle /129/ est vraie; je ne veux point racheter ma vie par un mensonge.

Il fut jugé, condamné et exécuté le même jour. C'est la seule occasion où le peuple de Bordeaux ait donné quelques marques de sensibilité et d'horreur pour les crimes qui se commettoient; mais on lui imposa facilement et cela ne servit qu'à le rendre plus soumis que jamais pour

⁶⁸ Marie-Louise d'Esparbez de Lussan, dame du palais de la Reine et l'amie de cœur de M^{me} de Lâge, mariée à M. le comte de Polastron.

toutes les tyrannies qu'on exerçoit.

A propos de terreur et de foiblesse, j'ai oublié de dire avec quelle promptitude et quelle lâcheté on obéit aux ordres du désarmement. La maison de ma mère étoit située sur les allées de Tourny et en face de la plaine qui mène au château du Hâ: on vit plus de 20,000 hommes s'y précipiter pour aller se désarmer eux-mêmes et se livrer sans défense aux bourreaux qui avoient donné cet ordre pour leur propre sûreté. On obéissoit avec le même empressement à l'ordre de porter des lits, des matelas, du linge et autres réquisitions. A force de donner, on espéroit se sauver, mais on a bien vu le contraire. Je suis sûre que ces gens-là rioient de ces excès de lâcheté et de bêtise. Je n'ai jamais partagé une pareille crédulité, et je n'ai pas à me reprocher d'avoir donné un denier ni le moindre effet à leurs réquisitions.

Pendant ce tems, nous ne voyions absolument personne: les deux ou trois individus qui nous restoient de nos connoissances et qui n'étoient pas encore arrêtés, se tenoient bien cachés dans leurs maisons. Ainsi, /130/ excepté Cazalet, nous ne voyions qui que ce fût au monde.

Rosalie avoit trouvé le moyen de pénétrer dans la prison de M^r de Buch et de mes petites cousines, et de leur porter à manger.

Nous étions dans cette position lorsqu'on vint pour m'arrêter. Quatre gendarmes partirent en même tems du Département, deux pour prendre M^{de} d'Hargicourt⁶⁹ et deux pour venir me chercher. Cette malheureuse femme, qui n'avoit jamais émigré et qui ne s'étoit jamais même intéressée trop publiquement à tout ce qui se passoit dans Bordeaux, mais à qui il restoit une assés grande fortune, bien loin de se cacher, continuoit à prendre ses certificats de résidence afin de ne pouvoir jamais être accusée d'émigration. Elle espéroit que de toute leur haine pour la noblesse, il n'en résulteroit pour elle que quelques mois de prison. Elle répondit elle-même aux gendarmes qui venoient la chercher. Elle avoit sur moi l'avantage d'être prévenue une heure avant; mais elle ne voulut point sortir de sa maison, soit pour le motif que j'ai dit cy-dessus, soit parce qu'elle ne savoit où aller.

Vous verrez bientôt comment je me trouvai retenue quelques

⁶⁹ Marie-Louise-Élisabeth de Fumel, femme de Jean-Baptiste-Guillaume-Nicolas de Barry, comte d'Hargicourt, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, ancien colonel du régiment Royal-Champagne-cavalerie. Elle fut guillotinée le 18 pluviôse an II (1^{er} février 1794).

minutes devant son échafaud par la foule qu'avoit attirée cet horrible spectacle.

/131/ Ce fut donc vers midy et demi que les gendarmes vinrent chez moi: j'étois encore dans mon lit; je venois de prendre une tasse de chocolat; heureusement Rosalie descendoit la tasse et la cafetière; ce fut elle-même qui rencontra les gendarmes qui avoient déjà monté quelques marches du second étage; elle connoissoit parfaitement leur uniforme et leur affreuse mission: nos gens les voyoient passer tous les jours pour arrêter dans les maisons voisines. Elle leur demanda ce qu'ils vouloient; ils tirèrent leur billet et dirent qu'ils venoient chercher M^{de} de Amblimont de Lâge. Ce premier nom ajouté au mien lui donna l'idée de les tromper: elle savoit que ma mère étant paralytique, n'étant jamais sortie de France et n'ayant pas un denier, il n'y avoit aucun danger pour elle. Elle leur dit qu'ils se trompoient; que M^{de} d'Amblimont demuroit au premier; qu'elle alloit les y conduire. Elle se précipita elle-même d'avance dans l'antichambre où étoit son mari; elle n'eut que le tems de lui dire deux mots pour le prévenir, afin qu'il fit son possible pour les occuper quelques instans. Je ne savois rien de tout cela. Elle remonta précipitamment dans ma chambre, me fit lever, ne me donna pas le tems de me chausser, m'enveloppa la tête d'une grande voile, me fit descendre et me conduisit le long des murailles de la maison pour qu'on ne me vît pas des fenêtres. J'avois assurément beaucoup moins de présence d'esprit qu'elle, car j'avois oublié Cazalet. Je lui demandai où elle me menoit; elle me répondit:

/132/ — Chez Cazalet; car nous n'avons que ce refuge.

Il n'y avoit heureusement pas loin de chez moi. Lui, étoit entouré de ses garçons de boutique; elle lui dit, en entrant, que ma mère venoit d'avoir une attaque et que nous venions chercher la potion qu'il savoit lui être nécessaire. Il devina très-bien ce qui en étoit, et que ce ne seroit pas moi-même qui viendrois chercher cette potion, et que je n'aurois pas abandonné ma mère si effectivement elle avoit eu une attaque. Il eut l'air de composer promptement une drogue. Nous sortîmes ensemble et il me fit rentrer par une seconde porte de la maison, où il me laissa dans un entresol, confiée à sa vieille gouvernante, la bonne M^{de} Simon, trop digne et respectable femme pour appartenir à un tel homme, qu'au reste elle adoroit. Il fut avec Rosalie chez ma mère, qu'il trouva en discussion avec les gendarmes, les assurant que je n'étois pas chez elle; qu'elle ne

m'avoit pas vue depuis longtems. Elle commençoit à s'embarrasser et à se couper de manière qu'il se préparoient à visiter la maison, lorsque Cazalet arriva; elle le regarda comme son sauveur: elle ignoroit que je fusse hors de la maison. Il se mit derrière les gendarmes et lui fit signe que j'étois déjà chez lui. Alors il leur parla d'un ton très-haut et très-dégagé, leur proposant de visiter toute la maison; et Rosalie, ayant avec une précipitation et une présence d'esprit incroyables roulé les matelas de mon lit, rassemblé les fauteuils au milieu de ma chambre et jeté /133/ les bras dessus pour les couvrir, comme dans une chambre point habitée, ils furent persuadés que je n'y étois pas. A ce moment, il leur passa dans la tête d'emmener ma mère pour répondre de moi.

Je ne puis pas encore revenir sur cette idée sans frémissement: jusques-là, il n'y avoit point eu d'exemple de faire répondre les parens de ceux mis hors la loi: ce dernier degré de cruauté n'a eu lieu que quelques mois après, et encore seulement à Paris, je crois; mais Cazalet leur imposa; il leur dit qu'il alloit lui-même au Séminaire, où logeoient les représentans, demander une consultation de médecine qui prouveroit qu'on ne pouvoit la transporter; il leur ordonna de rester dans l'antichambre et d'attendre de nouveaux ordres. Le ton impérieux qu'il prit, son bonnet rouge, et sa réputation de mauvais sujet qui devoit nécessairement le faire croire ami des gouvernans actuels, imposèrent à ces gens-là; ils se tinrent pendant plusieurs heures dans l'antichambre où le mari de Rosalie eut soin de les faire bien déjeuner pour les distraire. Cazalet envoya ma femme de chambre me prévenir chez lui de tout ce qui se passoit. Il va sans dire que j'étois déterminée à me présenter si on avoit continué à exiger que ma mère répondît de moi. Cazalet me fit donc dire de prendre patience; de ne pas faire d'imprudences; qu'il alloit trouver une de ses connoissances qui avoit entrée chez les représentans, afin de leur exposer que j'étois absente de Bordeaux depuis longtems; que ma mère, /134/ qui ne pouvoit sortir de son lit, ne pouvoit répondre de moi; qu'il étoit impossible de la faire transporter, ce qu'ils pouvoient faire constater par leurs propres médecins. Les représentans répondirent que ce n'étoit point elle qu'on avoit envoyé prendre; et, effectivement, une femme d'un certain âge, qu'on leur assuroit n'être jamais sortie de France, être à la mort depuis dix-huit mois, et à qui d'ailleurs il ne restoit point un sou de bien, ne leur importoit pas beaucoup. Ils nommèrent deux médecins pour aller

chez elle faire leur rapport. Cazalet les connoissoit, et il lui fut facile de faire attester ce que nous voulions. Ils laissèrent trois gardes chez ma mère, qui sont restés jusqu'après la mort de Roberspierre: elle les nourrissoit; on la forçoit de donner à chacun quatre francs par jour.

On n'usa pas de la même condescendance un mois après pour le malheureux M^r de Saluces⁷⁰, âgé de soixante-dix-huit ans, qui n'étoit jamais sorti de France, qui étoit perdu de goutte et retenu depuis longtems dans son lit par des douleurs cruelles; mais il lui restoit encore de la fortune! Il fut arrêté, jugé et guillotiné le même jour. C'est le seul dans Bordeaux qui ait été conduit en fiacre à l'échafaud; d'abord parce qu'il ne pouvoit pas marcher, et aussi, je crois, parce qu'on craignoit que l'air vénérable de ce vieillard, ses /135/ cheveux blancs, le respect et la vénération qu'on avoit pour lui ne révoltassent le peuple.

J'entends les étrangers nous demander toujours pourquoi nous ne sortions pas de ce malheureux pays, et, par une contradiction bien inconséquente, blâmer les émigrés de ne s'être pas ralliés dans leur propre pays, au lieu d'avoir été se réunir sur une terre étrangère. Ils ignorent que, dans le commencement, il étoit impossible de se rassembler trois personnes dans un château sans être en butte aux proscriptions; que le Roi se tenant toujours aux mesures constitutionnelles, il étoit impossible de faire aucun effort, aucune démarche sans paroître se révolter contre lui-même; que d'ailleurs les paysans et le peuple des villes nous surveilloient de manière à ne pouvoir réussir à rien dans l'isolement où nous étions. De plus, les journées du 6 octobre 1789, du 28 février et du 18 avril 1791, avoient prouvé aux Royalistes qu'il étoit impossible de servir le Roi par leur présence, puisqu'il les avoit lui-même désarmés dans son propre palais; et, par cette condescendance pour les Révolutionnaires, avoit livré son parti à toutes sortes d'outrages. D'ailleurs on nous brûloit, on nous assassinoit dans nos châteaux, et on nous massacroit sur les chemins avec impunité. Alors, les uns pour éviter des outrages dont le courage et la bravoure ne pouvoient plus les sauver; d'autres pour conserver un parti au Roi et sauver la monarchie; presque tous, par honneur, furent

⁷⁰ Claude-Henri-Hercule-Joseph, marquis de Lur-Saluces, maréchal de camp, condamné à mort le 14 décembre 1793; il était veuf de Marie Adélaïde-Félicité de Maulde, dame de Madame Sophie de France.

se rallier auprès de M^r le comte /136/ d'Artois et de M^r le prince de Condé, qui, depuis le premier instant, avoient été opposés à toutes les mesures révolutionnaires et aux funestes principes des novateurs Constitutionnels qui ont fait la Révolution. Sans ces criminels novateurs, il n'y auroit point eu de révoltés, point de Jacobins, point de Régicides. Sans les monstrueux principes et les basses menées des Necker, des la Fayette, des Lameth, des... ⁷¹, des Mirabeau, il n'y auroit point eu de Robespierre, etc. Le Roi, dans le secret, approuvoit qu'on prît le parti de se rallier à son frère et à M^r le prince de Condé. Ma chère amie, voilà les vraies causes de l'émigration. A présent on a l'inconséquence de nous demander pourquoi du tems de Robespierre nous n'avons pas fui: d'abord, il auroit fallu que presque tous les François sortissent de France, puisqu'on attaquoit tous les ordres, tous les états et presque toutes les opinions; car alors, nous étions en communauté de danger avec les Constitutionnels, les Brissotins, les Girondins et le plus vil de tous les partis, celui d'Orléans et de la Fayette; mais de plus, les précautions étoient tellement prises, qu'il étoit impossible de fuir même à deux lieues. Longtems les grandes villes avoient offert plus de ressources pour se soustraire à la tyrannie et y rester ignoré; mais alors dans Bordeaux et dans beaucoup d'autres cela étoit impossible: qui que ce soit ne pouvoit sortir sans avoir une /137/ carte ou un passe-port visé par toutes les autorités, sections, comités de surveillance, représentans, etc., etc. Les médecins même, pour aller voir des malades à un quart de lieue de la ville, ne pouvoient sortir sans ce papier. Il y avoit peine de mort pour tous les bateliers ou voituriers qui auroient conduit un individu suspect. D'ailleurs, quand il eût été possible de trouver un moyen de sortir hors des portes de la ville, on étoit arrêté sur les chemins par les municipalités de tous les villages, qui fesoient reconduire à Bordeaux ceux qui n'étoient pas de la horde de ces scélérats, et, par conséquent munis de bons passe-ports; et cette tentative étoit à l'instant même un arrêt de mort. D'ailleurs encore, où auroit-on été? La même surveillance existoit dans toute la France, excepté dans quelques cantons qui étoient un peu meilleurs, mais éloignés, où il étoit impossible de parvenir, qui même plus tranquilles pour les gens du pays, auroient regardé un étranger d'une autre province, qui seroit arrivé sans connoissance et sans protection, comme

⁷¹ Mot indéchiffrable.

un être suspect. A Bordeaux, la mer auroit offert un moyen plus prompt de se sauver; mais deux frégates armées toutes de scélérats et de soldats patriotes étoient placées l'une à Lormont⁷² et l'autre à la tour de Cordouan; il ne pouvoit pas passer le moindre bateau qui ne vînt se faire /138/ visiter; il n'y avoit donc aucun moyen de se soustraire à leur tyrannie.

Suivant ma phrase ordinaire, je reviens à moi, chère amie.

Cazalet après avoir rétabli la tranquillité, ou du moins une sorte de sûreté pour ma mère, revint chez lui, me força de prendre quelque nourriture, et me dit qu'il alloit écrire à la personne dont il m'avoit parlé; qu'il espéroit qu'elle pourroit me recevoir dans sa maison dès le soir même, parce que la sienne à lui étoit trop publique et trop près de chez moi pour que je pusse y demeurer en sûreté vingt-quatre heures; que d'ailleurs on n'avoit pas été la dupe de l'assurance que je n'étois plus dans Bordeaux; qu'il falloit compter que les recherches continueroient. Comme il me montrait la lettre qu'il écrivoit et que j'y vis cette phrase:

« Vous m'avez refusé de recevoir la personne que je vous proposois, craignant que ce fût un prétexte de retourner librement chez vous; c'est à présent à votre bon cœur que je m'adresse, en vous prévenant que cette femme intéressante sera peut-être arrêtée et guillotinée demain, si vous ne lui donnés ce soir un asyle; il n'est question que de quelques jours; et je vous donne ma parole de ne paroître chez vous que ce soir, en vous l'amenant, et de ne pas y retourner. » Je lui dis:

— Mais vous me trompiés donc quand vous m'assuriés qu'elle vous avoit promis de me recevoir, et /139/ qu'elle ne demandoit seulement que le tems d'en prévenir son mari et une vieille parente?

Il reprit d'une manière très-dégagée et en riant que: Oui; qu'elle l'avoit même refusé d'une façon très-outrageante pour lui; qu'elle avoit imaginé que c'étoit un de ses tours accoutumés pour revenir chez elle; — et effectivement il avoit déjà usé d'un moyen à peu près semblable pour s'y faire recevoir. — Il ajouta qu'il alloit envoyer cette lettre par sa gouvernante, que M^{de} Coutanceau connoissoit comme une honnête femme. J'étois tout étonnée qu'il avouât lui-même avoir besoin de ce

⁷² Bourg en face de Bordeaux, dépendant actuellement du canton de Carbon-Blanc, arrondissement de Bordeaux (Gironde).

témoignage pour être cru. Dans l'intervalle, il m'avertit que si j'étois acceptée, il falloit me cacher du mari, de la vieille tante et des servantes de la maison; que tous ceux-là avoient une peur effroyable; que M^{de} Coutanceau étoit la femme d'un chirurgien- accoucheur, elle-même très-bonne sage-femme, qui étoit pensionnée par le gouvernement pour faire des cours et des élèves; qu'elle demuroit dans la Municipalité même, – son mari en étant premier chirurgien; – qu'il falloit que je choisisse ce que je préférerois, d'y entrer comme élève pour suivre les cours ou comme femme grosse. L'un et l'autre de ces deux partis me répugnoient également. Je n'avois pas encore fait ce triste choix lorsque la réponse arriva. On me fit dire verbalement qu'on me recevrait; mais qu'il falloit que je me présentasse comme femme grosse, et qu'on eût le soin de m'empaqueter au moyen de quelques /140/ serviettes. Je pris les chemises, les mouchoirs et tout le linge de Rosalie, parce que m'étant fait passer pour une femme qui n'avoit jamais eu de fortune, on trouvoit plus prudent de ne rien emporter à moi; et comme tout le linge de Rosalie étoit marqué d'un R, je pris le nom de M^{de} Renard. Je dis à Cazalet que je me déterminois à cette supposition de grossesse, parce que n'étant connue de personne dans cette maison, l'espèce d'humiliation qui résultoit de cette position portoit sur un nom étranger au mien, et que j'étois déterminée, si on m'arrêtoit, à déclarer que je n'avois employé cette feinte que pour tromper les maîtres de la maison. M^{de} Coutanceau avoit exigé que qui que ce soit de chez moi ne vînt jamais chez elle pendant que j'y serois.

Je fis de bien tristes adieux à Rosalie: en l'embrassant il me sembloit dire un adieu éternel à ma mère et à mes enfans, et à tout ce que j'aimois tendrement; je les lui recommandai; et vers les six heures, je partis avec Cazalet. Je ne sais quelle raison put le déterminer à me faire passer par la place Dauphine, au moment de l'exécution de M^{de} d'Hargicourt. Nous restâmes quelques instans arrêtés par la foule qui venoit de voir cet affreux spectacle. Les jambes me manquèrent quand je vis l'échafaud, et le bourreau occupé à ranger le corps, et le panier où étoit déjà la tête de M^{de} d'Hargicourt; tout mon sang se retira vers mon cœur; j'avois à peine la force de dire:

/141/ — Où sommes-nous? où m'avés-vous conduite?

Je me reproche l'horrible soupçon qui me vint, et sans réfléchir que c'étoient des gardes qui conduisoient les victimes, j'eus un instant l'idée

que Cazalet me menoit au bourreau. Il sentoit que je ne pouvois plus marcher. Il m'entraîna en me disant que je serois reconnue si je marquois cet effroy; et, quand nous eûmes passé la place, il me dit:

— C'est cependant là où vous seriez si vous aviez été prise.

Je n'avois pas besoin de cette réflexion; je l'ajoutois à tout ce que ce spectacle avoit de déchirant et d'effroyable pour moi: cette pauvre M^{de} d'Hargicourt qui, six semaines avant, m'avoit témoigné être si occupée de ma position; qui nous disoit qu'elle me proposeroit de venir dans sa maison, si ce n'est qu'elle étoit trop connue comme ayant des relations de société avec nous pour ne pas craindre qu'on m'y vînt chercher! en même temps, elle nous avoit paru pour elle d'une sécurité que moi je ne partageois pas, car je n'ai jamais cru que, se défendant même avec des raisonnemens et des preuves en conséquence des lois du jour, on pût se sauver, quand nos ennemis avoient le moindre intérêt à faire périr quelqu'un. Aussicette persuasion, autant que mon caractère, m'a toujours portée à ne me gêner sur rien, à conserver une correspondance très-suivie en pays étranger, à m'occuper beaucoup d'animer tout ce que je voyois dans le tems où la ville /142/ tenta de se révolter, enfin à ne prendre d'autre précaution que celle de cacher ma personne au dernier moment, quand je me vis absolument sur le point d'être arrêtée; mais cela ne m'a jamais empêché d'écrire à mes amis en Allemagne et d'en recevoir des lettres, puisque même deux mois après, j'ai trouvé du fond de ma retraite le moyen d'en retirer deux du comité de surveillance que je fus obligée de laisser reporter après les avoir lues. Je fesois un calcul fort simple et fort juste: je ne pouvois pas mourir dix fois, et, par mon émigration, étant mise hors la loi, dix autres accusations n'ajoutoient rien au danger de ma position. C'est, pensant ainsi, que, deux mois après, j'ai caché sur moi des papiers fort importans à de malheureux orphelins dont tous les parens venoient d'être guillotinés: ce paquet contenoit des contrats en leurs noms et des obligations appartenant à leur père. C'étoit sauver de la misère ces enfans que je ne connoissois pas, et en même tems soustraire aux scélérats ces restes de leur fortune. M^{de} Coutanceau ne connoissoit pas non plus cette famille. Son mari vint un soir lui faire une grande frayeur du danger de garder ce paquet qui lui avoit été remis par un tiers; elle alloit les brûler; je lui dis:

— J'ai envie d'essayer de conserver ces papiers à ces pauvres enfans; si je suis prise et guillotinée, ils seront pris pour moi. Vous alliés les

brûler, ainsi ils seront également perdus; si je me tire de cecy, j'aurai le /143/ plaisir d'avoir fait un petit bien qui ne me coûte rien; car dès que je serai reconnue je serai arrêtée, et dès que je serai arrêtée je serai guillotinée: ce crime de plus ou de moins envers les monstres n'ajoute rien à mes dangers. Lorsque je partis de Bordeaux je lui remis ce paquet dont je ne sais pas positivement le contenu, puisque nous ne l'avons jamais décacheté. J'ai sçu depuis que M^{de} Coutanceau l'avoit rendu, après la mort de Roberspierre, à la famille de ces enfans.

Je ne veux plus dire que je reviens à moi, j'ai trop répété cette phrase: il me semble que je suis comme les gens qui s'arrêtent à chaque pas dans le chemin. Cecy ne marche pas; je trouve que j'écrivais plus facilement autrefois; et puis c'est si différent d'écrire neuf ans après ou dans le moment des événemens. En parlant d'un fait j'en suis distraite et détournée par un autre qui s'y rapporte, ou que telle ou telle circonstance me rappelle, quoiqu'il y ait souvent plusieurs années de distance entre eux. J'avois écrit sur l'instant même des notes relatives à quelques faits intéressans où il y avoit une chaleur et une manière de m'exprimer bien différente de celle d'aujourd'hui, et même pour mille circonstances dont j'ai encore à vous parler. Je redemanderai à M^{de} de Polastron mes lettres de ce tems-là, – non pas du tems où j'étois à Bordeaux, ma correspondance étoit trop gênée, – mais depuis que j'en suis sortie. Quoique je ne sois pas bien vieille, puisqu'il n'y a que dix ans de tout cela, je me sens cependant /144/ beaucoup moins de moyens: tant de secousses m'ont écrasée! et la maladie que je viens d'éprouver m'a fait baisser horriblement; d'ailleurs je n'ai pas l'habitude de dicter, cela me gêne et rétrécit mes idées. Il me semble que ma première lettre jusqu'à mon départ de Coblenz alloit un peu mieux; je ne suis pas contente de celle-cy; c'est diffus, un style monotone, presque partout les mêmes expressions. Je suis comme ces gens qui ont une oreille très-juste, et qui, sans savoir un mot de musique, ont un tel tact qu'ils sont frappés de la moindre note fausse et savent très-bien juger sans être en état d'exécuter: je vois très-bien tout ce que cecy a de mauvais.

J'arrivai chez M^{de} Coutanceau vers les sept heures du soir. Quoique personne ne me connût, excepté la maîtresse de la maison qui avoit elle-même exigé ma feinte de grossesse, je me trouvai fort embarrassée de cette apparence vis-à-vis de son mari, de la vieille tante et des servantes qui m'examinèrent avec curiosité. Cazalet fut reçu sans façon et assés

mal; il se retira sur-le-champ. Je montai avec M^{de} Coutanceau dans la chambre qu'elle m'avoit fait préparer et qui étoit la salle où l'on soupoit. Je vous ay dit que c'étoit dans la Municipalité même. Si vous venés jamais à Bordeaux, remarqués les deux fenêtres au-dessus de la grande porte: c'étoient les miennes; celles qui ont fait mon supplice, puisque j'entendois tous les jours par là passer la cavalerie et les autres troupes qui menotent les malheureuses victimes à l'échafaud.

/145/ Il est affreux de dire qu'on s'accoutume à tout: les premiers tems j'étois dans un état cruel; je me représentois ceux qu'on alloit chercher; je m'identifiois de douleur et de souffrance avec eux; je tombois dans un état qui demandoit du secours; et cependant, à la longue, sans être moins affectée de leur sort, je n'éprouvois plus les mêmes secousses; m'étant pour moi-même fort accoutumée à l'idée de la mort; quelquefois m'imaginant souffrir davantage de la position où j'étois que d'une mort prompte, il m'est arrivé de trouver bien heureux ceux qui finissoient tout de suite. Je crois que je ne recommencerois pas le même genre de vie pour sauver mon existence. J'y fus entraînée pas à pas. Si j'avois sçu avant tous les chagrins que j'éprouverois dans cette maison, ce que c'est que d'avoir tous les jours l'effroy de compromettre la vie de ceux qui vous rendent service, et les inquiétudes dont ce Cazalet nous a abreuvé, certainement je me serois laissé arrêter. Je crois être sûre que c'est le parti que je prendrois aujourd'hui que je ne tiens plus autant à la vie, et que je sais ce qu'il m'en a coûté de dégoût.

Je trouvai dans cette maison une femme véritablement grosse, bonne tout ce qu'il est possible, fort affectée et fort effrayée de son état. Il y avoit une porte de communication de sa chambre à la mienne. Elle m'a été pendant tout le tems que je passai chez M^{de} Coutanceau d'une grande ressource.

Quand on /146/ venoit faire des visites domiciliaires, M^{de} Coutanceau avoit soin de faire commencer par sa chambre; comme elle n'étoit nullement suspecte et que sa grossesse étoit très-réelle, elle me fesoit une sorte de sécurité et de manteau.

Cazalet vint le lendemain, et successivement pendant plusieurs jours, sans que nous pussions l'en empêcher, prenant toujours pour prétexte de m'apporter des lettres et des nouvelles de ma mère. Premièrement, il risquoit de nous compromettre beaucoup en venant de chez elle chez moi: il pouvoit être suivi et espionné; de plus, il y avoit tous

les jours des scènes violentes entre lui et M^{de} Coutanceau, auxquelles j'étois si peu accoutumée, que je mandai alors de très-bonne foi à ma mère, que j'aimerois mieux mourir que de mener une telle vie. Un jour, entr'autres, Cazalet tira un pistolet qu'il arma, et avec lequel il vouloit se brûler la cervelle devant M^{de} Coutanceau, dans ma propre chambre; j'éprouvai une frayeur mortelle et je me précipitai pour l'arrêter; elle me dit:

— Calmés-vous, Madame, il est trop lâche pour se tuer; et, s'il en avoit le courage, il ne feroit que débarrasser le monde d'un bien mauvais sujet.

J'étois tout étonnée de cette franchise; et, dans ce moment d'effroy, je laissai échapper une parole qu'il m'a rappelée depuis; je lui dis avec une simplicité dont je ne reviens pas:

/147/ — Oui; mais cependant s'il se tuoit, nous serions très-embarrassées; il y auroit une descente de justice et on me reconnoîtroit.

Elle me répondit avec une assurance que je n'oublierai jamais:

— Point du tout, je vous mettrois dans une autre chambre, et j'irois moi-même déclarer ce qui s'est passé: tout le monde le connoît, et j'ai pour moi l'opinion publique.

Ainsi je ne courois aucun risque.

De telles scènes dont rien jusqu'alors ne m'avoit donné l'idée augmentoient encore le malheur de ma position. Quoique j'aimasse bien M^{de} Coutanceau et que je sentisse jusqu'au fond du cœur tout ce que je lui devois, il y avoit des instans où le dégoût d'un ordre de choses si étranger à mes habitudes me portoit à préférer la mort⁷³.

Je ne sais à quelle époque de ma retraite Cazalet fut arrêté; je ne me souviens même pas de la cause qui le fit prendre; mais je me souviens fort bien que du fond de sa prison il m'envoya son mémoire de justification sous l'adresse très-connue de M^{de} Coutanceau, en parlant de moi à mots couverts, et nous priant d'employer tous nos moyens pour le tirer de prison. /148/ Il savoit fort bien qu'elle n'avoit aucune connoissance auprès des maîtres de Bordeaux, et que nous étions nous-mêmes fort embarrassées. Cependant M^{de} Coutanceau fut trouver quelqu'un qui pouvoit le servir et qui s'y employa. Je ne me souviens plus si c'est par son moyen ou par un autre qu'il est sorti de prison. Il le

⁷³ Ici M^{me} de Lâge raconte à M^{me} de Montijo une particularité de la vie de M^{me} Coutanceau qu'elle a cru devoir supprimer plus tard. J'imite sa réserve.

crut apparemment, car il vint tout de suite pour nous remercier; et, peu de jours après, pour nous marquer sa reconnaissance, il nous menaça de nous dénoncer. Heureusement, M^{de} Coutanceau avoit gardé et confié en main tierce la lettre qu'il lui avoit écrite, et par là, lui imposa, en le menaçant de le dénoncer lui-même, s'il nous fesoit le moindre mal.

Ce fut vers ce tems que nous fûmes en butte à un événement qui pensa nous perdre: revenant un jour de ses courses, M^{de} Coutanceau me parut toute pénétrée d'attendrissement sur l'état d'une malheureuse femme qu'elle avoit rencontrée dans une maison; elle me dit que cette jeune personne étoit fille du lieutenant de roi de Monaco⁷⁴; que son mari étoit émigré, et qu'elle venoit de voir conduire son beau-père à l'échafaud; qu'on lui avoit tellement tout pris qu'il ne lui restoit pas de chemises, et qu'elle étoit dans cet état de dénûment avec son petit enfant, beau comme le jour, et une vieille gouvernante qui n'avoit pas voulu l'abandonner. Je fus si touchée, que je proposai tout de suite à /149/ M^{de} Coutanceau de lui faire porter de chez moi tout ce qui lui étoit nécessaire en linge et ce que ma mère pouvoit m'envoyer d'assignats. Elle-même y ajouta tout ce dont elle pouvoit disposer, et c'étoit beaucoup plus que moi en argent. Je n'eus pas la précaution de faire défaire mes marques, ce qui pensa me compromettre beaucoup. Hélas! je la croyois des nôtres! Nous fîmes une autre imprudence qui fut également remarquée par cette jeune femme, quelques tems après, quand elle me vit porter de gros linge en comparaison de celui que je lui avois envoyé; mais je lui dis que c'étoit d'une de mes sœurs qui avoit fait fortune. Elle demanda à venir chez moi, et M^{de} Coutanceau, jugeant qu'elle me seroit d'une société agréable et de quelque consolation, me l'amena. Elle s'établit facilement. Elle venoit passer tous les jours quelques heures, me contant son histoire d'une manière fort intéressante; me montrant des lettres de son beau-père, écrites au moment de sa mort, et les plus touchantes, par lesquelles cependant je jugeois qu'il avoit eu à se plaindre d'elle. Elle pleuroit beaucoup les trois ou quatre premiers jours, et cherchoit aussi à savoir qui j'étois. J'ai été mille fois tentée, par entraînement, de me confier à elle, mais la discrétion que je devois à M^{de} Coutanceau me retint heureusement toujours. Enfin, pour abrégér cette histoire, je vous dirai que ce petit

⁷⁴ Le dernier lieutenant de roi de Monaco fut, en 1791, M. Millo.

monstre appelé M^{de} Mandavy, aujourd'hui divorcée et mariée à je ne sais qui, devint peu de jours /150/ après la maîtresse de Lacombe, accusateur public⁷⁵. Quelque tems avant, elle m'avoit dit qu'elle voyoit M^{de} de Fontenay⁷⁶, et que, par elle, elle avoit déjà obtenu une pension des représentans du peuple; que, par ce moyen, elle espéroit obtenir aussi un passe-port pour aller à Monaco; mais que ce qui lui manquoit, c'étoit l'argent nécessaire pour le voyage. Il me vint tout de suite dans l'esprit de me sauver avec elle. Je lui fis une histoire qui n'avoit pas le sens commun, et dont nous eûmes bien de la peine à nous tirer depuis, d'autant que j'ai peu de mémoire et que j'avois peu d'intelligence pour conduire le tissu de mensonges qui m'étoit nécessaire; je changeois tous les jours mon histoire; j'oublois le lendemain ce que j'avois dit la veille. En tout je n'ai jamais bien sçu me tirer de ce qui n'étoit pas très-clair. Je lui dis donc que j'avois une marraine assés riche qui étoit mécontente des procédés de son fils pour elle, et qu'elle vouloit aller en pays étranger avec ce qui lui restoit de disponible. Je lui proposai que, si elle vouloit lui faire avoir un passe-port comme gouvernante de son enfant, je pouvois lui répondre

/151/ qu'elle payeroit la totalité du voyage, et qu'elle s'engageroit même à la soutenir deux ans à Monaco, ou dans tout autre lieu qu'elle choisiroit. Cette proposition parut tenter cette petite femme: elle me fit beaucoup de questions sur mes malheurs, que je remis à satisfaire au moment du départ. Je me trouvai très-heureuse de ne m'être pas plus avancée quand j'appris de M^{de} Coutanceau ses liaisons avec l'accusateur public, fils d'un horloger de Genève, et connu dans Bordeaux pour un tel scélérat, qu'on en avoit plus de peur que des représentans. Il fut aussi le premier massacré par les jeunes gens après la mort de Roberspierre, dans la salle de la Comédie même.

Nous étions obligées de recevoir et de faire bonne mine à cette femme. Pour moi, je m'en dispensois souvent sous prétexte de maladie: il m'étoit impossible de me contenir longtems vis-à-vis de ce petit monstre. Nous crûmes même nous apercevoir que depuis ses liaisons

⁷⁵J.-B. Lacombe, ancien instituteur, président de la commission militaire de Bordeaux. Il fut condamné à mort par ce même tribunal.

⁷⁶Marie-Jeanne-Ignace-Thérèse Cabarrus, célèbre par sa beauté, son esprit, ses grâces et la générosité de son caractère, avait épousé d'abord M. de Fontenay, conseiller au parlement de Bordeaux; elle devint ensuite la femme de Tallien, après le 9 thermidor an II (1794); elle se maria en troisièmes noces, le 3 août 1805, avec François-Joseph-Philippe de Riquet, comte de Caraman, prince de Chimay.

avec Lacombe, elle revenoit plus souvent à ses questions sur cette marraine qui avoit désiré partir avec elle. Elle nous avoit dit franchement sa liaison avec Lacombe, qui m'avoit fait frémir d'horreur, et m'assura, que quoiqu'elle ne partît plus, elle obtiendrait par lui un passe-port pour ma parente. Nous étions bien loin alors de vouloir nous servir d'elle; mais pendant les derniers mois, elle a bien ajouté au supplice de la vie que je menois et à nos inquiétudes. Toutes les fois qu'elle venoit nous frémissions.

/152/ Nous apprîmes la reddition de Toulon⁷⁷. Je savois par mes lettres que Monsieur – le roi actuel – étoit parti de Ham⁷⁸ pour se rendre à Turin, et de là dans cette ville. Je le savois accompagné de toute sa maison et de quelques officiers de la marine. J'attendois avec une impatience extrême la nouvelle de leur débarquement, et alors je comptois faire tout au monde pour me sauver de ce côté-là et aller les rejoindre. Je fus bien trompée dans mon espoir, et l'affreuse nouvelle, qu'on ajoutoit à celle déjà assés malheureuse de la prise de Toulon, pensa me coûter la vie: j'entendis crier dans les rues les détails de cet événement, où l'on ajoutoit la prise de Monsieur et de tout ce qui l'entouroit. Cette pauvre M^{de} Coutanceau ne savoit que faire de moi; j'étois dans un état de désespoir qui pouvoit faire naître des soupçons. Ma mère s'étant doutée de l'effroy que cette nouvelle me causeroit, envoya sur-le-champ Maurice me dire verbalement qu'elle étoit très-sûre que Monsieur n'étoit pas débarqué et qu'aucun émigré n'étoit entré dans Toulon; qu'elle m'enverroit dans quelques heures la relation exacte qu'elle n'avoit pas encore pu se procurer.

Il y avoit un mois que je n'avois reçu de lettres de mes amis, parce qu'elles étoient toutes arrêtées au comitè de surveillance. Je conjurai Maurice avec une /153/ telle douleur d'engager son ami le facteur à les soustraire, ne fût-ce qu'une minute, et il fut tellement touché de mon état, qu'il détermina son ami à les prendre adroitement et à les lui confier un quart d'heure, pendant que les employés étoient absens pour dîner: – ils ne risquoient rien moins, l'un et l'autre, que leur vie à me rendre service; – et quand il me les apporta, et que je vis qu'aucun de ceux qui m'intéressoient ne pouvoit être descendu à Toulon, je voulus lui donner tout ce que j'avois d'argent en ce moment; je crois que je lui

⁷⁷ 19 décembre 1793.

⁷⁸ En Westphalie.

baisai presque les mains; enfin j'étois ivre de reconnaissance et de bonheur. Il refusa ce que je lui offrois, me disant qu'on ne couroit pas de tels dangers pour de l'argent; il me pressoit beaucoup de finir de lire, et mes yeux étoient tellement obscurcis par les larmes; j'étois dans une si grande agitation, que je ne pouvois ni lire exactement, ni rien comprendre, excepté l'assurance qu'ils ne pouvoient pas être arrivés dans Toulon. Je remarquai les numéros et les notes que le comité de surveillance avoit mis dessus: une note portoit: « Cherchez la demoiselle Julie à qui cette lettre est adressée. » Elles furent reportées tout de suite et placées de manière que personne ne s'est jamais aperçu de leur enlèvement.

J'ai eu la douleur de ne plus retrouver ce bon Maurice quand je suis rentrée en France en 1800. C'est, avec M^{de} Coutanceau et les Perrier, la première personne que je demandai. Hélas! en arrivant à Bordeaux, chez /154/ M^{de} de Saluces⁷⁹, lui étoit mort et n'avoit point laissé d'enfans. Ma mère, heureusement, avoit pu lui rendre service, et, grâce à elle, il avoit passé ses dernières années sans travailler; mais je ne puis exprimer le chagrin que j'ai éprouvé de ne plus revoir cet excellent homme.

Après quatre mois de séjour chez M^{de} Coutanceau, l'embarras de ma position devint encore plus pénible, non-seulement à cause de cette horrible femme dont je vous ay parlé, mais parce que le tems s'écouloit et que nous n'avions aucun moyen de nous tirer d'affaire au bout des neuf mois. On m'avoit supposée grosse de quatre mois en entrant dans cette maison, il falloit que je m'en allasse avant un mois. Bien loin que les persécutions se fussent calmées, on fesoit les recherches les plus exactes. M^r de Gestas⁸⁰, qui avoit trouvé le moyen de se cacher chez un aubergiste, et qu'on enfermoit entre un mur et une boiserie lors des visites domiciliaires, avoit déjà échappé plusieurs fois aux recherches qu'on fesoit de lui. A la dernière visite, les gardes s'en alloient, quand un d'eux aperçut une fente à cette boiserie, il y passa son sabre et en fit éclater quelques morceaux. M^r de Gestas fut pris et /155/ guillotiné, et avec lui le maître et la maîtresse de la maison, un enfant de quinze ans

⁷⁹ Joséphe de Sauvage d'Yquem, dame du château d'Yquem, de Podensac, etc., veuve de Louis- Amédée, comte de Lur-Saluces, fils aîné du marquis de Saluces.

⁸⁰ Sébastien-Charles-Hubert, comte de Gestas, maréchal de camp, condamné à mort par la commission militaire de Bordeaux, exécuté le 7 nivôse an II (27 décembre 1793).

et jusqu'aux servantes.

Plusieurs exemples semblables me mettoient dans une frayeur horrible de causer la mort à tous ceux qui me donnoient asyle. D'ailleurs il falloit prendre un parti. Quelquefois M^{de} Coutanceau imaginoit des moyens de me supposer accouchée pendant une absence de son mari et n'ayant eu recours qu'à elle seule; mais, au résultat, tout cela étoit impraticable. Nous pensions souvent à ce que cette position avoit d'extraordinaire; car il s'est bien trouvé de malheureuses femmes embarrassées d'être grosses, et moi, au contraire, j'étois fort embarrassée de ne l'être pas. Je suis persuadée que la pauvre demoiselle qui demuroit à côté de ma chambre, qui souffroit tant, qui avoit tant de peur de mourir, auroit mieux aimé être à ma place, jusqu'à la guillotine exclusivement. Elle répétoit sans cesse:

— Comme M^{de} Renard est heureuse! comme elle est leste!

Nous lui disions que c'étoit parce que j'avois eu plusieurs enfans.

Je m'en suis informée depuis; j'ai appris avec plaisir qu'elle étoit retournée dans sa province en très-bonne santé et sans que personne ait sçu sa position.

Nous eûmes souvent de très-fortes inquiétudes: un jour la servante descendit en disant que j'avois une /156/ grossesse très-extraordinaire; que je m'étois habillée pendant qu'elle fesoit le feu, et qu'elle m'avoit vue très-mince. Je me déterminai alors à garder même dans mon lit les paquets que M^{de} Coutanceau m'avoit arrangés et qu'elle augmentoit tous les mois. J'oublois sans cesse la manière dont je devois marcher et me tenir; et un jour que je m'impatientois d'une fenêtre ouverte et d'une table qu'on avoit laissée sur mon passage, j'arrangeai tout cela si lestement que M^f Coutanceau s'en aperçut et dit:

— On jureroit que M^{de} Renard n'est pas grosse.

Ce fut vers ce tems à peu près que lui rentrant un soir d'un air très-affecté dit à sa femme:

— As-tu brûlé les papiers de cette famille ***?

— Oui, assurément, lui répondit-elle; et pourquoi me demandes-tu cela?

— Parce qu'on m'a donné aujourd'hui des inquiétudes pour nous-mêmes: ces diables de gens ne se contentent pas de persécuter ceux qui leur sont suspects; ils s'occupent à présent des personnes qui ont été fort étrangères à tout ce qui se passe. On m'a prévenu qu'on viendrait

cette nuit même faire une visite plus sévère et qu'on avoit fait une dénonciation sur ma maison.

Vous jugés dans quel état nous étions pendant ce discours. Nous lui offrîmes de souper; il nous dit:

— Non; je suis las et tourmenté; je vais me coucher.

/157/ Nous avions encore moins envie de manger que lui. Nous restâmes bien occupées de notre position: rien ne pouvoit y remédier; il étoit impossible d'aller dans une autre maison. Le désespoir me gagna. Je suppliai M^{de} Coutanceau de me laisser en aller lui disant que je resterois dans la rüe; que, puisque je ne pouvois pas éviter mon sort, il seroit indigne à moi de compromettre une si obligeante personne et toute sa famille. Elle témoigna d'autant plus de courage dans cette occasion, qu'elle ne doutoit pas qu'on ne vînt cette nuit même, et que l'avis donné à son mari ne portât sur moi. Nous restâmes ensemble fort avant dans la nuit. Elle me força à me coucher. Avant qu'elle montât chez elle, je lui fis promettre qu'elle entreroit dans ma chambre avec ceux qui viendroient; premièrement, pour être le plus tard possible livrée à ces gens-là; secondement, parce que je voulois qu'elle fût témoin de la déposition que je ferois pour prouver que j'avois trompé tout le monde dans la maison, en déclarant alors que ma grossesse étoit une feinte que j'avois employée pour me donner entrée chez eux sous un autre nom; mais que j'avois horreur de continuer cette supposition à présent que je parlois sous mon nom propre. Nous convînmes de ce que nous dirions l'une et l'autre pour prouver que je l'avois également trompée.

J'entendois tous les soirs à minuit sur les allées de la Municipalité le chariot qui portoit les corps des victimes, accompagné des gens qu'on appelloit alors *Sans Culottes* et qui chantoient la *Carmagnole* et mille horreurs. En entendant passer cette nuit ce convoi, j'imaginai que peut-être le lendemain je serois du nombre. Il fesoit un très-beau clair de lune; je voulus voir quelle figure cela avoit, et si au moins les corps étoient enveloppés: je fus à ma fenêtre. La voiture étant couverte d'une toile aux trois couleurs, je ne vis rien que le chariot auquel étoit attachée une lanterne, et deux bonnets rouges qui l'accompagnoient.

Il y avoit à peine une demi-heure que j'étois recouchée, lorsque j'entendis frapper à la porte d'en bas et monter chez M^r Coutanceau; il me sembla entendre le bruit de plusieurs personnes: je ne doutai pas un

instant que ce ne fût les gendarmes. Il n'y avoit là aucun moyen de se sauver; d'ailleurs il n'y avoit que ma présence et ma déclaration qui pussent sauver mes hôtes par les preuves que je donnerois que je les avois trompés; autrement, si j'avois pu m'échapper, outre qu'ils auroient payé pour moi, on n'auroit jamais voulu croire qu'ils ne savoient pas qui j'étois. Je me levai, et, avec une résignation qui m'étonne, — car alors je laissois sur la terre des êtres que je chérissais au delà de toute expression, — et avec beaucoup de calme je me disposai à partir. Je brûlai plusieurs papiers que je ne voulois pas qu'on trouvât sur moi, non pas pour moi-même, car il me sembloit que je n'avois plus rien à craindre, mais pour ne pas compromettre ceux par qui j'avois reçu des lettres. Je ne puis pas dire /159/ combien il m'en coûta pour faire ce sacrifice. J'avois remis le soir à M^{de} Coutanceau plusieurs choses que je portois sur moi, qui ne pouvoient pas la compromettre, mais que je désirois fort être conservées. Je ne me sentois peut-être autant de force et de courage que parce que je ne voyois aucun moyen d'éviter mon sort; car j'ai toujours éprouvé que toutes les fois qu'il étoit possible d'éviter un danger, j'en étois très-occupée, mais qu'aussi quand il étoit inévitable je savois fort bien m'y résigner. J'ai eu beaucoup plus de peur de la guillotine quelque tems après dès qu'on m'eût donné l'espérance de pouvoir me faire sortir de la France. Au moment où je brûlois ces papiers, j'entendis les talons de femme et je ne doutai pas une minute que ce ne fut M^{de} Coutanceau qui venoit pour m'avertir. On frappa doucement à la porte et je remuai bien vite les cendres pour qu'on n'aperçut pas celles des lettres. Je fus ouvrir, et je ne puis pas dire tout ce qui se passa en moi, quand, au lieu de M^{de} Coutanceau et de tout ce que je m'étois figurée, il se trouva que c'étoit la servante qui me dit:

— Je viens voir si Monsieur n'auroit pas laissé ici son chapeau; on vient le chercher pour un malade.

Apparemment que mon courage n'étoit pas une chose bien merveilleuse; car soit la joie, soit le changement subit de ma position, les jambes me manquèrent, et je tombai près de la porte; ce qui effroya beaucoup cette femme qui m'aida à recoucher.

/160/ Je trouve, ma chère, que je n'avance point, que je vous dis mille choses qui me reviennent au fur et à mesure dans l'idée, mille choses qui n'ont d'intérêt que pour moi, et encore seulement dans le moment qu'elles se sont passées.

Plusieurs jours après, le cabriolet de Tallien, ce représentant qui a fait tant de mal à Bordeaux⁸¹, vint chercher M^{de} Coutanceau pour la conduire chez M^{de} de Fontenay, sa maîtresse, qui se croyoit grosse et se trouvoit dans un état fâcheux. Nous fûmes très-effrayées de cette confiance qui cependant fut la cause de mon salut; mais nous savions qu'il suffisoit d'être connu de quelques-uns des gouvernans pour risquer bien davantage.

J'attendis son retour avec une impatience extrême. Elle revint et me rendit compte de mille cochonneries que je ne répéterai pas; elle rioit encore d'un quiproquo qui lui avoit heureusement servi pour ne dire que ce qui pouvoit plaire aux gens qui l'appeloient: M^{de} de Fontenay, après lui avoir donné le bonjour et conté son état, lui avoit dit:

— On m'a envoyé avant-hier une grosse bête d'accoucheur que je ne connois pas et qui proteste que je ne suis pas grosse; depuis, on m'a parlé de vous de manière à me décider à vous voir.

/161/ M^{de} Coutanceau qui savoit que son mari y avoit été la surveillance comprit très-bien que pour se faire mieux venir il ne falloit pas parler vrai. De cette manière elle se fit prendre assés en amitié. Elle retourna chez M^{de} de Fontenay plusieurs fois par semaine.

Un jour elle revint toute rouge et tout animée de joie, et me dit:

— Je crois que nous sommes sauvées et que je pourrai vous faire partir. Elle étoit si essoufflée qu'elle ne pouvoit pas de suite répondre à toutes mes questions; enfin elle me raconta qu'étant chez M^{de} de Fontenay, et près d'une grande table, elle avoit vu une assés grande quantité de passe-ports. En sortant et causant avec sa femme de chambre qui avoit aussi besoin d'elle pour plusieurs rapports de santé, elle demanda à celle-cy ce que c'étoit que ces passe-ports qu'elle avoit vus chez sa maîtresse, et si on commençoit à lever l'embargo. Cette fille lui répondit que plusieurs négocians avoient obtenu de faire partir deux ou trois bâtimens; qu'il falloit des passe-ports bien en règle pour obtenir d'y être pris comme passagers; que Madame s'intéressoit à plusieurs. Elle ajouta tout bas:

— Il y a deux ou trois émigrés cachés icy et mis hors la loi qu'elle fait partir.

⁸¹ Jean-Lambert Tallien, député de la Convention, avait été chargé avec son collègue, Ysabeau, d'organiser le gouvernement révolutionnaire à Bordeaux.

M^{de} Coutanceau, sans attendre plus longtems, lui dit tout de suite:

— Ma chère Frenelle, je ferai tout au monde pour /162/ vous; je vous mettrai en état d'épouser le négociant qui vous recherche; enfin, vous devés compter entièrement sur moi, si vous pouvés me faire avoir un de ces passe-ports pour une dame qui n'est nullement suspecte, mais qui meurt de chagrin de ne pouvoir aller rejoindre son mari qui fait le négoce en Amérique. Elle continua:

— Pour ne pas perdre un instant, et pour que vous puissiés juger cette dame et voir s'il est prudent de vous fier entièrement à elle, je l'ai priée de venir ce soir prendre le thé icy. Vous passerez dans l'autre chambre et, par le trou de la serrure, vous la verrés et vous entendrés toute la conversation.

Cela fut arrangé ainsi.

Aux réponses de Frenelle, sur les événemens actuels, je jugeai que c'étoit une bonne personne. Elle n'avoit aucun intérêt à tromper, puisqu'elle ignoroit l'opinion de M^{de} Coutanceau, et, qu'au contraire, il y avoit beaucoup de danger à parler comme elle fesoit, si elle avoit eu affaire à tout autre. Elle dit qu'il falloit qu'elle fût là depuis bien longtems pour s'être déterminée à y rester encore dans un moment où tout ce qui venoit chez sa maîtresse lui fesoit horreur.

— Cette jeune personne avoit été fort bien élevée; elle écrivoit à merveille et, sous ce rapport, étoit fort utile à M^{de} de Fontenay; elle étoit jolie, et dans toute sa personne il y avoit un air de bonté qui me frappa. De plus elle ressembloit dans sa tournure et un peu de /163/ figure à la sœur d'une personne qui m'étoit fort chère. J'ai sçu depuis qu'elle avoit passé plusieurs années auprès d'elle.

Quand M^{de} Coutanceau lui reparla de la dame qu'elle vouloit faire partir, elle répondit:

Cette pauvre dame! oui, je ferai tout ce que je pourrai pour lui être utile; mais j'aimerois mieux que le passe-port que vous demandez fût employé pour une des personnes qui courent tant de dangers.

Lorsqu'elle fut partie, j'allai à M^{de} Coutanceau et lui dis:

— Il n'y a pas de doute, il faut se confier à cette bonne fille; j'ai un pressentiment que nous n'y courons aucun risque.

Et effectivement il sembloit qu'il y eût une Providence particulière n'ayant pas voulu que je donnasse la moindre confiance à cette M^{de} Mandavy, qui, par sa position, et dans les commencemens, devoit m'en

inspirer assurément bien davantage que la femme de chambre de M^{de} de Fontenay.

Le lendemain, M^{de} Coutanceau me la ramena. Alors je lui dis que j'étois, conservant toujours cependant pour M^{de} Coutanceau la précaution de lui faire accroire que j'étois grosse; que mon mari avoit fait une course très-cachée dans Bordeaux; qu'il étoit reparti pour l'Amérique, et que j'avois encore le tems d'aller le rejoindre, si elle pouvoit me procurer tout de suite un passe-port et une embarcation. Je lui parlai franchement /164/ des dangers que je courois dans Bordeaux; et comme elle me dit qu'elle ne savoit pas si elle pourroit me servir aussi promptement que je le désirois, et qu'elle me parut assés embarrassée, je crus qu'il étoit question de gagner quelques alentours de Tallien; – car je n'ai jamais fait à cette bonne personne l'injure de penser qu'elle cherchât son intérêt dans le service qu'elle me rendoit en me sauvant la vie; j'ai même eu beaucoup de peine, à l'instant de mon départ, de lui faire accepter une assés belle montre garnie de perles que j'avois eue à mon mariage, et que je suis bien sûre qu'elle a toujours conservée depuis par amitié pour moi. – Je reviens à son embarras: je la priai de me parler franchement, et pour agir rondement, je lui dis que, s'il étoit question de donner de l'argent, nous avions encore quelques diamans que nous sacrifierons pour cela. Alors, elle me répondit qu'assurément si je voulois dire mon nom à M^{de} de Fontenay, celle-cy mettroit un bien grand intérêt à mon affaire; qu'elle n'en doutoit pas; mais que m'annonçant comme une Américaine qui ne couroit aucun danger, elle s'en occuperoit beaucoup moins; que d'ailleurs elle avoit tant d'affaires, que souvent elle oubloit les promesses qu'elle lui fesoit, et qu'elle le prenoit quelquefois mal quand elle les lui rappeloit; qu'elle savoit qu'elle avoit envie depuis plusieurs jours d'un antique qui étoit chez un marchand qu'elle m'indiqua, et qu'on vouloit vendre mille écus; qu'elle avoit été arrêtée par le prix et /165/ parce que cet antique nécessitoit un entourage de diamans. Je lui fis bien faire l'explication de cette pierre, et l'assurai qu'elle ne l'attendroit que le tems de la monter; et, comme elle m'avoit dit qu'elle désiroit en faire faire un bandeau avec deux autres antiques qu'elle avoit déjà, je lui dis de me les apporter. Je les envoyai avec l'explication à ma mère, et quatre jours après, le bandeau fut porté à Frenelle pour être donné de la part de cette dame américaine qui désiroit un passe-port. Il restoit à ma mère un collier de

deux rangs de chatons assés beaux, dont l'un servit à l'entourage, et la moitié de l'autre, à payer la pierre et la façon; car nous n'avions presque plus d'argent, ne pouvant pas faire démurer celui que nous avions caché dans la maison. Effectivement, ce bandeau donna le droit à Frenelle de persécuter sa maîtresse pour m'obtenir un passe-port. Il me fallut encore trouver une personne à peu près de ma taille et de ma figure pour aller, avec huit témoins, dans la section et le comité de surveillance. Ma mère se souvint d'une madame Renard qui étoit réellement Américaine et nullement suspecte. Il n'y avoit qu'elle qui pût me tirer de cet embarras, et je lui sais d'autant plus de gré de l'avoir fait, qu'elle avoit une peur effroyable. Elle eut l'honnêteté de se souvenir d'un très-petit service que je lui avois rendu à Paris il y avoit quelques années, et dont je ne me souvenois plus moi-même. Quand ma mère lui eut exposé ma position sans lui /166/ dire où j'étois cachée, elle demanda seulement l'assurance d'un passe-port pour elle après mon départ, ce qui nous mit dans la nécessité d'avouer à M^{de} de Fontenay que c'étoit pour moi un faux nom, sans lui faire cependant encore qu'i j'étois.

Frenelle vint enfin me porter le passe-port, avec ce mot de M^{de} de Fontenay, à qui elle avoit proposé de ma part de lui dire mon nom:

Je ne demande point votre secret, Madame; je vous envoie un passe-port; c'est moi qui me livre à present à votre discrétion, puisque si vous étiez arrêtée dans la rivière, je serois fort compromise; mais j'espère que, dans aucun cas, vous n'avouerez la personne qui vous a procuré ce passe-port.

Frenelle ajouta qu'elle l'avoit chargée de me dire qu'elle avoit choisi le vaisseau de Biderman, parce qu'elle fesoit partir en même tems, sur ce bâtiment, un homme que je devois vraisemblablement connoître, d'après ce que Frenelle lui avoit fait entendre de la société où j'avois vécu à Paris; qu'elle me l'enverroit le soir même pour faire mes arrangemens de départ et retenir mon passage en même tems que le sien. Alors elle me dit que c'étoit M^r de Jumilhac⁸². Je le connoissois peu; mais je l'avois rencontré /167/ partout, et certes je ne l'aurois pas reconnu au costume qu'il avoit; car, à l'exception du bonnet rouge, c'étoient les sabots, la redingote et tout le dépenaillement des bandits qu'on rencontroit dans les rües. Il fit peur à tout le monde dans la

⁸² Antoine-Pierre-Joseph Chapelle, marquis de Jumilhac, lieutenant-colonel de la garde constitutionnelle de Louis XVI, depuis lieutenant général, etc. Il épousa M^{lle} de Richelieu.

maison, et je crois qu'une telle connoissance ne me fit pas beaucoup d'honneur; mais ce qui m'embarassa davantage, ce fut de laisser croire vingt-quatre heures à M^r de Jumilhac l'état dont j'avois pris l'apparence; et je vous assure que je rougis comme s'il eût été réel, quand il me dit avec tout le ménagement possible:

— Ne craignés-vous pas la mer dans l'état où vous êtes, et croyés-vous avoir encore le tems d'arriver en Amérique?

Je souffrois tellement d'une telle apparence, que j'abrégeai le plus possible la visite. Nous convînmes seulement qu'il parleroit à Biderman pour mon passage et qu'il m'en rendroit compte le lendemain. Je suppliai M^{de} Coutanceau de me permettre de lui dire la vérité: je ne pouvois pas tenir à cette feinte vis-à-vis de quelqu'un qui me connoissoit sous mon nom; et, le lendemain quand il revint, je le reçus dégagée de tous mes matelas, et, malgré la tristesse de notre position, je me mis à rire en voyant son étonnement. Il vint me prendre par la main et me dit:

— Je suis heureux de voir que nous pouvons faire quatre mille lieues sans crainte pour votre santé.

Je lui fis sentir le danger que M^{de} Coutanceau s'il en /168/ disoit un mot. Il me parut charmé de ma confiance; m'ajouta que cet état de grossesse cachée lui auroit toujours donné de l'embarras avec moi. Après, il m'apprit que Biderman ne vouloit pas me prendre et qu'il falloit attendre quinze jours pour un autre bâtiment: celui-là partoît dans deux. Biderman s'étoit engagé avec lui depuis quelques tems; il lui dit que rien, dans le monde, ne l'engageroit à prendre un autre passager; qu'il perdrait toute sa cargaison si on le trompoit et que ce fût quelqu'un de suspect. M^r de Jumilhac se chargea d'aller trouver M^{de} de Fontenay et de l'engager d'obtenir de Biderman mon passage.

M^{de} de Fontenay étoit souffrante; elle se leva cependant, fut tout de suite chercher Tallien à la Comédie, et lui dit, en colère, que Biderman refusoit quelqu'un avec un passe-port de lui; qu'il ne falloit pas souffrir cela; qu'apparemment c'étoit un partisan d'Ysabeau;— car, heureusement, ces deux représentans étoient ennemis depuis quelques tems. — Elle força Tallien à prendre sa voiture et à aller immédiatement chez Biderman exiger qu'il prît cette madame Renard, une Américaine à laquelle il avoit donné un passe-port. Biderman, sans s'effaroucher du ton impérieux de Tallien, lui dit:

— Je ne demande pas mieux; mais vous allés m'en signer l'ordre qui servira à me justifier si je suis inquiété.

Tallien n'osa pas donner un tel ordre, et M^r de Jumilhac retourna dire à ma mère qu'il étoit impossible /169/ de m'embarquer sur ce bateau. Toute la tranquillité de ma mère, depuis trois jours, portoit sur le bonheur de me voir partir avec un homme qui avoit beaucoup de tête et de ressources dans l'esprit, et qui, plus que personne, pouvoit me tirer d'affaire; elle se mit dans une telle douleur qu'elle le toucha, et qu'il lui promit de ne partir qu'avec moi. Assurément, il y avoit de quoi lui savoir gré d'un pareil sacrifice: il étoit depuis longtems mis hors la loi, se cachant de ville en ville; et enfin arrivé à Bordeaux et réfugié dans une maison avec le costume dont j'avois parlé, il avoit trouvé heureusement M^{de} de Fontenay liée avec une femme, son amie intime depuis longtems.

Il revint chez moi, me dit ce qu'il venoit de promettre à ma mère, sans se faire valoir; me conseilla d'aller voir M^{de} Tallien, de prendre pour cela le prétexte de la remercier, de lui dire franchement qui j'étois et de l'intéresser au point qu'elle se chargeât entièrement d'avoir un passage, pour ne pas nous exposer encore une fois au refus que je venois d'éprouver, et qui nous mettroit dans le plus grand embarras.

Nous convînmes que j'irois le lendemain et qu'il y seroit de son côté.

M^{de} Coutanceau fut chercher Frenelle et nous arrangeâmes qu'elle viendroit me joindre à une rüe à quelque distance de la Municipalité.

Pour la première fois, depuis quatre mois et demi, je descendis cet escalier que j'avois cru ne jamais repasser /170/ que pour aller au tribunal. Je portois ce qu'on appeloit, il y a vingt ans, un casaquin de grosse indienne à grands ramages, des bas de laine, des sabots et un bonnet rond de grosse mousseline. Malgré cela, je fus reconnue par une servante de la maison de ma mère qui étoit au marché: c'étoit au mois de mars, il faisoit une crotte horrible, je ne savois pas encore trop bien marcher dans les rües, de manière que j'étois dans un état que je croyois méconnoissable.

J'avois recommandé à Frenelle de demander à M^{de} de Fontenay l'heure à laquelle je ne risquerois pas de rencontrer Tallien chez elle; parce qu'il n'y avoit aucune position dans le monde qui pût me déterminer à le voir. Elle trouva cela si simple qu'elle répondit qu'elle-même y avoit déjà pensé et me donna rendés-vous à onze heures.

Elle étoit dans son lit, et quoiqu'elle se dît malade, je fus frappée de

sa beauté. Elle me reçut avec des manières pleines de grâce. Je lui dis tout de suite qui j'étois. Elle se souvint de m'avoir vue autrefois, il y avoit deux ou trois ans, à une loge de franc-maçonnerie. Je ne me le rappelois plus. Après beaucoup d'excuses de n'être pas venue chez moi et de me recevoir sous un tel costume, elle en agit comme si j'étois son amie depuis dix ans, et, avec une confiance qui me surprit, elle me dit :

— Vous me voyés malade; c'est d'une secousse que j'ai eue hier.

/171/ Elle ajouta très-légèrement :

— Vous savés, ou vous ne savés pas que j'étois très-liée avec Saint-Fargeau⁸³, qui m'a fait toutes les infamies possibles; cependant, rien n'a pu me détacher de lui; j'avois fait faire icy un portrait pour Tallien; quand il fut fini, je le trouvai si bien, que je l'envoyai à Saint-Fargeau. Vous savés comme les membres du comité de surveillance me détestent; ils ont très-bien sçu ouvrir mon paquet et s'emparer de la réponse avec laquelle ils ont été trouver Tallien. Ils lui ont remis cette lettre qui étoit, me dit-elle en riant, assés claire. Il vint hier à midy, dans une telle fureur, chez moi, qu'il se mit à cracher le sang; il me menaçoit de me faire guillotiner le même jour; enfin rien ne peut vous donner une idée de ses emportemens. Je l'écoutai avec un calme parfait; je donnai bien le tems à ses fureurs de se calmer, et après j'employai tout ce que j'ai d'esprit à lui prouver que son comité de surveillance n'avoit pas le sens commun; que cette lettre ne vouloit rien dire. Je commençai par obtenir qu'il me la remit, afin qu'il ne l'eût plus sous les yeux.

Alors, elle me la montra et se moqua de lui avec moi de ce qu'elle lui avoit persuadé être très-innocente de ce dont on l'accusoit.

/172/ — Enfin, ajouta-t-elle, tout cela se passa entre midy et une heure, et à six heures le comité de surveillance fut arrêté.

Elle me dit qu'il payeroit cher et longtems la méchanceté qu'il lui avoit faite.

Nous avons appris la veille son arrestation sans en savoir la cause, et quoique les représentans inspirassent autant d'horreur, on étoit cependant bien aise de voir une partie des scélérats persécutée par l'ature, et d'ailleurs plusieurs de ce comité se trouvant être des habitans

⁸³ Félix Le Peletier de Saint-Fargeau; il étoit le frère cadet de Michel Le Peletier de Saint-Fargeau, président à mortier au parlement de Paris, député de la noblesse de cette ville aux États généraux, membre de la Convention, qui fut assassiné par Paris le 20 janvier 1793.

de Bordeaux, il étoit encore plus difficile de se soustraire à leur cruauté qu'à celle des envoyés de Paris; d'autant que des deux l'un aimoit l'argent, et que ceux qui en avoient beaucoup de disponible pouvoient racheter leur existence vis-à-vis de lui, et l'autre avoit une maîtresse par laquelle on réussissoit au moins à lui surprendre quelques passe-ports; mais rien ne pouvoit sauver du comité du surveillance.

M^{de} de Fontenay se fit apporter une écritoire et me montra le portrait de M^r de Saint-Fargeau, le frère de M^r Le Peletier de Saint-Fargeau qui fut assassiné le jour du jugement du Roi par M^r Pâris, garde du corps, qui, sachant que M^r le duc d'Orléans avoit voté la mort du Roi, étoit venu l'attendre dans un café pour venger son malheureux maître d'un monstre en horreur à l'univers entier. Il attendoit dans ce café, où se réunissoit une partie des députés de la Convention. Le Peletier y vint, et se vanta en termes insultans /173/ pour le Roi d'être un des votans pour la mort. M^r Pâris ne put pas se contenir; il tira sur Le Peletier le coup qu'il destinoit à M^r le duc d'Orléans, en disant:

— J'aurai au moins vengé sur un des monstres la mort de mon malheureux maître.

Un homme bien déterminé impose tellement que de tout ce qui étoit dans ce café personne n'osa remuer. On le laissa sortir; il traversa le Palais-Royal sans même beaucoup de précipitation, fut prendre chez lui un bon cheval qui étoit préparé et s'en fut au Havre, où il resta caché. Il y fut pris quelques jours après, ramené à Paris et guillotiné. On ne parlera jamais sans intérêt d'une énergie aussi admirable inspirée par un sentiment si noble et si touchant. Malheureusement il ne s'en est pas trouvé cent déterminés comme lui, pas même deux! Il est douloureux de dire, à la honte de notre nation, qu'aucuns de ceux qui, cependant, devoient prévoir le sort qu'ils ont subi depuis n'ont eu ce courage, qui, s'il ne les avoit pas sauvés, auroit au moins vengé le Roi et débarrassé la terre d'un grand nombre de monstres. Au moins ces hommes seroient morts avec la consolation de s'être dévoués à leur pays; au lieu de cela, presque tous ont péri comme des moutons et des imbéciles. Il me paroît que tous ont monté à l'échafaud avec résignation, comme notre malheureux Roi; mais pauvre disposition que celle de la résignation, pour un homme! Ce sera une chose à peine croyable pour la postérité qui /174/ verra en même tems des traits d'héroïsme de ces mêmes François.

Je me suis fort écartée de la visite de M^{de} Tallien; je reviens à elle.

Elle continua de me conter toute sa vie.

— Il n'a tenu à rien, me dit-elle, que je n'aye été royaliste; si j'avois aimé un homme qui eût été du *bon parti*, j'en aurois été.

Et effectivement M^r de Saint-Fargeau, qui est l'homme qu'elle a le plus aimé, étoit aussi atroce que son frère.

M^r de Jumilhac étoit arrivé. M^{de} de Fontenay me dit devant lui qu'elle avoit toujours désiré être la maîtresse d'un roi; qu'elle avoit besoin d'une occupation d'affaires et d'une grande domination; qu'elle avoit été éloignée d'Espagne parce que Charles IV commençoit à s'occuper d'elle. J'ai sçu depuis, par vous et par tout ce que j'ai connu à Madrid, qu'elle s'étoit bien trompée ou qu'elle fesoit un conte, et que le roi d'Espagne n'avoit jamais eu de préférence pour aucune femme: il craignoit trop la sienne.

Elle nous raconta comment elle avoit trouvé moyen d'avoir des nouvelles de son père qui étoit en prison à Madrid⁸⁴: Tallien vouloit l'épouser; elle protesta que rien dans le monde ne pourroit la déterminer /175/ à cet acte sans l'approbation de son père; d'ailleurs, c'étoit un moyen de savoir jusqu'à quel point les patriotes pénétroient dans l'intérieur des cours de l'Europe. Tallien lui dit: — S'il ne tient qu'à cela, remettés-moi votre lettre cachetée, et je vous donne ma parole que dans quinze jours ou trois semaines vous en aurés la reponse. Elle lui objecta que son père étoit en prison, et qu'il lui seroit impossible de parvenir jusqu'à lui. Tallien lui répondit en souriant: — Croyés que rien ne nous est impossible. Elle continua: Je me mis à écrire à mon père; je ne lui parlai pas seulement de Tallien, ni de ce prétendu mariage; — je savois qu'il lui déplairoit. Quelques tems après, Tallien me rapporta la réponse. Il falloit voir son agitation et son impatience que j'eusse achevé de lire pour savoir son sort; et comme je mettois fort tranquillement la lettre dans ma poche, il me demanda avec empressement ce que mon père m'écrivait à cet égard. Je lui répondis:— Il ne me parle pas de ce qui vous regarde. Je n'ai jamais vu de mine plus sotté que la sienne.

Nous nous regardions, M^r de Jumilhac et moi, et nous pensions l'un et l'autre intérieurement à tout ce qu'il y avoit d'honté et

⁸⁴ François Cabarrus, banquier, conseiller d'État, directeur de la banque de Saint-Charles, en disgrâce à cette époque, et retenu prisonnier. Réintégré dans ses biens en 1795, il fut fait comte, gentilhomme de la chambre du roi, devint ministre et ambassadeur.

d'extraordinaire dans cette manière d'être.

M^{de} de Fontenay me promet de me faire avoir mon passage sur un autre bâtiment qui partoît dans dix ou douze jours, et de se charger entièrement de toutes les /176/ démarches nécessaires, ajoutant que si elle ne venoit pas chez moi c'étoit pour ne pas me compromettre. Elle fut d'une politesse extrême, avec grâce et bon ton, me parla légèrement du bandeau devant M^r de Jumilhac, en disant:

— Ah! quelle folie vous avés faite! J'espère au moins qu'il ne vous a rien coûté; qu'il est de vos diamans; il est vraiment charmant.

On venoit à chaque instant lui annoncer des personnes qui demandoient à lui parler, ce qui m'impatientoit, et elle me disoit:

— Si vous saviés comme je me déplais icy; je suis obligée de voir cette société de Tallien; ils ont tous des figures et des manières dont vous ne vous faites pas idée: je m'amuse à me moquer d'eux: ceux que vous voyés qui viennent à cette heure-cy, sont des malheureux persécutés à qui je tâche de rendre service; mais ce n'est pas gai.

Nous ne savions pas par où nous en aller, la chambre de Frenelle et l'antichambre étant pleines de monde: on nous cacha dans un cabinet jusqu'à ce que M^{de} de Fontenay eût expédié un des côtés.

Je retournai seule chez M^{de} Coutanceau. Nous nous livrâmes à une espérance qui nous paroissoit certaine. Cependant j'étois mille fois plus agitée et mille fois plus craintive du moindre danger depuis que j'entrevois la possibilité de me sauver; la résignation et l'insouciance dans lesquelles je vivois depuis plusieurs /177/ mois m'avoient entièrement abandonnée. Je ne me trouve jamais résignée qu'à un danger inévitable. Il me semble que si j'eusse été à la place du Roi, je n'aurois négligé aucun des moyens de me tirer de la position où il a été plusieurs années.

Je ne comptois pas retourner chez M^{de} de Fontenay; non-seulement ces visites me répugnoient, mais j'avoue que toutes ses histoires et sa franchise me fesoient mal au cœur; je ne savois quelle contenance prendre en l'écoutant. Je ne sais pas comment elle me prit si fort en amitié à ma première visite, car il me semble que j'avois eu tout le tems un sourire bête et un air d'étonnement qui n'étoit nullement aimable.

Quelques jours après, M^r de Jumilhac vint me dire que Tallien étoit mandé à Paris, à la barre; que cette affaire du comité de surveillance pourroit lui coûter cher; qu'il partoît le lendemain pour Paris, et que M^{de}

de Fontenay étoit dans un grand désespoir, parce qu'elle sentoit que c'étoit elle qui l'avoit exposé.

Je me souvins tout de suite que le passe-port de M^{de} Renard n'étoit pas encore signé. Je sentis qu'il me seroit impossible de profiter du mien, si je n'assurois pas auparavant à cette personne le moyen de se soustraire aux dangers qu'elle couroit en me prêtant son nom. Je me déterminai à aller le lendemain voir M^{de} de Fontenay. Je sentois bien tout ce que cette démarche avoit d'égoïsme dans un moment où elle étoit /178/ elle-même affligée et inquiète; mais il y alloit de ma vie et de celle de M^{de} Renard.

En arrivant, je lui expliquai bien vite ma position; et quoiqu'en larmes, elle écrivit un mot à Tallien qui signa le passe-port en montant en voiture. Elle me força à rester à dîner; nous assura qu'à present qu'elle n'auroit plus de pouvoir, nous ne risquions pas de voir venir personne chez elle. Cette réflexion de sa part, que je croyois très-bien fondée, me détermina à rester; et véritablement en mettant de côté tout ce que sa liaison actuelle et sa conduite passée avoient de répugnant, je ne pouvois pas m'empêcher de la trouver aimable: c'étoit d'ailleurs un genre tout à fait nouveau pour moi. J'avois contracté un lien de reconnoissance qui ne me fera pas désirer de vivre en société avec elle, mais qui me portera toute ma vie à lui être dévouée toutes les fois qu'elle aura besoin de moi.

Tallien lui envoya en s'en allant un paquet de ses cheveux, et je ne peux pas dire l'horreur que j'éprouvai en les lui voyant déployer.

J'avois obtenu de M^{de} Coutanceau de lui dire la feinte que j'avois employée pour entrer chez elle, et, au milieu de ses larmes et de son désespoir, elle rit beaucoup, quand après avoir passé dans la chambre de Frenelle, je revins dans la sienne avec ma taille accoutumée, prenant cependant la précaution de l'assurer que M^{de} Coutanceau étoit trompée comme tout le reste de la maison.

/179/ Elle continua de me conter ses histoires: ce fut à dîner qu'elle me dit:

— Vous autres femmes à sentimens et à grands principes, vous avés bien mauvaise opinion de moi; mais je soutiendrai, et je prouverai quand on voudra, que j'ai fait beaucoup plus de bien que vous; car, depuis plusieurs mois, je ne me suis pas couchée sans avoir sauvé la vie à quelqu'un; tandis que vous autres, avec votre royalisme et tous vos

sentimens romanesques, je vous prie de me dire à quoi vous êtes utiles?

Nous restâmes chez elle une partie de la soirée.

Je n'avois pu aller chez ma mère à cause des gardes qu'on y avoit laissés. Je devois partir dans quatre ou cinq jours. Je voulois encore la voir une fois: je lui écrivis que j'irois la veille de mon départ chez M^{de} Fontenay; qu'en revenant je passerois par les allées de Tourny, et que je la suppliois de faire en sorte que je pusse l'apercevoir à travers les fenêtres. Depuis que j'étois chez M^{de} Coutanceau, j'avois vu plusieurs fois mes enfans, que maman envoyoit se promener sur les allées de la Municipalité, sans que les petites et la bonne sçussent pourquoi. Maurice m'avertissoit de l'heure, et je me mettois derrière mon rideau que j'entr'ouvrais: c'est ainsi que je les ai aperçues pendant les cinq mois que je restai cachée dans la Municipalité; mais je désirois les embrasser cette fois avant mon départ, et je priai tant ma mère de me trouver un moyen de me les faire voir dans quelque maison étrangère et /180/ sûre, qu'elle pensa à M^{de} Senal, femme d'un négociant qui demuroit comme elle sur les allées de Tourny, dans la grande maison isolée qui fait clavecin en vue de la Comédie: c'étoit une digne femme, très-bonne mère de famille. Elle lui fit donc demander avec tant d'instance de les recevoir, ainsi que moi, quelques momens, qu'elle se laissa aller à cette complaisance, qui cependant pouvoit être dangereuse pour elle et pour moi. Les petites ne savoient pas que j'étois restée à Bordeaux. L'état d'attendrissement dans lequel j'étois, leur étonnement et leur joie en me revoyant firent une scène touchante que ma pauvre petite Calixte n'avoit point oubliée quoiqu'elle n'eût alors que quatre ans et demi; elle étoit même si réfléchie et si discrète, que ses sœurs étant de retour à la maison et parlant de moi entre elles, elle leur dit:

— Vous savés bien que maman vous a défendu de parler d'elle.

J'avois une douleur mortelle de laisser dans cet affreux pays ma fille aînée qui avoit déjà dix ans et qui étoit pour son âge très-grande et étoit très-belle. Je savois que M^{de} Senal devoit partir dans un mois pour l'Amérique avec ses cinq enfans; il m'étoit impossible de faire mettre Nathalie sur mon passe-port, et je pensois qu'il seroit facile à cette dame de la faire comprendre dans sa nombreuse famille. Je la suppliai de m'emmener mon enfant; elle y consentit, et j'écrivis de chez elle à ma mère pour faire cet arrangement. Comme /181/ le bâtiment étoit, ainsi que le nôtre, destiné pour New-York, nous convînmes que je

l'attendrais dans cette ville. Mon projet n'avoit jamais été de rester en Amérique, et je ne prenois cette route, que parce qu'il m'étoit impossible de me sauver autrement de Bordeaux.

Je partis donc avec la certitude que ma fille me rejoindroit bientôt et que je la délivrerois de tous les dangers d'un pays aussi atroce que le nôtre. Ma mère trouva ce parti fort sage et fut elle-même la première à en presser l'exécution.

Cette précaution dictée par la plus tendre inquiétude nous a coûté depuis bien cher, et peut-être le bonheur de notre vie. Je ne me la reproche pas cependant, puisqu'elle a fait la sûreté de ma fille.

Nous nous trouvâmes à l'instant dans un grand embarras; ma mère n'avoit plus d'argent; tout ce que nous avions en or étoit muré et impossible à reprendre à cause des gardes qui étoient chez elle; je n'avois que vingt-cinq louis que je portois toujours sur moi dans une ceinture avec une boucle et un gland de diamant. Heureusement, ma mère imagina d'envoyer chez un de nos anciens amis, M^r de Brouquens, qui étoit lui-même fort en danger, quoiqu'il fût toujours resté en France et qu'il ait même été employé par tous les régimes. Il étoit dans le fond très-royaliste. On ne pouvoit pas risquer d'écrire sur tout cela. Ma mère envoya Rosalie, qui lui étoit bien connue, pour lui expliquer verbalement ma position. Il lui répondit qu'il étoit /182/ dans le même cas; qu'il avoit beaucoup d'argent caché dans Bordeaux qu'il ne pouvoit pas retirer. Il ajouta:

— Quoique ce qui me reste puisse me devenir bien utile dans cette circonstance, prenés cependant tout ce qui est nécessaire à M^{de} de Lâge pour partir; je me reprocherois toute ma vie d'avoir pu contribuer à son départ et de ne l'avoir pas fait.

Il me croyoit partie depuis longtems; il fut étonné de me savoir encore dans Bordeaux. Je suis certaine que s'il eût voulu sacrifier la moitié de sa fortune, il auroit pu se procurer un passe-port pour lui-même; mais il n'auroit pas pu emporter le reste de son bien; et je crois qu'il a fait comme beaucoup d'autres, qui ont préféré exposer leur vie, pour conserver ce qui leur appartenoit. J'étois si loin de ce sentiment; j'aspirois tellement au moindre grenier en pays étranger, et à la seule possibilité d'exister tranquillement de mon travail et de revoir des êtres bien chers, que je ne concevois pas qu'on pût attacher le moindre prix à la fortune en comparaison de l'existence.

La veille de mon départ, tout étant bien arrangé, je fus revoir M^{de} de Fontenay.

Ce fut ce même jour que je vis ma mère par la fenêtre: elle ne put me faire que quelques signes. Je crus m'apercevoir qu'elle pleuroit beaucoup... les jambes me manquèrent... je vis qu'elle me fesoit signe avec son mouchoir... je lui tendis les bras.... Je ne l'ai plus revue que sept ans après!

/183/ Ce fut dans ma visite à M^{de} de Fontenay que celle-cy me demanda si je lui conseillois d'épouser Tallien. Je crois que je lui fis la meilleure réponse possible dans la position où nous nous trouvions respectivement; je pris son même ton de franchise, et je lui dis:

— N'est-il pas vrai que vous ne vous en gênés pas? croyés-vous que vous serés plus légitimement mariée en allant passer un acte à la Municipalité? croyés-moi: vous ne ferés qu'ajouter à la vie que vous menés un scandale public, et vous vous mettrés dans la dépendance d'un homme que vous n'estimés pas. Je sais bien que vous avés divorcé, et tout ce qu'on en a dit; mais enfin, il y a encore quelque moyen de retourner en arrière et de colorer votre divorce de la nécessité de conserver vos biens: sortés de France; réunissés-vous à votre mari; vous dites qu'il vous aime et qu'il ne demande pas mieux. Craignés-vous la sévérité des émigrés? Tous ceux que vous aves sauvés vous feront, ce me semble, une société assés douce et assés consolante. Je crois ne pouvoir mieux vous marquer ma reconnoissance du service que vous m'avés rendu, qu'en vous suppliant de ne pas faire un mariage si déshonorant pour vous: pensés donc que cet homme a voté la mort du Roi; qu'il a commis tous les crimes possibles; qu'on l'accuse d'être un des massacreurs des 2 et 3 septembre! Vous si bonne, pouvés-vous faire ces réflexions sans effroy? D'ailleurs vous ne l'aimés pas, cela est impossible: vous avés été entraînée /184/ par le désir d'être à portée de rendre service: tout ce qui s'est passé jusqu'à présent peut être enveloppé de cette excuse, et tous ceux qui vous ont des obligations se réuniront pour vous soutenir. Ainsi donc je crois que vous avés encore dans vos mains le choix de votre existence à venir. Au lieu de cela, si vous portés jamais le nom de Tallien, vous êtes perdue; il n'y a plus de retour possible.

Je commençai à la supplier de profiter de l'occasion qu'elle avoit de partir avec moi, lui représentant les dangers qu'elle couroit dans

Bordeaux, précisément pour le bien qu'elle avoit fait; qu'Ysabeau, le représentant du peuple, et le comité de surveillance, qu'on venoit de mettre en liberté, ne lui pardonneroient jamais.

Elle m'écouta avec attention et une sorte d'attendrissement, et me fit beaucoup d'amitiés; me dit qu'elle voudroit n'avoir jamais connu que des personnes comme moi; mais qu'elle avoit été alternativement revoltée par la pruderie de la famille de son mari, ou entraînée par des mauvais sujets. Elle me parla alors de M^{des} d'Aiguillon⁸⁵, de Lameth⁸⁶ /185/ et de Broglie⁸⁷, de M^{des} de Staël et de Valence⁸⁸, de toutes leurs orgies et des procédés atroces qu'elles avoient employés pour la perdre et l'entraîner dans leur genre de conduite.

Je la crus facilement: je connoissois particulièrement la fausseté et l'indigne conduite de ces femmes, et surtout de M^{de} de Valence, la fille de M^{de} de Genlis, et de M^{de} de Staël, la fille de M^r Necker.

Elle m'avoua que ce n'étoit pas du tout la passion qui l'attachoit à Tallien, mais une sorte d'honneur et de devoir, puisque c'étoit elle qui étoit cause des dangers qu'il couroit.

Je suis persuadée qu'elle me parloit avec franchise; d'abord parce qu'elle avoit de l'énergie et du courage, et qu'elle aimoit les occasions de les signaler; et ensuite parce qu'elle avoit plus de bonté de cœur que de raison; et quant à l'assurance qu'elle me donnoit qu'elle /186/ n'avoit

⁸⁵ Jeanne-Victoire-Henriette de Navailles, femme d'Armand-Désiré de Vignerod du Plessis- Richelieu, duc d'Aiguillon, pair de France, commandant les cheval-légers de la garde du roi, député de la noblesse d'Agen aux États généraux, devenu général de la République. Fils du favori de M^{me} du Barry, de l'ennemi personnel du duc de Choiseul, partisan déclaré du duc d'Orléans, connu par ses cabales contre la Reine; à tous ces titres, M. d'Aiguillon, sa femme, son entourage, ses amis intimes, le général de Broglie, les Lameth, etc., devaient être nécessairement l'objet particulier de la haine de M^{me} de Lâge, sans distinction.

⁸⁶ Marie-Thérèse de Broglie, veuve de Louis-Charles, comte de Lameth, maréchal de camp, mère des Lameth et tante du général de Broglie.

⁸⁷ Sophie de Rosen-Kleinroop, femme de Charles-Louis-Victor, prince de Broglie, député de la noblesse de la Haute-Alsace aux États généraux, général de la République, guillotiné le 9 messidor an II (27 juin 1794).

⁸⁸ Necker et M^{me} de Genlis, deux autres antipathies de M^{me} de Lâge. La haine de cette dame rejaillissait sur leurs filles: Anne-Louise-Germaine Necker, mariée à Eric Magnus, baron Staël de Holstein, ambassadeur de Suède, et Pulchérie Brulart de Genlis, femme de Jean-Baptiste-Cyrus-Marie-Alexandre de Timbrune-Thimbronne, comte de Valence, premier écuyer du duc d'Orléans, colonel du régiment de Chartres-dragons, député suppléant de la noblesse de Paris aux États généraux, devenu général de la République, etc. Je trouve dans une des lettres de M^{me} de Lâge le propos suivant: « Le Roi a renvoyé M. de Guibert du conseil de guerre, lui a retiré son gouvernement et toutes les grâces qu'il lui avoit faites, et M^{me} de Staël lui a retiré ses bontés. » Lettre du 21 avril 1789 à M^{me} d'Amblimont.

aucun attachement pour Tallien, j'en avois déjà la preuve.

Quelquefois elle se laissoit entraîner à ce qu je lui disois, et, un instant après, elle répétoit:

— Non, je ne l'abandonnerai pas.

Elle me dit qu'elle comptoit aller bientôt à Paris, et que si Tallien triomphoit de ses ennemis et avoit du pouvoir, je pouvois entièrement compter sur elle pour moi et pour nos amis. Elle exigea que je lui donnasse de mes cheveux: ils étoient alors d'une longueur et d'une beauté peut-être uniques, puisqu'ils avoient plus d'une aune et demie de long. Elle me dit que, dans les occasions où je ne pourrois pas écrire, en lui envoyant une mèche de mes cheveux si reconnoissables, ce seroit lui dire de prendre confiance en cette personne et de faire tout ce qu'elle lui demanderoit de ma part. Je crus poli de lui demander aussi des siens qui, dans un autre genre, sont aussi les plus jolis que j'aye vus: c'est absolument de la soie noire. Je la priai de se souvenir de moi toutes les fois que je pourrois lui être utile. Nous nous fîmes de bonne foi toutes les promesses possibles d'intérêt et de service. Je la quittai véritablement affectée de la laisser dans cette position. Je lui recommandai ma mère, si jamais elle pouvoit lui être utile.

Frenelle me reconduisit chez moi. Je ne savois comment lui témoigner à quel point j'étois sensible à ses procédés. Je l'envoyai chez ma mère avec une lettre de ma part.

On avoit déjà porté tous mes effets à bord: Frenelle et le nom de M^{de} de Fontenay nous avoient été utiles pour les faire sortir de la maison de ma mère.

Je passai le reste de la nuit avec M^{de} Coutanceau. Je n'avois plus assés d'expressions pour lui témoigner ma tendre reconnoissance; et arrivée au jour tant désiré, et dont nous avions si longtemps désespéré, je pleurois néanmoins de quitter une si excellente personne. Son mari étoit depuis deux jours dans son lit avec la goutte. On lui avoit dit que je devois partir le lendemain pour Paris. Il ne concevoit pas que je me misse en voyage dans l'état où j'étois. Après être convenue de tout avec sa femme, je montai chez lui à sept heures du matin.

— Je viens, lui dis-je, vous remercier de vos soins, j'en suis plus touchée que vous ne pouvés l'imaginer, et je n'aurai pas l'ingratitude de vous cacher le service que vous m'avez rendu sans le savoir: je viens à l'instant d'avouer à votre femme ma position; elle y a été trompée tout

comme vous: je ne suis point grosse; je suis une émigrée qui n'existeroit plus sans l'asyle qu'elle a trouvé dans votre maison. Je vous demande pardon de vous avoir trompés et peut-être exposés: je me le suis reproché continuellement.

Il m'avoit d'abord écoutée avec étonnement; mais /188/ l'attendrissement le gagna: il me prit les mains avec affection et me dit, les larmes aux yeux, qu'il étoit trop heureux d'avoir contribué à me sauver des lois atroces qui existoient; qu'il ne regrettoit qu'une chose, c'est de n'en n'avoir pas été instruit, et par conséquent d'en avoir moins de mérite.

Ce bon homme s'étoit fort attaché à moi pendant le tems que j'étois restée chez lui. Il me dit qu'il ne concevoit pas comment il avoit été trompé, et que souvent il lui étoit venu l'idée, non pas que je me cachois comme suspecte, mais qu'il falloit qu'il y eût dans mon histoire quelque chose de bien extraordinaire, ma manière d'être n'allant pas du tout avec les apparences que j'avois annoncées pour entrer dans sa maison.

Sa femme qui écoutoit à la porte pour savoir comment son mari prendroit tout cela, entra; et je leur renouvelai à tous deux, autant que mon attendrissement pouvoit me le permettre, l'expression de ma reconnoissance et de mon franc attachement. Je ne pus m'empêcher de rire quand M^r Coutanceau me dit:

— Enfin, Cazalet a fait une bonne action dans sa vie: je lui saurai toujours gré de m'avoir choisi pour vous être utile.

Je ne peux pas rendre tout ce qu'il m'exprima de bon et d'honnête; et nous en fûmes à regretter de nous être donné tant de peine à le tromper.

/189/ Il pensa tout de suite qu'il auroit été impossible de nous procurer des provisions dans l'état de famine et de disette où étoit la ville de Bordeaux. Le maire venoit de lui envoyer un gros pain de quatre livres; il voulut que je l'emportasse: c'étoit alors le plus grand présent qu'on pût faire.

Je ne vous ay pas parlé de la famine, véritable fléau qui désoloit Bordeaux depuis longtems. On ne pouvoit plus avoir de pain que quelques morceaux donnés par les autorités; on alloit à la queue à sa section recevoir par personne, chaque jour, ou six pommes de terre, ou douze noix, ou une poignée de riz qu'on payoit fort cher. Les soldats vendoient leur pain: ma mère achetoit six francs par jour celui d'un des

gardiens qu'on avoit laissé chez elle.

M^r Coutanceau me fit faire un panier de tout ce qu'il avoit à manger: ce bon homme m'auroit donné tout ce qui étoit dans la maison.

En sortant de chez lui je descendis chez la demoiselle dont j'ai parlé; je la réveillai; je lui appris que je partoisi sans cependant lui avouer que je n'étois pas grosse; je lui fis accroire que mon mari avoit découvert ma retraite et que M^{de} Coutanceau m'en avoit procuré une autre. Le chagrin qu'elle me témoigna me fit de la peine. Elle avoit beaucoup compté sur moi pour l'instant de ses couches; elle s'étoit fort attachée à moi et avoit pris grande confiance dans mes soins /190/ et mon amitié. J'étois très-pressée; j'abrégeai le plus possible nos adieux et je la laissai fondant en larmes et bien malheureuse de se trouver ainsi seule et abandonnée.

Maurice m'attendoit. M^{de} Coutanceau ne voulut plus me revoir pour éviter tout attendrissement. J'embrassai encore son pauvre enfant⁸⁹ et je quittai cette maison avec des regrets qui ne peuvent être conçus que par ceux qui se sont trouvés dans la même position et aussi pénétrés que je l'étois des obligations que je devois à ceux qui en étoient les maîtres. Hélas! cette maison où j'avois éprouvé tant de chagrins, je me retournai dix fois pour en revoir encore les fenêtres!

Maurice me conduisit dans l'endroit où tous les passagers s'étoient donné rendés-vous pour partir ensemble: c'étoit chez un aventurier, espèce de chevalier d'industrie dont je ne savois pas même le nom. Je trouvai M^r de Jumilhac et une dame, M^{de} d'Auger, arrivés et déjeunant avec tous les autres passagers: nous n'eûmes pas l'air de nous connoître beaucoup.

Cette maison étoit à trois portes de chez ma mère: Rosalie y vint encore apporter un mot d'elle: je la vis dans une chambre particulière, et ce fut là qu'elle me remit de la part de M^{de} de Saluces, mon amie, quarante louis qu'elle m'envoyoit en me faisant dire /191/ qu'elle savoit que je partoisi avec fort peu d'argent; que puisque j'avois le bonheur de me sauver, j'aurois besoin de quelques secours en arrivant en pays étranger; que pour elle, n'ayant pu éviter d'être arrêtée, et ne voyant aucune possibilité de sortir de prison, son argent lui devenoit inutile; qu'elle vouloit au moins qu'il servît à son amie, et qu'elle m'envoyoit la moitié de ce qu'elle avoit sur elle; que je ne fusse point inquiète; que si

⁸⁹ C'est cet enfant qui fait le sujet de l'histoire de M^{me} Coutanceau, supprimée à la page 147.

elle venoit à pouvoir sauver sa vie, elle trouveroit de l'argent chez ses gens d'affaires. Elle étoit effectivement fort riche, et c'est ce qui me faisoit le plus craindre pour elle, quoiqu'elle n'eût jamais émigré, ni rien fait qui pût autoriser son jugement, même d'après les lois atroces du jour.

J'appris par Rosalie qu'aussitôt qu'on eût guillotiné le marquis de Saluces, son beau-père, qui avoit été arrêté chez elle à Bordeaux, on vint la prendre ainsi que sa belle-sœur, M^{de} de Saluces, la chanoinesse⁹⁰; que la manière brutale, dont les gendarmes en venant les prendre leur apprirent la mort de leur beau-père dont elles attendoient le retour, avoit tellement frappé cette jeune personne que sa tête en fut à l'instant dérangée et qu'elle fut amenée en prison dans un état déchirant; que M^{de} de Saluces fut enfermée seule avec elle, sans aucun moyen de lui donner des secours. Ma /192/ mère ayant appris cette nouvelle réussit à faire pénétrer Rosalie dans la prison et à y faire porter chaque jour de chez elle une nourriture saine et tous les secours possibles. C'est M^{de} de Saluces qui, depuis sa sortie, prit ma fille Fanny avec elle, lorsque ma mère se trouva dans un tel état de détresse qu'elle ne put nourrir mes enfans; elle la garda cinq ans et l'a élevée comme sa propre fille.

Nous restâmes assés longtems dans cette maison où nous étions réunis pour déjeuner. Rosalie y revint plusieurs fois apporter différentes choses de chez ma mère, et là, je lui écrivis encore.

Les plus vives émotions ne tuent pas, puisque je ne suis pas morte. Je ne pourrois pas exprimer tout ce que j'éprouvois: cette séparation de ma mère et de mes enfans que je pensois ne revoir peut-être jamais; les dangers que nous courions avec nos passe-ports faux; celui que je faisois courir à M^{de} Renard, si j'étois arrêtée et ramenée; le départ de Tallien qui laissoit Ysabeau seul maître dans la ville, tellement l'ennemi de Tallien qu'il eût été charmé de perdre les gens munis d'un passe-port de son confrère; tout cela me bouleversoit.

Il n'étoit encore parti que deux bâtimens, et nous savions très-bien que dans le dernier trois émigrés qui s'en alloient comme nous avec de faux passe-ports avoient été arrêtés par les stationnaires de la tour de Cordouan. Un s'étoit jeté dans la mer, et les deux autres /193/ avoient

⁹⁰ Anne-Félicité de Lur-Saluces, chanoinesse, comtesse de Poussay, en Lorraine, diocèse de Toul, morte à Bègle, près de Bordeaux, le 15 septembre 1794.

été ramenés et guillotins. M^{de} d'Auger, sœur de M^{de} de Saint-Marceau, amie de M^r de Jumilhac, étant hollandoise et ayant un passe-port sous son véritable nom, ne craignoit autre chose que d'avoir l'air de nous connoître, et d'être enveloppée dans nos dangers; aussi, au milieu de nos angoisses, les frayeurs que nous lui fesions nous impatientoient: il nous paroissoit si extraordinaire de se laisser aller à une telle foiblesse, quand nous autres nous fesions si bonne contenance!

J'ai toujours pensé, – et mon caractère m'y a toujours portée, – qu'il falloit mieux marcher au-devant d'un danger incertain que d'en attendre patiemment un inévitable. Je pouvois rester encore un mois cachée chez M^{de} Coutanceau; mais après je ne voyois plus aucune ressource, et je mettois fort dans l'embarras ceux qui s'étoient fort intéressés à moi; au lieu qu'en partant, mon sort étoit bientôt décidé: ou je passois, et alors j'étois sauvée; ou on me ramenoit, et alors je périssois de manière à ne compromettre personne et à ce que ce malheur pût être longtems caché à ma mère. Aussi n'ai-je jamais pu concevoir le courage paisible de la Famille Royale et de presque toutes les victimes de la Révolution.

Enfin nous partîmes. Maurice, ce bon Savoyard, me conduisit au bateau. Nos adieux furent touchans, et ce pauvre homme me dit avec sa grosse franchise:

— Ah çà! ne revenés plus! vous nous avés causé /194/ trop d'embarras et vous avés pensé nous coûter trop cher.

Je n'ai pas eu le bonheur de retrouver ce digne homme à mon retour: il étoit mort. J'ai fait chercher son enfant: il étoit mort aussi; mais j'ai retrouvé son ami le facteur.

Nous étions douze passagers. On nous avoit avertis que plusieurs étoient Jacobins enragés, entr'autres un médecin, ami d'Ysabeau.

Le stationnaire de Lormont nous laissa passer sans une visite très-rigoureuse; mais le stationnaire de la tour de Cordouan nous retint quatre jours à côté de lui à l'entrée de la rivière pour envoyer vérifier nos passe-ports à Bordeaux.

Pendant ce tems des officiers venoient à chaque instant à notre bord; ils y dînoient et y soupoient. C'étoit sans cesse de nouveaux interrogatoires, et de la manière la plus insolente. C'étoit ce qu'on appelloit alors des sans-culottes à bonnet rouge. J'avoue que j'éprouvai un frisson mortel la première fois que je m'entendis interpeler ainsi:

— Allons! à toi, citoyenne Renard! viens ici, qu'on voye si ton

signalement est juste.

Ils se permettoient toutes les grossièretés possibles sur la taille de M^{de} d'Auger, qui avoit cinq pieds cinq pouces, et qu'ils prétendoient être un homme déguisé.

Placer ici l'anecdote que j'ai sçue depuis par M^{de} la /195/ duchesse d'Orléans et par Belurget, notaire de l'hôtel de Toulouse.

Pendant les repas, ils me firent à différentes fois des questions sur l'Amérique: ma leçon étoit bien faite; je ne me coupai point.

Durant ces jours d'angoisses que nous passâmes en rivière à attendre notre sort, M^r de Jumilhac restoit toute la journée sur le pont à jouer du violon et à chanter des chansons qui les amusoient beaucoup. Il y en avoit une surtout dont je ne puis entendre encore aujourd'hui l'air sans éprouver une sensation douloureuse et douce cependant.

Je passois mes journées assise sur le pont, regardant Bordeaux, et plongée dans toutes les réflexions que ma position m'inspiroit. Quand M^r de Jumilhac pouvoit me parler, il me supplioit de prendre un air très-dégagé, la moindre apparence de frayeur devant me perdre.

Il étoit convenu qu'aussitôt que nous serions sortis de la rivière et que le pilote qui nous conduisoit viendroit nous avertir que nous étions en pleine mer, M^{de} Renard feroit mettre dans les papiers publics que, tel jour, depuis tel endroit jusqu'à tel endroit, elle avoit perdu un portefeuille contenant tant d'assignats, quelques lettres et un passe-port qu'elle désigneroit, de manière que si jamais on découvroit que je fusse partie avec le sien, elle ne pût pas être inquiétée. Il /196/ étoit aussi convenu de dire, si j'étois arrêtée, que j'avois trouvé le portefeuille sur les allées de Tourny, ce qui m'avoit donné l'idée de me servir du passe-port.

Les informations terminées, la permission de nous laisser partir arriva enfin.

C'est alors que je commençai à me regarder comme sauvée. Rien ne peut exprimer la joie intérieure que j'éprouvai. Cependant, je pris assés d'empire sur moi pour me donner une contenance insouciant. Une fois en mer et loin des officiers patriotes, nous nous mîmes tous trois beaucoup plus à notre aise, et, en cela, nous étions fort imprudens, car nous pouvions rencontrer des frégates ou des corsaires républicains qui

avoient le droit de visiter tous les bâtimens sortis des ports de France et de ramener ceux qui leur paroïtroient suspects. Nous étions avec des Jacobins qui nous auroient certainement dénoncés. Nous ne dûmes cependant jamais nos noms; mais M^r de Jumilhac avoit pris une telle autorité dans la chambrée; nous nous mettions toujours tellement séparés, que cela pouvoit donner de l'humeur aux autres passagers.

Il semble que les honnêtes gens ayent un instinct particulier pour se reconnoître: il y avoit avec nous un ménage nommé Tisserandeau: l'époux, manufacturier de Lyon, fuyoit avec sa famille, après avoir été très-persécuté. Sans nous avoir rien communiqué, nous reconnûmes tout de suite qu'ils étoient des /197/ nôtres. Aussi, dans toutes les discussions de la chambrée, – et M^r de Jumilhac s'en fesoit beaucoup, – ils étoient toujours de notre parti.

Je me souviens d'une bêtise qui nous fit un instant bien peur. Nous n'avions tous qu'une même chambre fort petite, et dans cette chambre qu'une chandelle; dès qu'on l'allumoit, nous nous mettions tous les cinq au haut de la table avec un jeune homme de quinze ans que ses parens fesoient fuir; M^r de Jumilhac se mettoit à faire la lecture haut, ce qui déplaisoit fort à l'autre parti. Un jour les Tisserandeau nous rapportèrent que le chevalier d'industrie et le médecin avoient dit qu'ils n'étoient pas dupes de nos passe-ports; que nous étions des Royalistes, et qu'ils sauroient bien se débarasser de nous au premier vaisseau françois qu'ils rencontroient. Cela ne nous empêcha pas de faire un peu trop les maîtres dans la chambre, et lorsque nous rencontrâmes un corsaire anglois qui nous arrêta, avant que nous scussions de quelle nation il étoit, cette menace me revint et me donna un battement de cœur horrible.

Notre capitaine étoit Suédois et ne savoit pas un mot de françois; tout l'équipage étoit allemand ou anglo-américain, de manière que M^r de Jumilhac, sachant parfaitement ces deux langues, fesoit à peu près pour lui et pour nous tout ce qu'il vouloit dans le vaisseau.

Nous étions partis avec des restes de biscuit embarqué /198/ depuis deux ans; point de pain, point de viande fraîche. On étoit obligé de brosser le biscuit qui étoit plein de vers, de le mouiller et de le mettre sur le gril pour qu'il fût possible de le manger. Cette mauvaise nourriture, l'air malsain de cette petite chambre où nous étions couchés quatorze, l'agitation et le chagrin que j'avois éprouvés me donnèrent la

fièvre. J'étois d'ailleurs obligée de laisser ouverte la petite fenêtre qui donnoit dans mon lit pour me préserver de l'air empesté de tout ce monde.

J'étois donc couchée avec une fluxion et les gencives tout écorchées du biscuit, souffrant des douleurs horribles, lorsque nous rencontrâmes le corsaire. Je me levai cependant assés vite au moment où j'entendis le coup de canon qui nous arrêtoit. La moitié de la chambre craignoit que ce fussent des François et l'autre moitié que ce fussent des Anglois.

En arrivant sur le pont, M^r de Jumilhac me dit:

— N'ayés pas l'air trop content; moi, je vous répons que c'est un vaisseau anglois.

Ce corsaire avoit plusieurs François à son bord; il leur fesoit mettre des bonnets rouges, et sur le pont, il leur fesoit chanter des chansons patriotes: de cette manière il avoit plusieurs fois trompé des vaisseaux françois qu'il avoit pris.

Nous fûmes bientôt assés près de lui, et tellement dans ses mains, qu'il n'eut plus besoin de se masquer.

Il hissa pavillon anglois et envoya du monde nous /199/ visiter. Malgré mon sentiment pour ces gens-là et malgré toute l'obligeance qu'ils ont mise vis-à-vis de nous, il m'est impossible de ne pas dire qu'ils ont volé la cargaison avec une impudence inconcevable. D'après toutes les lois et tous les traités, nous étions imprenables: notre bâtiment nommé *le Fulgant* étoit suédois; le capitaine et l'équipage étoient tous Suédois et Américains; par le connoissement et tous les papiers authentiques, l'armateur paroissoit être le capitaine Sainte-Claire, Suédois: la Suède étoit une puissance neutre; rien ne pouvoit donc autoriser cette prise; mais la cargaison étoit de huit cent mille francs, et par conséquent bien tentante. Le capitaine anglois, après la première visite, et ayant vu tous les papiers, décida toutefois que nous n'étions pas prenables.

Pendant toutes ces discussions et qu'on visitoit le bâtiment, je m'occupai d'écrire à mes amis et de confier mes papiers au capitaine pour être remis au duc d'Harcourt, ministre des Princes à Londres⁹¹.

⁹¹ François-Henri, duc d'Harcourt, pair de France, lieutenant général, gouverneur du Dauphin, gouverneur général de Normandie, etc., l'un des principaux agents des Princes auprès du cabinet de Londres.

Comme je n'allois en Amérique que pour me sauver de la mort, et avec l'espoir de retourner immédiatement en Europe, il me vint dans l'idée de demander au corsaire de me mener en Angleterre. M^r de Jumilhac parla au capitaine en second qui se trouvoit à notre bord; mais je réfléchis après que je me trouverois seule /200/ sur ce corsaire, et que d'ailleurs je ne saurois plus comment faire revenir ma fille auprès de moi. Je ne suivis plus cette idée; mais les pourparlers que j'eus à ce sujet avec le capitaine et les lettres que je lui remis découvrirent assés les raisons qui nous fesoient fuir de notre pays, et nous mettoient fort en danger si nous venions à être relâchés par le corsaire et si nous rencontrions des vaisseaux françois. Tous les autres passagers, excepté le chevalier d'industrie, avoient ou un intérêt ou une pacotille sur le vaisseau; par conséquent, outre la différence d'opinion, ils nous regardoient de très-mauvais œil, nous soupçonnant avec raison le désir d'être pris; mais ils ignoroient que d'honnêtes gens sont incapables de trahison, quelqu'intérêt qu'ils y ayent: nous le leur avons prouvé.

Cependant le corsaire envoyoit sans cesse faire de nouvelles visites à notre bord, et toutes les fois qu'on repartoit sans avoir rien trouvé qui donnât sujet de nous retenir, mon cœur se serroit comme si je retombois dans tous les dangers auxquels je croyois avoir échappé. Enfin, on alloit nous relâcher, tous nos papiers s'étant trouvés fort en règle, lorsque l'équipage du corsaire se mutina, exigea une dernière visite et qu'on fit venir un à un à son bord tous les passagers et les matelots; qu'on leur offrit une somme considérable pour dire ce qu'ils pourroient savoir et donner des indices qui prouvassent que la cargaison appartenoit à des François. Le capitaine anglois se transporta lui-même /201/ chez nous. Quand nous scûmes cette résolution, M^r de Jumilhac se chargea de dire aux Anglois, de notre part à tous trois, qu'il étoit inutile de nous interroger; que nous avions été fort heureux de trouver un refuge sur ce bâtiment, sans nous occuper à qui étoit la cargaison; que d'ailleurs, d'après notre état et notre opinion, nous les priions de croire que nous étions trop honnêtes gens pour rien déposer ni pour ni contre.

M^r de Jumilhac tint ce discours d'une manière si ferme devant le capitaine, que celui-cy nous laissa tranquilles. Un matelot déserteur anglois qui étoit notre cuisinier, et qui avoit aidé à charger les marchandises, déclara qu'elles appartenoit à un négociant françois; et

nous avons sçu depuis que cet aventurier et sa femme, prétendus amis de l'armateur, s'étoient laissé séduire par deux mille louis et qu'ils avoient fait la même dénonciation. On nous renvoya tous nos passagers, et nous restâmes un quart d'heure dans l'incertitude; mais au moment que nous vîmes le corsaire mettre une chaloupe plus considérable à la mer, avec seize hommes et un capitaine de prise, le capitaine qui ne le perdoit pas de vue se retourna tout pâle vers M^r de Jumilhac et lui dit en allemand:

— Nous sommes pris; quelqu'un nous a dénoncés.

M^r de Jumilhac, me serrant la main, me répéta ces mêmes paroles en françois. Je n'ai jamais éprouvé un saisissement de joie plus grand. J'avoue à la honte /202/ de ma sensibilité que je ne fus pas touchée de la douleur extrême de quelques passagers qui étoient intéressés dans la cargaison: c'étoient des gens qui nous auroient fait guillotiner, et qui ne perdoient que de l'argent; au lieu que, par cet événement, notre vie étoit assurée. Je fus cependant affligée du désespoir de notre pauvre capitaine, qui, étranger, et ne sachant pas même notre langue, n'avoit aucune part aux malheurs de notre pays.

Ce fut le lundy 10 mars que nous fûmes pris par le corsaire *le Prince de Galles*, capitaine Tomson; l'abordage eut lieu le mercredi 12 mars, à dix heures du soir.

Le capitaine de prise qui venoit nous commander étoit borgne et boiteux, par suite de plusieurs coups de fusil; il étoit en outre défiguré par la petite vérole; mais je le trouvois beau comme le jour, et je l'appelois toujours: Mon cher mestre Doëq. Il me prit aussi fort en affection, ainsi que M^{de} d'Auger et M^r de Jumilhac, et défendit qu'on touchât à ce qui nous appartenoit: ce qui fit que plusieurs passagers nous apportèrent leur argent et leurs bijoux à cacher. Il y avoit un endroit dans le vaisseau impossible à découvrir, où le capitaine avoit caché ses effets les plus précieux et une cargaison de montres et de bijoux assés considérables; comme il avoit pris M^r de Jumilhac fort en amitié dès le commencement du voyage, il s'étoit aidé de lui pour cet arrangement et /203/ lui avoit permis d'y joindre le peu d'argent et d'argenterie que nous emportions. L'Anglois ayant déclaré qu'il étoit incapable de s'emparer d'aucun des effets des malheureux qui se savoient de la mort et qui avoient perdu leur fortune, notre capitaine nous demanda de déclarer que tout ce qui étoit dans la cachette nous

apartenoit. De cette manière, M^r de Jumilhac lui sauva cette pacotille.

Le soir même que nous fûmes pris, il parut un corsaire françois à peu près d'égal force à l'anglois. Sa vue causa des mouvemens bien différens parmi nous. Pour moi, je me mis pour la première fois à me décourager et à pleurer comme un enfant. M^r de Jumilhac vint vite me trouver dans la chambre avec un air gai, m'engageant à monter sur le dessus pour voir le combat, et m'assurant que je n'aurois jamais une pareille occasion. Il se moqua de ma frayeur, et me dit que le capitaine Doëq l'avoit assuré qu'il avoit l'ordre de nous conduire dans le premier port d'Espagne pour mettre la prise en sûreté, s'il voyoit l'anglois foiblir dans le combat.

Nous passâmes donc deux heures sur le pont à voir les deux corsaires se battre, et quoique l'anglois fût de force égale, le françois lui résistait, de manière que les officiers de notre bord ne pouvoient juger lequel avoit l'avantage. Cependant, cette lutte n'auroit pas pu durer longtems à égalité: les vents et une marche très-rapide donnèrent au vaisseau françois le moyen de se /204/ sauver. Le vaisseau anglois étoit entre nous et lui; mais nous étions assés près pour avoir sans aucun danger le spectacle du combat⁹².

Lorsque le françois fut obligé de fuir, la joie des patriotes de notre bord s'évanouit et nous contînmes la nôtre pour ne pas les choquer.

Nous éprouvâmes cependant le lendemain un très-grand chagrin dont un violent danger nous tira. /205/ Jusques-là les vents avoient été contraires pour aller en Amérique, et nous ne savions pas ce que le capitaine avoit décidé sur notre sort: nous apprîmes le lendemain qu'il avoit résolu de faire conduire le *Fulgant* à Monserrat⁹³, petite île de l'Amérique appartenant aux Anglois et qui n'étoit peuplée que de corsaires et de vagabonds: c'étoit là que notre maître – ainsi appelloit-

⁹² Ici M^{me} de Lâge écrit en marge:

En relisant ce cahier, je trouve que, surtout depuis la page 108, il y a un diffus, une longueur, un traîné, qui fatiguent. Est-ce parce que j'aurai dicté cette fin pendant le moment de ma convalescence, où je fus prise d'accès de fièvre tierce, et, par conséquent, plus accablée? ou bien plutôt ne seroit-ce pas que j'ai depuis lors à parler de personnes en dehors de mes goûts, et à rappeler des positions et des entours si fort étrangers à nos habitudes, que je sais mal les peindre, quoiqu'ils m'aient fait bien de l'impression? Il me semble que je conte mieux les traits nobles et touchans que ceux qui dégradent l'humanité et qui répugnent. Si je relis une troisième fois ce cahier, j'effacerai beaucoup de détails qui tournent en longueur et offrent plus de dégoût que d'intérêt.

C'est ainsi qu'elle a effacé en entier l'histoire de M^{me} Coutanceau et de son enfant.

⁹³ L'une des îles des Petites-Antilles, près de la Guadeloupe.

on, dans le vaisseau, le capitaine anglois, – vouloit faire juger sa prise, et certainement, elle lui eût été adjudgée. Notre capitaine voulut faire quelque résistance et exiger qu'on nous conduisît dans un port neutre pour y faire juger ce procès: on le menaça d'une manière très-déterminée de le mettre aux fers, et la discussion ne fut pas longue.

Pour moi, je me désolois de ce Monserrat que je voyois au bout du monde et d'où je ne croyois jamais pouvoir revenir, d'autant que le corsaire ne devoit nous accompagner que jusqu'à une certaine hauteur et, de là, nous abandonner à nous-mêmes et retourner en Angleterre, ce qui me fesoit craindre de retomber entre les mains des François.

J'engageai donc M^r de Jumilhac à lui parler pour me prendre à son bord. Il me fit représenter toutes les difficultés de cet arrangement, et je ne sais pas ce qui en seroit arrivé sans l'évènement qui pensa nous perdre, le lendemain au soir, et qui décida de notre /206/ sort. Je crois qu'il auroit consenti à nous mener tous trois en Angleterre, malgré sa répugnance à prendre des femmes à son bord, étant exposé tous les jours à combattre; mais il nous avoit pris tellement en affection que je crois que nous aurions obtenu cette grâce. Si cela fût arrivé ainsi, je n'aurois probablement jamais mis le pied en Espagne; mon père, qui avoit la promesse d'être placé officier général de la marine en Russie, n'y seroit jamais venu; mon mari et mon beau-frère l'auroient certainement suivi au service de l'Impératrice, et peut-être ils existeroient tous trois! Je ne peux pas faire cette réflexion sans un déchirement de cœur dont rien ne sauroit me consoler, surtout quand je pense que quelques jours après j'ai peut-être influé sur leur sort dans la décision que j'ai prise étant arrivée à la Corogne.

Le lendemain donc, on étoit très-tranquillement à ouvrir tous les papiers du capitaine, et toutes les lettres qui étoient dans le bâtiment; M^r de Jumilhac servoit d'interprète et empêchoit de lire tout ce qui ne concernoit que les particuliers; il y avoit plusieurs officiers anglois assis autour de la table; il fesoit depuis quelques minutes un vent très-fort, mais qui n'effrayoit personne; nous entendîmes tout à coup un bruit effroyable et des exclamations de frayeur en anglois: ceux qui étoient dans la chambre ne firent qu'un saut sur le pont; le tumulte qui eut lieu alors ne peut être compris que par ceux qui ont été dans les mêmes dangers. /207/ Un nommé Guérin, associé de l'armateur, se précipita dans la chambre en disant:

— Nous sommes perdus! nous périssons!

On n'est ni bien poli ni bien tendre pour de simples connoissances: dans ce moment, M^{de} d'Auger se jeta à mon cou, et, me retenant en faisant des exclamations très-douloureuses, elle s'écria:

— On me l'avoit prédit que je périrois sur mer à trente-trois ans!

Je la repoussai vivement; elle me l'a reproché depuis en plaisantant; je me débarrassai de ses mains et sautai sur le pont pour tâcher de me sauver; j'arrachai de dessus moi un jupon et un gros manteau de lit ouaté ainsi que tout ce que les passagers m'avoient confié; je jetai tout par terre apparemment dans l'espoir de pouvoir plus facilement me sauver. Il me seroit impossible de dire ce qui se passa dans ma tête dans ce moment d'effroy: je me souviens seulement que M^r de Jumilhac courut au-devant de moi, me repoussa dans l'escalier en me disant qu'on coupoit le mât; que je risquois d'être tuée sur le pont. En moins de tems que je ne puis le dicter, le mât, les voiles, les vergues, tout croula. Nous fûmes dégagés et séparés du corsaire, qui entraîna avec lui notre mât qu'on venoit de couper, une ancre, les cordages, la chaloupe et les voiles en lambeaux qui s'accrochèrent à notre galerie. Ni lui, ni nous, ne fûmes maîtres de notre élan. Lorsque je /208/ montai aussitôt après sur le pont, on voyoit la lumière du corsaire comme un point éloigné. Nous manœuvrâmes bientôt ainsi que lui pour nous rapprocher, car on s'aperçut que nous étions endommagés et que le bâtiment fesoit beaucoup d'eau. Les Anglois qui étoient à bord lui en firent le signal: il nous envoya ses deux chaloupes avec des matelots pour nous secourir. Dans la nuit, le capitaine vint lui-même pour juger de notre état et activer les travaux. Tout ce qu'il y avoit de passagers fut mis avec les marins aux pompes. C'est alors que je demandai avec encore plus d'instance à M^r de Jumilhac de conjurer le capitaine de nous prendre à son bord: celui-cy étoit tellement occupé et inquiet de la crainte de perdre sa prise, que nous pûmes à peine en être écoutés. Il assura cependant M^r de Jumilhac qu'il feroit transporter M^{de} d'Auger et moi sur son vaisseau à la plus petite apparence de péril et avant de retirer ses matelots; que d'ailleurs, s'il falloit abandonner le bâtiment, personne ne périroit; qu'il sauveroit tout le monde avec ses chaloupes. Après quelque tems de travail, on calcula que les trois pompes suffiroient pour empêcher l'eau de gagner le bâtiment d'une manière dangereuse; en même tems, on travailla à boucher momentanément

l'ouverture qui s'étoit faite je ne sais à quelle partie du bâtiment, et, le capitaine jugeant que nous ne pouvions pas soutenir la mer plus de deux ou trois jours, décida que nous retournerions sur nos pas pour entrer dans le premier /209/ port d'Espagne ou de Portugal sur lequel le vent nous pousseroit. Il appela M^r de Jumilhac, et vint à moi pour m'engager à rentrer dans la chambre. J'avois la fièvre et un frisson très-fort, augmenté, je crois, par mon effroy et par le tems qu'il faisoit. Quand il me vit toute blottie et toute frissonnante dans un coin du pont, auprès du pilote, dont je n'avois pas voulu m'éloigner pour être plus à portée de sauter dans la chaloupe si nous enfoncions, il parut tout à fait touché; et, au milieu du fracas, du mouvement, des commandemens dans toutes les langues, je vis une figure si sereine et si douce, et comme ne s'occupant plus que de moi et de sa pitié de me voir dans cet état! Il me prit les deux mains et, me les serrant avec affection, franchise et respect, il me souleva et m'engagea à descendre. Je lui entendis répéter: « *Upon my honour.* » M^r de Jumilhac m'expliqua qu'il me donnoit sa parole d'honneur de me faire transporter à son bord à la moindre apparence de danger; mais qu'il m'assuroit qu'il n'y en avoit aucun, d'après les précautions qu'il avoit prises. Il me soutint et m'entraîna dans la chambre où je retrouvai M^{de} d'Auger à la même place où je l'avois laissée, pleurant, la tête appuyée sur la table. Je me mêlai de la rassurer aussi: le capitaine m'avoit tout à fait persuadée. Le bon sens me fit juger qu'il n'avoit aucun intérêt à me rassurer, à s'occuper de moi et à me tromper; et que, puisqu'il commandoit des hommes eux-mêmes si habiles, je devois le croire /210/ sûr de son fait. Ils me laissèrent pour me coucher. Je rappelai le capitaine et je lui dis:

— *Upon my honour, capitain!*

— *Yes, maam, upon my honour.*

Il prononça ces mots avec une grâce et une affection qui me tranquillisèrent tout à fait. Je me couchai. Je ne m'étois jamais fait l'idée d'un corsaire si aimable: c'étoit un homme de trente-cinq à quarante ans, d'une figure agréable et d'une tournure très-noble. J'ai sçu depuis par le capitaine Williams qu'il étoit bien né et qu'il étoit fort considéré même dans la marine royale, pour son courage, ses talens et sa conduite délicate et noble, fort différente de celle des corsaires ordinaires. Le capitaine Williams et tous ses officiers nous félicitèrent d'être tombés entre ses mains et nous dirent que nous n'eussions pas été traités de la

même manière si nous eussions été pris par des corsaires de Jersey et de Guernesey qui étoient des brigands, au lieu que celui-cy, fils d'une des plus grosses maisons de Liverpool, étoit véritablement un homme de mérite.

Je pressai M^{de} d'Auger de se coucher; elle ne le voulut pas: sa peur n'avoit pas été si active que la mienne; mais en même tems la malheureuse femme ne s'étoit pas si vite rassurée que moi. Elle passa la nuit sur une banquette, la tête appuyée contre la table. Pour moi, je dormis tout d'un trait jusqu'au lendemain sept heures que je fus réveillée par des hourrahs qui m'effrayèrent d'abord, les prenant pour des cris de danger: /211/ c'étoit la terre qu'on voyoit. M^r de Jumilhac vint me l'apprendre. Un instant après le capitaine anglois entra pour chercher quelque chose dans la chambre et vint à ma cabine savoir de mes nouvelles: il parut content de me voir si calme; il me fit signe qu'il alloit à son bord, me recommanda d'être tranquille; il tira sa montre, me montra midy en disant:

— La Corogne ou le Férol *little Wind* mais *good Wind, maam*.

Il me serra la main en me faisant entendre qu'à midy il me reverroit là. Je fis la réflexion que certainement de tout ce qui étoit à bord, matelots, passagers, hommes et femmes, c'étoit moi qui avois sûrement le plus de peur de la mort, et cependant je fus la seule qui me couchai, et je dormis sept heures.

Nous entrâmes effectivement dans le port de la Corogne le vendredy 14 mars, vers midy, par le plus beau tems du monde. Au moment de notre arrivée, la chaloupe du corsaire nous aborda; trois ou quatre de ses matelots montèrent chargés de pains frais délicieux. Le capitaine savoit que depuis cinq mois nous en étions privés; et, quoique depuis qu'il nous avoit rencontrés, il nous eût envoyé à M^{de} d'Auger et à moi, tous les jours, deux petits pains qu'il fesoit cuire dans le petit four de son vaisseau, c'étoit du pain fort médiocre en comparaison de celui de la Corogne, le meilleur de l'Europe après celui de Valladolid. Tout le tems que nous avions été avec lui en mer, il nous avoit envoyé de ces petits pains et deux /212/ poulets, dont nous fesions part aux autres femmes, et du biscuit fait pour les passagers et l'équipage. Il faut avoir souffert comme les pauvres habitans de Bordeaux pour comprendre le plaisir que nous fit la table chargée de pain.

Nous étions d'une presse extrême de voir jeter l'ancre; nous

croiyons que nous n'avions plus qu'à sauter à terre, et toute malade que j'étois je me trouvois assés leste pour cela. Nous fûmes bientôt entourés de bateaux: celui de la douane, celui des officiers de santé, un autre qui portoit des officiers de la place. Je ne regardai rien; je fis mon paquet, M^{de} d'Auger de même, et nous voilà sur le pont à prier ces messieurs avec empressement de venir nous chercher; lorsque M^r de Jumilhac, qui me paroissoit discuter avec un officier, m'appela et me dit:

— Nous ne sommes pas à terre, on ne veut pas nous laisser descendre.

Je crus de bonne foi qu'il ne savoit ce qu'il disoit.

Ma chère amie, nous voilà chez vous, demandés-moi pardon de toutes les bêtises, de toutes les pauvretés, de toutes les inconséquences de votre gouvernement; je vous demande pardon d'avance de tout ce que je vais dire de votre Espagne.

Notre indignation fut à son comble, lorsqu'il fut clair que positivement, malgré notre état, notre opinion, nos malheurs, et enfin les preuves certaines de ce que nous étions, on ne vouloit pas nous laisser descendre. /213/ Je peindrois la sottie figure de cet animal de major de place qui nous baragouina tout cela en mauvais françois et ne voulut pas permettre à M^r de Jumilhac d'aller avec lui parler au capitaine général.

— Mais, Monsieur, lui dis-je, c'est au capitaine général que vous répondez de ne pas savoir distinguer de bons François, des François persécutés pour leur fidélité aux Bourbons.

Je parlois grec à cette mâchoire, et quand je connus depuis le capitaine général qui étoit Pacheco, vous jugés que je n'eus pas meilleure opinion des commandemens que des sous-ordres: il faut avoir connu votre premier ministre pour revenir de l'étonnement de voir choisir de pareils chefs.

Ce monsieur emporta cependant une note de nos noms, de notre état, des raisons de notre fuite, etc., etc. Nous fîmes un petit précis bien court, bien clair et propre à toucher tout autre que votre Pacheco. Vous m'avez mandé qu'il étoit mort; Dieu veuille avoir son âme!

Quoiqu'il se soit radouci pour moi après, je n'oublierai jamais sa réception: nous fûmes visités par les douaniers, par les médecins, et nous étions tout occupés à parler entre nous de l'étrange incident qui nous retenoit à bord indéfiniment, de ce que nous deviendrions, de ce que deviendrait le vaisseau où nous étions, lorsque nous vîmes entrer

plusieurs officiers anglois conduits par notre capitaine Tomson: ils nous /214/ dirent qu'ayant appris qu'il y avoit à bord un gentilhomme avec deux dames, dont l'une étoit malade, ils venoient offrir tous leurs services: c'étoit le capitaine d'une superbe frégate angloise appelée *le Léopard* qui étoit dans le port, avec plusieurs de ses officiers. Ils nous firent mille questions sur les nouvelles de France; ils parurent très-peinés de nous voir dans cette malheureuse chambre, au milieu de toute cette mauvaise compagnie. Alors le capitaine, sir Williams, proposa de nous faire descendre à terre de son autorité, malgré les ordres du commandant. Nous lui dîmes que nous espérions encore une réponse favorable. Pendant que nous causions de cette affaire, deux officiers espagnols revinrent avec une défense absolue du capitaine général de nous laisser descendre, et sur ce que le capitaine Williams leur fit observer qu'il étoit impossible que nous restassions dans un vaisseau qu'il falloit raccommoder, où il y avoit déjà cinquante ouvriers, ce fut comme si on parloit à une bûche. Alors sir Williams se décida à aller lui-même parler au capitaine général. Nous avons sçu depuis qu'il lui avoit parlé un peu trop fortement. Il revint une heure après, et nous dit qu'il étoit impossible de faire entendre raison à cette vieille perruque. Il nous proposa de venir tous trois nous établir à son bord, et, sur notre refus, il nous demanda la permission de revenir le soir prendre le thé avec nous.

Dans l'intervalle, je me trouvai tout machinalement /215/ occupée à m'arranger un peu proprement. Je n'étois pas si uniquement occupée de ma colère contre les Espagnols que je n'eusse un petit brin le désir de plaire aux Anglois. Ils avoient de si bonnes manières et nous témoignoiènt tant de pitié de notre sort!

C'est alors que, la chambre n'étant pas assés grande pour me peigner, M^e de Jumilhac, qui me rendoit ce service, m'établissoit sur le pont avec une voile qu'on arrangeoit en tente sur ma tête, car il fesoit un soleil et un tems superbes. Mes cheveux traînoient par terre de neuf pouces; ils étoient si fins et si épais que, les prenant comme un manteau, je m'en entourois sans qu'on pût voir le blanc de ma robe. M^{de} d'Auger fit aussi sa toilette.

Nous revîmes le major de place qui avoit été chargé de remettre la note et les détails de notre position: le capitaine général fut inflexible.

Les Anglois vinrent passer la soirée; ils avoient fait apporter un souper fort soigné pour nous trois. Ils voulurent nous emmener à bord

de la frégate où le capitaine avoit fait arranger une petite chambre pour M^{de} d'Auger et pour moi, dans la salle du conseil: nous le refusâmes; mais nous acceptâmes d'aller le lendemain passer la journée à son bord: tous les passagers Jacobins nous gênoient dans la même pièce; – il n'y avoit pas d'autre chambre dans notre vaisseau. Le capitaine nous fit faire cette observation pour nous engager à aller sur sa frégate; il comptoit encore parler /216/ si fortement à votre capitaine général qu'il espéroit que nous aurions la liberté de nous établir à terre. Le capitaine Williams ne parloit presque pas françois, mais deux de ses officiers le parloient fort bien, et M^r de Jumilhac s'exprimoit en anglois comme un Anglois, de manière que nous nous entendions parfaitement. Ils nous firent mille questions sur l'état de la France; nous leur en fimes beaucoup sur l'extérieur: ils ne revenoient pas de notre profonde ignorance de tout ce qui se passoit en Vendée. La Vendée les occupoit beaucoup.

Dès que les officiers sçurent que j'étois fille d'un officier général de la marine, femme, belle-sœur et nièce d'officiers du même corps, ils redoublèrent d'affection, de grâce et de complaisance pour moi. Ils furent, tout le tems que nous passâmes ensemble à la Corogne, d'une attention qui finissoit par m'embarrasser à cause de la bonne M^{de} d'Auger qu'ils traitoient beaucoup plus cavalièrement, soit parce qu'elle n'étoit pas de la marine, soit à cause de ses cinq pieds cinq pouces et de ses traits si prononcés, que le capitaine du corsaire avoit avoué à M^r de Jumilhac qu'il l'avoit prise pour un gentilhomme déguisé en femme pour se sauver de France.

Quand les officiers de la frégate se furent retirés, nous nous occupâmes de notre sort et de concerter entre nous trois ce que nous allions devenir. L'Espagne ne vouloit pas nous recevoir; cela ne contrarioit pas /217/ trop de M^{de} d'Auger et M^r de Jumilhac, qui désiroient aller en Angleterre; mais moi qui avois des raisons de croire mes parens et mes plus chers amis à Madrid ou prêts à y arriver, je désirois fort pouvoir y rester: d'ailleurs j'étois réellement malade; j'avois la fièvre tous les jours. J'avois déjà envoyé à la poste des lettres pour votre courrier à Madrid; je voulois en attendre les réponses. J'étois la plus embarrassée, puisque j'ignorois le sort de ceux que je voulois rejoindre, et que je craignois dans tel parti que je prendrois de m'éloigner de mon but. Je fus toute la nuit et les jours suivans fort tourmentée par cette

incertitude. Le lendemain à neuf heures, le capitaine et son lieutenant qui parloit françois vinrent eux-mêmes nous prendre: nous fûmes déjeuner sur la frégate; nous y restâmes à dîner et toute la journée: c'est la frégate *le Léopard*, une des plus belles de la marine angloise.

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

TEXTES DE L'ÉPOQUE

- Boigne, comtesse de, *Récits d'une tante: mémoires de la comtesse de Boigne 1781-1866*, Paris, Émile-Paul, 1931.
- Contades, comte Gérard de, *Souvenirs du comte de Contades*, Paris, Dentu, 1885.
- Dauger, comtesse de, *Souvenirs d'émigration*, Caen, Legost, 1858.
- Falaiseau, marquise de, *Dix ans de la vie d'une femme pendant l'émigration*, Paris, Plon, 1893.
- Fars Fausselandry, M^{me} de, *Mémoires de la vicomtesse de Fars Fausselandry ou Souvenirs d'une octogénaire*, Paris, Ledoyen, 1830.
- Genlis, comtesse Stéphanie de, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, 2004.
- Gontaut, M^{me} de, *Mémoires de Madame la duchesse de Gontaut 1773-1836*, Paris, Plon, 1893.
- La Tour Du Pin, M^{me} de, *Mémoires de la marquise de la Tour du Pin. Journal d'une femme de cinquante ans (1778-1815)*, Paris, Mercure de France, 1989.
- Lage De Volude, marquise de, *Souvenirs d'émigration de Madame la marquise de Lage de Volude 1792-1794*, Évreux, Hérissey, 1869.
- , *Lettres adressées à sa fille Nathalie*, Columbia, South Carolina, Caroliniana Library.
- La Rochejaquelein, marquise de, *Mémoires de la marquise de Larochejaquelein*, Paris, Mercure de France, 1984.
- Ménerville, M^{me} de, *La fille d'une victime de la Révolution française. Souvenirs d'Émigration*, Paris, Roger, 1934.
- Montet, baronne du, *Souvenirs de la baronne du Montet 1785-1866*, Paris, Plon, 1914.
- Saulx-Tavanes, M^{me} de, *Mémoires de la duchesse de Saulex-Tavanes 1791-1806*, Paris, Calmann-Lévy, 1934.
- Sumter, Natalie Delage, *Journal 1825-1838*, Charleston, South Carolina, South Carolina Historical Society.

Tourzel, M^{me} de, *Mémoires de madame la duchesse de Tourzel*, Paris, Mercure de France, 1969.

TEXTES MODERNES

- Balzac, Honoré de, *Le lys dans la vallée*, Paris, Garnier, 1966.
- Bertaut, Jules, *Madame Tallien*, Paris, Fayard, 1946.
- Chaussinand-Nogaret, Guy, *La noblesse au XVIII^e siècle: de la féodalité aux lumières*, Paris, Hachette, 1976.
- Chuquet, Arthur, *Épisodes et portraits*, Paris, Plon, 1909.
- Decker, Michel de, *La princesse de Lamballe*, Paris, Perrin, 1979.
- Diesbach, Ghislain de, *Histoire de l'émigration 1789-1814*, Paris, Grasset, 1975.
- Forster, R. «The Survival of the Nobility during the French Revolution », *Past and Present*, vol. 37 (1967), p. 71-86.
- Furet, François, et Mona Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1992.
- Higonnet, Patrice L.R., *Class, Ideology, and the Rights of Nobles during the French Revolution*, Oxford/New York, Clarendon Press, Oxford University Press, 1981.
- Jacob, François, et Henri Rossi, *Mémorialistes de l'exil: émigrer, écrire, survivre*, Paris, Harmattan, 2003.
- Mézières, Alfred, *Pages d'automne*, Paris, Hachette, 1911.
- Reinach-Fousse-magne, comtesse H. de, *Une fidèle: la marquise de Lage de Volude 1764-1842*, Paris, Librairie académique, 1908.
- Reiset, vicomte de, *Anne de Caumont-La Force comtesse de Balbi*, Paris, Émile-Paul, 1908.
- Rossi, Henri, *Mémoires aristocratiques féminins (1789-1848)*, Paris, Champion, 1998.
- Tisdale, Thomas, *A Lady of the High Hills: Natalie Delage Sumter*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001.
- Turquan, Joseph, *Les femmes de l'émigration*, Paris, Émile-Paul, 1911.
- Yalom, Marilyn, *Blood Sisters: The French Revolution in Women's Memory*, New York, Basic Books, 1993.

INDEX

- Aiguillon, M^{me} d', 113
Aix-la-Chapelle, 2, 3, 7, 8, 14, 17, 18, 38
Amblimont, marquise d', 4, 11, 15, 16, 18, 21, 23, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 41, 43, 44, 45, 48, 49, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 81, 82, 84, 85, 86, 89, 90, 91, 93, 94, 101, 103, 104, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 118
Artois, comte d', 2, 20, 83
Balleroy, marquise de, 2, 3, 4
Besenval, Pierre-Victor-Joseph, baron de, 5
Biron, duc de, 60
Boncrepi, M., 3, 6, 7, 8, 9
Broglie, M^{me} de, 113
Brouquens, M. de, 49, 60, 111
Brunoy, marquise de, 39
Buch, M. de, 34, 35, 49, 56, 63, 69, 73, 80
Buonaparte (Napoléon 1er), 7
Charles IV d'Espagne, 106
Clermont, M. de, 19, 21, 36, 39, 51
Coblentz, 2, 13, 15, 18, 22, 88
Condé, prince de, 83, 84
Conteneuil, M. de, 56, 57
Corien, M. de, 64
Damas, Charles-Alexandre de, 2
Damas, Roger de, 2
Donnissan, M^{me} de, 19
Élisabeth, madame, 19, 20, 25, 26, 38, 39, 52, 80
Fontenay, M^{me} de, 92, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 114
Gestas, comte de, 94
Gesvres, duchesse de, 8
Ginestous, comtesse de, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 37, 40, 49, 50, 51, 53
Gueheneuc, M., 3, 7, 8
Hanache comte d', 67
Harcourt, duc d', 122
Hargicourt, M^{me} d', 80, 86, 87
Jumilhac, marquis de, 102, 103, 106, 107, 108, 116, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132
Kondralsof, 2, 6, 12, 13, 31
La Fayette, 3, 4, 7, 9, 13, 84
Lacombe, J.-B., 92, 93
Lage de Volude, Calixte de, 34, 43, 44, 75, 110
Lage de Volude, François-Paul, marquis de, 8, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 54, 55, 56
Lage de Volude, Jean-Henry, vicomte de, 4
Lage de Volude, Nathalie de, 34, 55, 110
Lage de Volude, Stéphanie de,

- 34, 117
- Lamballe, princesse de, 4, 14, 15,
17, 18, 20, 21, 22, 23, 27, 28,
36, 37, 38, 39, 44, 50, 51, 53,
57, 58
- Lameth, 84, 113
- Langoiran, abbé de, 18
- Las-Cases, M^{me} de, 37, 39
- Louis XVI, 5, 15, 16, 17, 19, 20,
22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29,
37, 38, 40, 42, 44, 46, 47, 48,
49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 57,
59, 72, 75, 83, 84, 105, 106,
108, 112, 113
- Louis XVIII, 19, 38, 93
- Maillé, duchesse de, 20
- Marat, 59
- Marie-Antoinette, 5, 15, 17, 18,
19, 20, 24, 25, 27, 29, 37, 38,
50, 51, 52, 70, 71, 72, 74, 75,
79, 113
- Martignac, M. de, 64
- Mirabeau, comte de, 84
- Mondragon, M. de, 9, 11
- Montesquiou, abbé de, 25, 26,
27, 28
- Montijo, comtesse de, 1, 5, 90
- Necker, Jacques, 84, 113
- Orléans, duc d', 19, 37, 84, 105,
106, 113
- Pardaillan, M^{me} de, 37, 39
- Penthièvre, duc de, 37, 57, 58
- Polastron, Marie-Louise,
comtesse de, 79, 88
- Quitry, comte de, 14, 16
- Retz, cardinal de, 39
- Robespierre (Robespierre), 28,
52, 59, 61, 62, 66, 75, 82, 84,
88, 92
- Rosalie, 2, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 28,
29, 30, 31, 32, 33, 46, 69, 73,
78, 80, 81, 82, 86, 111, 116, 117
- Saige, baron de, 78
- Saint-Fargeau, M. de, 104, 105,
106
- Saluces, marquis de, 83, 94, 117
- Saluces, M^{me} de, 94, 116, 117
- Spinola, M^{me} de, 49, 53
- Staël, M^{me} de, 113
- Tallien, Jean-Lambert, 92, 98,
100, 103, 104, 105, 107, 108,
109, 112, 113, 114, 118
- Tourzel, duchesse de, 36, 50
- Valence, M^{me} de, 113
- Varennnes, 5, 37
- Vendée, La, 59, 60, 61, 64, 131